

Groupe Ecobank

RAPPORT ANNUEL 2006

ECOBANK

La Banque Panafricaine

Le Groupe Ecobank



Pays dans lesquels Ecobank est déjà présent

Ecobank est le premier groupe bancaire régional indépendant en Afrique de l'Ouest et Centrale au service de clients institutionnels et des particuliers

Comment utilisons-nous les fonds investis

Nous opérons dans les marchés émergents avec des perspectives à long terme qui sont satisfaisantes.

Dans tous nos marchés, nous sommes reconnus pour être l'une des banques leaders et notre présence dans le secteur de la banque d'affaires continue de s'accroître.

Nous sommes bien positionnés pour accroître nos revenus et élargir notre part de marché par la combinaison d'une offre diversifiée et d'une présence régionale en pleine expansion.

Notre activité

A travers la banque de grande clientèle, la banque de détail, la banque d'affaires et la banque transactionnelle, nous offrons une gamme de produits et services bancaires variés à une clientèle composée de gouvernements et leurs agences, de firmes multinationales, d'institutions financières, d'entreprises locales, de petites et moyennes entreprises, de micro projets, de grosses fortunes et des particuliers, en Afrique.

Aujourd'hui, nous sommes opérationnels dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Notre stratégie

Notre but est de créer de la valeur pour l'actionnaire.

Pour y parvenir, nous oeuvrons pour être la première banque régionale en Afrique.

Nous avons trois priorités stratégiques à l'échelle du Groupe :

- Développer le réseau par le biais d'acquisitions et par croissance interne.
- Grandir dans les marchés où nous sommes déjà présents et pénétrer de nouveaux marchés.
- Satisfaire les besoins de notre clientèle par des produits et des services défiant toute concurrence en matière de prix, de qualité et d'efficacité.

Nous faisons prospérer les fonds investis

- En 2006, le produit net bancaire a augmenté de 47% à 348 millions de dollars EU
- Le résultat avant impôts a augmenté de 75% à 129 millions de dollars EU
- La valeur ajoutée totale s'élève à 142 millions de dollars EU.

Néanmoins, beaucoup reste à faire.

Dans ce rapport annuel, nous présentons notre activité, son potentiel de création de valeur pour l'actionnaire et les actions entreprises pour y parvenir.

Sommaire

» Filiales et bureaux principaux	» page3
» Chiffres clés	» page 4
» Message du Président du Conseil d'Administration	» page 5
» Rapport du Conseil d'Administration	» page 8
» Conseil d'Administration	» page 10
» Direction du Groupe	» page 14
» Gouvernement d'entreprise	» page 15
» Action sociale	» page 19
» Ethique et Transparence	» page 22
» Rapport du Directeur Général du Groupe	» page 24
» Manifeste	» page 28
» Examen des activités et revue financière	» page 29
» Responsabilités du Conseil d'Administration	» page 36
» Rapport des Commissaires aux Comptes	» page37
» Compte de résultat consolidé	» page38
» Bilan consolidé	» page 39
» Tableau consolidé de variation des capitaux propres	» page 40
» Tableau consolidé de variation des flux de trésorerie	» page 41
» Principes comptables	» page 42
» Annexes aux états financiers consolidés	» page 60
» Résumé des informations financières des 5 derniers exercices	» page 83
» Résumé des informations financières sur les filiales	» page 83
» Information à l'intention des actionnaires	» page 84

Filiales et bureaux principaux

Siège :

2, Avenue Sylvanus Olympio - BP 3261 - Lomé (TOGO) - Tél. : (228) 221 03 03 / 221 31 68 - Fax : (228) 221 51 19

BÉNIN

Rue du Gouverneur Bayol
01 B.P. 1280 Cotonou - BÉNIN
Tél. : (229) 21 31 40 23
Fax : (229) 21 31 33 85

BURKINA-FASO

633, Rue Ilboudo Waogyandé
(ex Maurice Bishop)
01 B.P. 145, Ouagadougou 01
BURKINA-FASO
Tél. : (226) 50 328 328
Fax : (226) 50 318 981

CAMEROUN

Boulevard de la Liberté
B.P. 582 Douala - CAMEROUN
Tél. : (237) 343 82 50 / 54
343 84 88 / 89
Fax : (237) 343 86 09

CÔTE D'IVOIRE

Immeuble Alliance
Avenue Terrasson de Fougères
01 B.P. 4107 - Abidjan 01
CÔTE D'IVOIRE
Tél. : (225) 20 31 92 00 / 20 21 10 41
Fax : (225) 20 21 88 16

GHANA

19, Seventh Avenue Ridge West
P.O. Box 16746 Accra North
GHANA
Tél. : (233) 21 68 11 66 / 67
Fax : (233) 21 68 04 28

GUINÉE BISSAU

Avenue Amílcar Cabral
B.P. 126
BISSAU - GUINÉE BISSAU
Tél. : (245) 72 53 194
Fax : (245) 20 73 63

GUINÉE CONAKRY

Avenue de la République
B.P. 5687 - Conakry
GUINÉE
Tél. : (224) 30 45 57 77 / 30 45 57 60
Fax : (224) 30 45 42 41

LIBÉRIA

Ashmun & Randall Street, P.O. Box 4825
1000 Monrovia 10 - LIBERIA
Tél. : (231) 4788834 / 4788838
4788833
Fax : (231) 22 70 29

MALI

Place de la Nation
Quartier du Fleuve
B.P.E. 1272 Bamako - MALI
Tél. : (223) 270 06 00
Fax : (223) 223 33 05

NIGER

Angle Boulevard de la Liberté et
Rue des Bâtitseurs, B.P. 13804
Niamey - NIGER
Tél. : (227) 20 73 71 81
Fax : (227) 20 73 72 03 / 04

NIGERIA

Plot 21, Ahmadu Bello Way
P.O. Box 72688 - Victoria Island
Lagos - NIGERIA
Tél. : (234) 1 2626638-44 / 2626710-17
Fax : (234) 1 2616568

SÉNÉGAL

8, Avenue Léopold Sédar Senghor
B.P. 9095 - Centre Douanes (CD)
Dakar - SÉNÉGAL
Tél. : (221) 849 20 00
Fax : (221) 823 47 07

SIERRA LEONE

7, Lightfoot Boston Street
P.O. Box 1007 - Freetown
SIERRA LEONE
Tél. : (232) 22 33 01 / 76 88 23 65
Fax : (232) 50 51 10 165

TCHAD

Avenue Charles de Gaulle
N'Djamena
TCHAD
Tél. : (235) 52 43 14
Fax : (235) 53 23 45

TOGO

20, Avenue Sylvanus Olympio
B.P. 3302 Lomé
TOGO
Tél. : (228) 221 72 14
Fax : (228) 221 42 37

eProcess International SA

20, Avenue Sylvanus Olympio
B.P. 4385 Lomé
TOGO
Tél. : (228) 222 23 70
Fax : (228) 222 24 34

Ecobank Development Corporation (EDC)

2, Avenue Sylvanus Olympio
B.P. 3261 Lomé
TOGO
Tél. : (228) 221 03 03 / 221 31 68
Fax : (228) 221 51 19

Ecobank Investment Corporation

Immeuble Alliance, 4^{ème} Etage
Avenue Terrasson de Fougères 01
B.P. 4107 Abidjan 01
CÔTE D'IVOIRE
Tél. : (225) 20 21 10 44 / 20 31 92 24
Fax : (225) 20 21 10 46

EDC Stockbrokers Limited

19, Seventh Avenue Ridge West
P O Box 16746 Accra North
GHANA
Tél. : (233) 21 25 17 23 / 21 25 17 24
Fax : (233) 21 25 17 34

ESL Securities Limited

Plot 21, Ahmadu Bello Way
P. O. Box 72688
Victoria Island
Lagos - NIGERIA
Tél. : (234) 1 761 3833 / 761 3703
Fax : (234) 1 271 4860

ECV Servicios Financieros

Agencia de Cambios
43 A Avenida Amílcar Cabral
Praia Santiago - CABO VERDE
Tél. : (238) 261 78 56
Fax : (238) 261 78 60

Chiffres Clés

En milliers de dollars EU excepté pour les chiffres par action, les ratios et l'effectif

En fin d'exercice	2006	2005	Variation (%)
Total bilan	3 503 739	2 199 230	59
Prêts et avances à la clientèle	1 919 366	1 022 140	88
Dépôts de la clientèle	2 500 178	1 532 478	63
Capitaux propres, part du Groupe	382 088	221 547	72
Capitaux propres	482 315	303 879	59
Situation nette comptable par action (\$)	0,58	0,47*	25
Créances douteuses / Total prêts et avances (%)	7,9	12,2	37
Effectif (nombre)	5 860	2 602	125
Nombre d'agences et de bureaux	305	162	88

Pour l'exercice

Produit net bancaire	348 464	236 351	47
Provisions pour créances douteuses	13 091	14 898	12
Résultat avant impôts	129 299	73 729	75
Résultat après impôts	86 365	50 939	70
Résultat net, part du Groupe	69 350	41 502	67
Résultat net par action (cents)	13	11*	21
Résultat net par action dilué (cents)	13	11*	21
Dividende par action (cents)	3	2*	
Rendement moyen des fonds propres (%)	23,0	23,8	-3
Rendement moyen de l'actif (%)	3,0	2,5	22

Autres données

Ratios d'adéquation du capital (%)			
Total des capitaux propres	19,0	21,7	
Capitaux propres de base	19,0	21,7	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)			
Moyenne pondérée	518 963	373 545	
Au 31 décembre	611 003	401 272	

* Réajusté suite à l'attribution, en 2006, d'une action gratuite pour cinq actions détenues

Message du Président du Conseil d'Administration

Alors que je m'adresse à vous pour la première fois en ma qualité de Président de notre Groupe, j'ai plaisir à dire mon enthousiasme face aux perspectives qui s'offrent à cette institution. Je crois fermement que nous entrons dans une période de forte croissance qui contribuera à justifier davantage la vision qui porte notre institution.

2006 a été une année de changement et de progrès. D'importantes mesures ont été prises en vue d'un repositionnement du Groupe pour une croissance renouvelée et une meilleure rentabilité.



Résultats financiers

Nos résultats pour l'exercice 2006 démontrent une progression dans tous les domaines clés. Le total des actifs a augmenté de 59 pour cent à 3,5 milliards de dollars EU tandis que le produit net bancaire a enregistré une hausse de 47 pour cent à 348 millions de dollars EU. Le résultat avant impôts a progressé de 75 pour cent à 129 millions de dollars EU. La rentabilité de la moyenne des capitaux propres est de 23 pour cent reflétant la mise à profit de manière croissante du capital mobilisé au cours de l'exercice précédent.

Stratégie

Au cours de l'année 2006, un plan stratégique a été adopté à l'échelle du Groupe en vue de transformer Ecobank. Il s'agit de le faire passer du statut de Groupe bancaire régional à celui de Groupe bancaire panafricain. Dans le même contexte, le Groupe, jusqu'à présent prédominé par l'activité de banque institutionnelle, est appelé à équilibrer davantage ses activités entre la banque d'affaires et la banque de détail. Pour y parvenir, nous faisons une entrée plus élargie en Afrique Centrale mais également en Afrique Orientale et Australe. En outre, nous mettons en place une importante activité de banque de détail qui viendra renforcer notre activité principale de banque d'affaires.

Au Nigeria, l'un de nos marchés les plus importants, nous avons renforcé notre présence et notre capacité de distribution par l'acquisition d'agences et de dépôt de la clientèle de l'une des banques vouées à disparaître, suite au processus de consolidation de l'industrie bancaire nigériane. Nous avons ouvert une nouvelle filiale en Sierra Leone et avons étendu notre réseau jusque dans les pays pétroliers d'Afrique

Centrale, l'une des régions dont la croissance économique est des plus rapide au monde, par l'acquisition au Tchad, de la deuxième plus grande banque du pays.

Au cours de l'année, nous avons également renforcé nos capitaux propres qui atteignent aujourd'hui 482 millions de dollars EU. Ecobank Ghana et Ecobank Nigeria ont été introduites sur les places boursières de leurs pays respectifs. Ecobank Transnational Incorporated, la maison mère du Groupe a, elle aussi, été introduite en bourse simultanément sur les trois bourses de la sous-région. C'est la toute première entrée en bourse multiple en Afrique.

Gouvernement d'entreprise

Chief Philip C. Asiodu a pris sa retraite de Président du Conseil d'Administration de la Société, lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire, ayant atteint l'âge limite statutaire. Pendant de nombreuses années, Chief Asiodu a apporté une immense contribution pour le développement du Groupe. Ses sages conseils et sa grande expérience nous manqueront. Nous le remercions infiniment d'avoir contribué à faire de Ecobank ce qu'elle est aujourd'hui.

Nous souhaitons la bienvenue à Messieurs Alhaji Isyaku Umar, André Siaka et Paolo Gomes, les nouveaux membres du Conseil d'Administration qui ont été cooptés en qualité d'administrateur. Ce sont des personnes de grande expérience à l'échelle locale, régionale et internationale qui viennent enrichir et renforcer le Conseil. Je suis persuadé qu'ils peuvent compter sur votre coopération et votre soutien constructifs et habituels.

Au cours de l'année, nous avons effectué quelques réaménagements au niveau de la Direction du Groupe.

Message du Président du Conseil d'Administration (suite)

C'est ainsi que M. Offong Ambah a rejoint le Conseil d'Administration en qualité de Directeur exécutif, cumulativement avec ses fonctions de Directeur général de Ecobank Nigeria, suite à la démission de Mme Funke Osibodu, précédemment Directrice générale de Ecobank Nigeria. Nous sommes reconnaissants à cette dernière pour la contribution qu'elle a apportée au développement de Ecobank Nigeria et du Groupe.

Action sociale

La Fondation Ecobank, le bras philanthropique de Ecobank, a sponsorisé plusieurs activités en 2006, dans le cadre de projets au Togo, au Nigeria et au Mali. Les activités de la Fondation visent à couvrir, à plus long terme, tous les pays dans lesquels Ecobank opère. Le Groupe peut consacrer jusqu'à un pour cent de son résultat après impôts aux activités de cette Fondation, qui est également libre de rechercher des financements auprès d'autres donateurs.

Nous continuons notre contribution aux communautés dans lesquelles Ecobank est implantée ce qui se traduit de diverses autres manières significatives. C'est ainsi que nous avons co-sponsorisé deux des équipes ouest-africaines qualifiées en demi-finale de la coupe du monde et avons contribué au développement de talents en journalisme sur le continent.

Par ailleurs, une alliance a été conclue avec l'une des institutions, leader mondial dans le domaine de la micro finance, nous permettant d'appuyer et de promouvoir les actions de micro crédit et de participer ainsi aux efforts de réduction de la pauvreté dans nos pays.

L'importance accordée au développement de nos ressources humaines et à la diversité de notre personnel servira à constituer un vivier de jeunes banquiers africains talentueux capables de soutenir le développement et l'intégration des économies africaines. Nombre de nos cadres ont d'ailleurs déjà été appelés à diriger des institutions gouvernementales et d'autres banques.

Transparence

Nos procédures exigent de nous un fonctionnement conforme aux normes internationales. Bien souvent, nous avons été à l'avant-garde dans les pays où

Ecobank opère, par la mise en place de procédures et politiques destinées à assurer le respect des réglementations de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, le terrorisme et celles relatives à la connaissance du client. Dans le même ordre d'idées, Ecobank a mis en place des politiques strictes relatives à la transparence et à la déontologie dans l'industrie bancaire, car nous sommes persuadés qu'elles contribuent à rehausser l'image du Groupe et à protéger sa réputation sur le long terme.

Nous sommes probablement la seule institution de la sous-région à s'être conformée aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Il en découle que nos résultats sont de nature plus raisonnables et plus transparents que ceux des institutions comparables dans les régions où nous opérons.

Vous avez pu relever par ailleurs les changements notables dans la présentation et le contenu de notre rapport annuel. Notre politique de transparence nous oblige à divulguer davantage d'information dans nos rapports annuels et nos comptes, pour les rendre plus exhaustifs et compréhensibles à nos actionnaires, tout en répondant aux critères légaux de présentation et de publication de l'information financière. Nous continuerons de rechercher les moyens d'améliorer la qualité de l'information portée à l'attention de nos actionnaires, des investisseurs et de nos clients, de sorte que ceux-ci disposent d'informations pertinentes et suffisantes sur notre stratégie, nos résultats, nos activités et la conduite de nos affaires.

Ressources humaines

Nous continuons de renforcer nos capacités par le recrutement et le développement interne de nos ressources humaines. Des investissements majeurs ont été réalisés pour renforcer notre équipe dirigeante. Nous avons également revu notre structure organisationnelle pour faire face, au mieux, aux défis d'un marché en constante mutation.

Plusieurs changements sont intervenus dans le Groupe pour promouvoir les talents et bâtir une équipe de leadership fondée sur le mérite, la diversité et la solidité des connaissances. Nous sommes persuadés que l'impact de ces actions se reflétera, de plus en plus, sur notre performance.

Ce qui rend Ecobank unique

Le caractère unique de Ecobank s'exprime de plusieurs manières :

En premier lieu, nous bénéficions d'une empreinte régionale dont aucune autre banque en Afrique de l'Ouest et du Centre ne dispose, ce qui nous dote d'une perspective plus grande et d'un cadre d'action plus élargi pour un meilleur service envers notre clientèle, tout en nous permettant de mieux exploiter les opportunités qui nous sont offertes.

En deuxième lieu, nous jouissons d'une identité régionale unique, basée sur nos origines. En effet, nous avons démarré en tant que banque régionale, dotée d'un actionariat disséminé dans quatorze pays. Cette identité régionale, couplée avec la présence locale que constituent nos filiales dans les divers pays, nous permettent de bénéficier d'un accueil favorable dans tous les marchés où nous sommes présents et où Ecobank est considérée comme membre d'un grand groupe régional.

En troisième lieu, nous bâtissons une marque qui représente la principale banque régionale indépendante, centrée sur l'Afrique. De plus en plus, Ecobank est perçue comme un modèle d'intégration future du secteur privé africain. Il en ressort que Ecobank est souvent considéré comme le partenaire privilégié des gouvernements et du secteur privé.

Enfin, en quatrième lieu, nous constituons graduellement un vivier de cadres et professionnels africains talentueux dotés des compétences et de l'expérience nécessaires pour travailler dans des marchés et cultures diverses. C'est ce qui rend Ecobank capable d'affronter, avec succès, la concurrence et les défis des marchés les plus difficiles de la région.

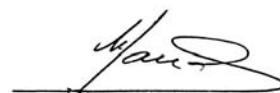
Mais, par-dessus tout, Ecobank doit sa réussite au sentiment qu'elle inspire d'être une institution régionale indépendante n'appartenant à aucun pays en particulier, ni à un quelconque groupe d'intérêts. Chacune de nos filiales est perçue comme une banque locale, bien qu'elle soit membre d'un groupe. La stratégie régionale et le statut indépendant d'Ecobank sont fondamentaux au regard, d'une part, des principes ayant fondé l'idée même de l'existence du Groupe et, d'autre part, de notre succès à long terme.

L'avenir

La croissance des économies de notre région enregistre une évolution positive. Les prévisions de la Banque Mondiale envisagent pour 2007, un taux de croissance de 5,6 pour cent pour les économies des pays d'Afrique sub-saharienne, l'un des taux les plus élevés au monde. Manifestement, notre région connue pour être un réservoir de matières premières, a bénéficié de la hausse des prix du pétrole brut, de l'or, du cacao, du café et d'autres matières premières. Ces résultats nous confortent dans l'idée que les économies africaines pourraient avoir, à présent, amorcé une croissance dans la bonne direction. Les autres fondamentaux observés un peu partout sur le continent sont également positifs, puisque la plupart des guerres civiles et troubles socio-politiques sont en voie de résolution.

Le paysage bancaire présente des défis de plus en plus grands. L'on note un intérêt croissant pour les banques africaines et un afflux en capitaux privés plus importants de la part des investisseurs internationaux. Il y a aussi un regain d'intérêt de la part des banques internationales et de celles des autres zones de l'Afrique pour notre région. D'où une concurrence plus accrue dont les enjeux s'expriment en termes d'absorption de la meilleure clientèle et des meilleurs talents et présageant d'un marché encore plus compétitif dans les années à venir. Bien que 2006 ait été une année de progrès notable pour le Groupe Ecobank, il serait réaliste de convenir qu'il y a encore beaucoup à faire, si nous voulons atteindre notre objectif qui est de transformer Ecobank en un groupe bancaire de classe mondiale.

Nos priorités pour l'avenir sont claires : faire bénéficier d'une plus grande valeur ajoutée aux partenaires que sont nos actionnaires, nos clients, nos employés et les communautés dans lesquelles nous opérons.



Mandé Sidibé

Président du Conseil d'Administration

Rapport du Conseil d'Administration

L'activité principale

Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la Société mère du Groupe Ecobank, est une holding bancaire. Sa principale activité est la prestation de services bancaires et financiers par le biais de ses filiales. Elle bénéficie d'un statut spécial en matière fiscale, juridique et de contrôle des changes, grâce à un Accord signé avec le Gouvernement du Togo.

L'examen des activités du Groupe au cours de l'exercice 2006 ainsi que celle de ses perspectives les plus probables est présenté dans la section "Examen des activités et revue financière".

Les résultats

Le résultat net du Groupe est de 86 millions de dollars EU. Le résultat net, part de la Société, est de 69 millions de dollars EU. Le détail des résultats de l'exercice est présenté dans le compte de résultat consolidé.

Les administrateurs ont approuvé, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 mars 2007, les comptes annuels de la Société mère et du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2006. Messieurs Mandé Sidibé et Arnold Ekpe ont été autorisés à signer les comptes au nom du Conseil d'Administration.

Les Normes Internationales d'Information Financière

Les comptes de ETI et du Groupe sont préparés conformément aux Normes Comptables Internationales ('International Accounting Standards', IAS). Ces normes ont été révisées et sont à présent connues sous la dénomination 'Normes Internationales d'Information Financière' ('International Financial Reporting Standards', IFRS).

Les dividendes

Les administrateurs ont recommandé le paiement d'un dividende total de 3 centimes de dollar EU par action ordinaire, sur la base du nombre total d'actions émises au 31 décembre 2006 duquel un centime de dollar EU a déjà été payé au titre de dividende intérimaire en janvier 2007.

La capitalisation

Les administrateurs proposent une augmentation de capital par l'émission d'une action ordinaire nouvelle pour chaque dix actions ordinaires détenues.

Le capital

Lors de l'Assemblée Générale tenue le 23 juin 2006, le capital autorisé de la société est passé de deux

cents (200) millions de dollars EU à un milliard deux cent cinquante millions (1 250 000 000) de dollars EU, répartis en 5 milliards d'actions ordinaires de 25 centimes chacune.

Sur les 226,4 millions d'actions émises en droits préférentiels approuvées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2005, 108,2 millions d'actions étaient toujours non émises au 1^{er} janvier 2006. Ces actions ont été émises au cours de l'année à travers un placement privé de 60,7 millions d'actions, et par la conversion de 38 millions de dollars EU de prêts convertibles contractés au cours de l'année pour 47,5 millions d'actions au prix de 0,80 dollar EU par action. Suite à la résolution prise à l'Assemblée Générale du 23 juin 2006 approuvant une recapitalisation par l'émission d'une action ordinaire pour 5 actions ordinaires détenues, 101,5 millions d'actions ont été émises. Au total, le nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2006 est de 611 millions.

Le 11 septembre 2006, toutes les actions émises de la Société ont été simultanément inscrites sur les trois places boursières de l'Afrique de l'Ouest, à savoir la Ghana Stock Exchange (GSE), la Nigerian Stock Exchange (NSE) et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, la BRVM qui est la place boursière de la zone UEMOA, basée à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Les Membres du Conseil d'Administration et le Secrétaire Général

Les noms des Administrateurs de la Société et le nom du Secrétaire Général sont indiqués aux pages 10 à 13 du présent rapport.

Au 31 décembre 2006, le Conseil comptait quatorze (14) membres dont huit (8) administrateurs non exécutifs et six (6) administrateurs exécutifs. M. Offong Ambah a remplacé Mme Funke Osibodu en qualité de Directeur Régional du Nigeria ; il a par conséquent été coopté en qualité d'administrateur exécutif et sa nomination a été subséquemment approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2006. Messieurs Paulo Gomes, André Siaka et Isyaku Umar ont été cooptés en qualité d'administrateurs non exécutifs ; conformément aux statuts de la Société, leur nomination devra être approuvée par l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007. Par ailleurs, comme le prévoit la politique de succession du Conseil d'Administration, Chief Philip Asiodu, l'un des actionnaires fondateurs du Groupe, s'est retiré de la présidence du Conseil en juin 2006 après avoir remarquablement servi les intérêts du Groupe pendant plusieurs années ; M. Mandé Sidibé a été élu pour le remplacer comme Président du Conseil d'Administration,

pour un mandat de trois ans renouvelable une fois. Le Conseil d'Administration s'est réuni huit (8) fois au cours de l'année. Les trois (3) Comités du Conseil, à savoir le Comité de Gouvernance, le Comité d'Audit et de Respect des Normes ainsi que le Comité des Risques se sont régulièrement réunis au cours de l'année pour délibérer sur les divers aspects relevant de leurs attributions respectives.

Le comité ad hoc mis en place en 2005 pour le suivi du projet de rapprochement avec First Bank Nigeria a assuré ses fonctions jusqu'à l'expiration de l'accord en septembre 2006.

Le Gouvernement d'entreprise et le respect des normes

La Société fonctionne selon des politiques et des règles de gestion destinées à encourager la bonne gouvernance et la transparence des affaires, à éviter de possibles conflits d'intérêts et à promouvoir des pratiques commerciales basées sur une éthique rigoureuse. Voir les pages 15 à 18 pour plus de détails.

Ainsi, le Conseil a adopté en 2005 les principes et méthodologies de gouvernance d'entreprise de la Société Financière Internationale (SFI) pour guider la composition et les termes de références du Conseil d'Administration et de ses Comités.

Les filiales

A fin 2006, Ecobank était implanté dans 15 pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Conakry, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo. Au cours de l'année 2006, des démarches ont été initiées pour obtenir des agréments en vue de l'implantation de nouvelles filiales en Guinée Bissau, Sao Tomé et Principe et de l'acquisition d'une banque en République Centrafricaine ; ces deux nouvelles filiales sont opérationnelles depuis le début de l'année 2007, faisant passer le nombre total des pays dans lesquels le Groupe opère à 18.

Notre filiale spécialisée dans la banque d'investissement, Ecobank Development Corporation (EDC), a développé ses activités ainsi que son réseau d'implantation au cours de l'année, et son équipe de direction a été renforcée. Toutes les opérations boursières et de courtage du Groupe ont été centralisées à EDC et la dénomination générique "EDC" a été adoptée pour toutes nos unités de courtage dans les trois principaux pôles financiers de la région, à savoir, Abidjan, Accra et Lagos.

eProcess International SA, notre filiale qui assure les services partagés du Groupe a également été renfor-

cée en vue de jouer un rôle stratégique accru dans l'amélioration de notre efficacité et la réduction des charges opérationnelles.

Ecobank Transnational Incorporated détient une part majoritaire dans le capital de toutes ses filiales. Elle leur procure une assistance technique dans les domaines de la gestion opérationnelle et technique, de la formation, du développement des affaires et de conseil.

Les événements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement, postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant affecter de manière significative la situation financière du Groupe au 31 décembre 2006 et ses résultats de la période, et qui n'a pas été adéquatement provisionné ou déclaré, n'a été révélé.

Les responsabilités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a pour responsabilité la préparation de la situation financière qui donne une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société à la fin de l'exercice social.

C'est ainsi que Conseil d'Administration doit s'assurer que :

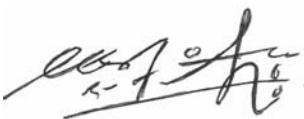
- Des procédures de contrôle interne adéquates sont définies en vue de préserver les actifs, prévenir ou détecter les fraudes et autres irrégularités ;
- Les livres comptables sont correctement tenus ;
- Les procédures comptables idoines sont respectées ;
- Des principes comptables appropriés sont appliqués de façon systématique ;
- Les états financiers sont élaborés dans la perspective d'une continuité des activités de la Société à moins que les circonstances ne laissent présumer le contraire.

Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes travaillant de concert, PricewaterhouseCoopers Lagos (Nigeria) et PricewaterhouseCoopers Abidjan (Côte d'Ivoire), ont exprimé leur volonté de poursuivre leur mission avec la Société. Une résolution sera proposée en vue d'autoriser le Conseil d'Administration à déterminer leur rémunération.

Le 16 mars 2007.

Pour le Conseil
d'Administration et p.o.,
Le Secrétaire Général
Samuel K. Ayim



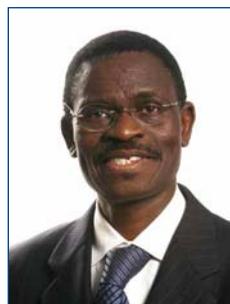
Le Conseil d'Administration



Mandé Sidibé
Président



Arnold Ekpe
Directeur Général
du Groupe



**Christian N.
Adovelande**



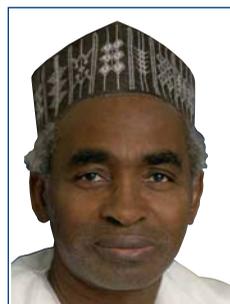
Oba A. Otudeko



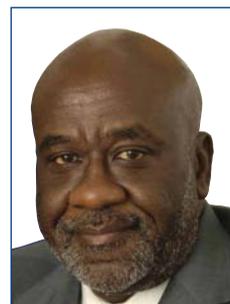
Paulo Gomes



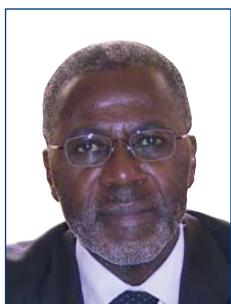
Kolapo A. Lawson



Isyaku Umar



J. Kofi Bucknor



Andre Siaka



Evelyne Tall*



Offiong Ambah*



Albert K. Essien*



Patrick Akinwuntan*



Christophe J. Lawson*

* Directeurs Exécutifs

La Société a un Conseil d'Administration de quatorze membres, qui supervise et dirige les cadres supérieurs du Groupe. Le Conseil d'Administration de la Société est composé de six administrateurs exécutifs et huit administrateurs non exécutifs, issus pour la plupart d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Tous sont des hommes d'affaires et des professionnels d'exception.

Mandé Sidibé (Président)

Mandé Sidibé a été Premier Ministre de la République du Mali et avant cela, Conseiller Spécial du Président de la République du Mali. Il a également servi comme administrateur de la Société Malienne de Financement (SOMAFI). Une partie de sa carrière s'est déroulée à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) où il a occupé divers postes, notamment celui de Directeur National de la BCEAO Mali et Conseiller Spécial du gouverneur de la BCEAO. Il a également servi au Fonds Monétaire International (FMI) à plusieurs postes, notamment en tant que Chef de Division au Département Afrique, et Economiste Principal au sein du même département.

Arnold Ekpe

Arnold Ekpe est revenu à la Société en tant que Directeur Général du Groupe en 2005. Il avait déjà servi à ce poste de 1996 à 2001 avant de rejoindre United Bank for Africa, une des trois premières banques du Nigeria, en qualité de Directeur Général de 2002 à 2004. Il a plus de 25 ans d'expérience dans le secteur de la banque africaine et internationale, ayant également travaillé en Europe, en Afrique du Sud et en Afrique de l'Ouest pour Citibank et First Chicago. Il a été Vice-président et Directeur Afrique subsaharienne pour le commerce international et la banque d'investissement chez Citibank et a réalisé des transactions clés en financement du commerce international et en banque d'investissement sur l'Afrique de l'Ouest et en Afrique Australe. M. Ekpe est diplômé d'ingénierie mécanique de l'Université de Manchester et a un diplôme de Business Administration, de la Manchester Business School.

Christian N. Adovelande

Christian Adovelande est Président de la Banque pour l'Investissement et le Développement de la CEDEAO (BIDC). Il a été Président Directeur Général de Cauris Management SA et Directeur Général de Cauris Investissements SA, une société régionale de capital risque basée à Lomé, Togo. Il a été Secrétaire Général et Directeur Général par intérim du Fonds GARI S.A. et a également occupé des postes clés à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Il représente la BIDC au Conseil d'Administration de Ecobank Transnational Incorporated (ETI).

Oba A. Otudeko

Ayoola Oba Otudeko est Président du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés au Nigeria et à l'extérieur du Nigeria, dont Honeywell Group, Pivot Engineering Company, Honeywell Flour Mills, Broadview Engineering Company, Fan Milk et Pavillon Technologies. Il est également administrateur de First Bank of Nigeria, Guinness Nigeria, British American Tobacco Nigeria et de plusieurs Chambres de Commerce, y compris celle du Nigeria-Afrique du Sud dont il est le Président. Il est également membre du Conseil d'Administration de sociétés à l'étranger dont Delmas Overseas. Il est membre du Comité consultatif de la London Business School et Recteur de Olabisi Onabanjo University, l'université de l'Etat d'Ogun au Nigeria. Il a été membre du Conseil d'Administration de la Banque Centrale du Nigeria (1990-97), de la National Maritime Authority Nigeria (Président), membre de l'Assemblée Constitutionnelle du Nigeria (1988-89) et du National Economic Summit Group. Il a été décoré de la distinction de Officer of the Federal Republic of Nigeria (Ofr). M. Otudeko est expert comptable et banquier.

Conseil d'Administration (suite)

Paulo Gomes

Paulo Gomes est un ancien Administrateur exécutif du Groupe de la Banque Mondiale (Washington D.C.) où il a séjourné de 1998 à 2006. De 1995 à 1998, il a servi au Ministère des Finances, de la Planification et du Commerce de la Guinée Bissau en qualité de Conseiller Principal, de Directeur de la stratégie, de l'Investissement public et de la dette. En 1996, il était l'Assistant du Directeur du Développement de la Monitor Company à Boston, Etats-Unis. En 1997, toujours à Boston, il rejoint la Citizen Energy Corporation en qualité d'Assistant au Directeur exécutif. M. Gomes est diplômé d'Etudes Politiques Economiques de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, France, et d'un Masters en Economie et Management de la Kennedy School of Government, Cambridge, Etats Unis.

Kolapo A. Lawson

Kolapo Lawson dirige un groupe industriel et commercial diversifié, opérant au Royaume Uni et dans une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. Il est Président du Conseil d'Administration de Polfa Nigeria et administrateur de deux sociétés cotées en bourse : Beta Glass Plc. et Pharma Deko Plc. Il a également été administrateur de Ecobank Nigeria de 1989 à 1997 et de Ecobank Togo de 1990 à 1993. M. Lawson est diplômé en Economie et est membre de l'Institute of Chartered Accountants d'Angleterre et du Pays de Galles, et de l'Institute of Chartered Accountants du Nigeria.

Isyaku Umar

Isyaku Umar a démarré sa carrière au sein de la représentation de la UAC au Nigeria; de 1972 à 1976, il a servi l'Etat de Kano en qualité de Secrétaire du Draught Relief Committee (Comité de lutte contre la sécheresse), puis de Secrétaire principal privé du Gouverneur militaire. Ensuite, il est devenu le Directeur Général de la Mai-Naisara and Sons Ltd de 1977 à 1979, puis le Directeur Général de Tofa General Enterprises Ltd. de 1979 à ce jour. M. Umar est titulaire d'une licence en sciences sociales et économiques de l'Université de Pittsburgh, et d'un Masters en administration publique obtenu aux Etats Unis.

J. Kofi Bucknor

Kofi Bucknor est Associé de Kingdom Zephyr Africa Management Company et Directeur Général de J. Kofi Bucknor & Associates au Ghana. Il est également Président du Conseil d'Administration de la Ghana Stock Exchange (la Bourse du Ghana) et conseiller du Prince Alwaleed Bin Talal Bin Abdulaziz Al Saud d'Arabie Saoudite. Koffi Bucknor a également été Directeur général de CAL Merchant Bank au Ghana, Directeur exécutif, en charge du département de la banque institutionnelle chez Lehman Brothers à Londres, Trésorier à la Banque Africaine de Développement (BAD) à Abidjan, Côte d'Ivoire, et Vice-Président de Chemical Bank à New York.

André Siaka

André Siaka est le Directeur Général de la Cameroon Brewery Limited (Les Brasseries du Cameroun) depuis 1988. Avant ce poste, il a travaillé à la Société Générale, à Paris. André Siaka est un Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris en France.

Evelyne Tall

Evelyne Tall est la Directrice régionale de la zone UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Elle a commencé sa carrière bancaire en 1981 à Citibank à Dakar, Sénégal, où elle a travaillé dans plusieurs domaines, notamment le crédit, les institutions financières, la gestion de passifs et enfin pour l'unité des institutions financières régionales. Elle a rejoint Ecobank Mali en tant que Directrice Générale Adjointe en 1998 avant d'être promue Directrice Générale en 2000. La même année, elle a été mutée à Ecobank Sénégal en tant que Directrice Générale. Elle a été nommée Directrice régionale de la zone UEMOA en octobre 2005. Mme Tall est titulaire d'une licence en Anglais de l'Université de Dakar, Sénégal et détient également un diplôme en commerce, distribution et marketing de l'Ecole d'Administration et de Direction des Affaires de Paris, France.

Offong Ambah

Offong Ambah est Directeur Général de Ecobank Nigeria et Directeur régional pour la zone Nigeria. Entre 1985 et 1991, il a travaillé à la International Merchant Bank et à la City Trust Merchant Bank au Nigeria. En 1991, il démarre sa carrière à Ecobank où il rejoint l'équipe de direction de Ecobank Nigeria. Il y sert dans les départements de la Trésorerie, du Financement des entreprises, du Crédit et de la Banque de Détail. En 1999, il est muté au Libéria pour créer Ecobank Liberia dont il est le Directeur Général. En 2002, il quitte le Groupe pour rejoindre United Bank for Africa où il a occupé le poste de Directeur exécutif. Il a quitté UBA en 2005 et a été nommé Président du Conseil Intérimaire des Administrateurs de Allstates Trust Bank par la Banque Centrale du Nigeria. En mars 2006, il quitte Allstates Trust Bank pour reprendre du service à Ecobank en qualité de Directeur Général de Ecobank Nigeria et Directeur régional pour la zone Nigeria. M. Ambah a une Licence d'Economie de l'Université de Lagos et une Maîtrise d'Economie de l'Université d'Ibadan au Nigeria.

Albert Kobina Essien

Albert Essien est le Directeur régional de la WAMZ (Ghana, Guinée, Sierra Léone et Gambie). Il a débuté sa carrière bancaire en 1986 à la National Investment Bank à Accra au Ghana. Il a rejoint le département de la banque institutionnelle de Ecobank Ghana en 1990. En 1997, il devient Directeur des Risques puis est promu Directeur Général Adjoint en 2001 et Directeur général en 2002. Il a été nommé Directeur régional de la WAMZ en octobre 2005. M. Essien est titulaire d'une licence en Economie (1979) de University of Ghana, Legon, Accra.

Patrick Akinwuntan

Patrick Akinwuntan est le Directeur exécutif en charge des Opérations, de la Technologie et de la Banque de détail. Il est également Directeur de eProcess. Il a rejoint Ecobank Nigeria en 1996 en tant que Directeur de la banque commerciale et de la Zone Ouest II. Il travailla ensuite aux postes suivants au sein du Groupe : Contrôleur financier du Groupe, Directeur de la banque de détail et de la banque commerciale pour Ecobank Nigeria. Avant Ecobank, il a travaillé pour Ernst & Young, Manufacturers Merchant Bank et Springfountain Management Consultants à Lagos, Nigeria. M. Akinwuntan détient un Master's Degree in Business Administration (Finance) et est membre de l'Institut des Experts Comptables du Nigeria (FCA) ainsi qu'associé de l'Institut de Taxation (ACTI) du Nigeria.

Christophe Jocktane-Lawson

Christophe Jocktane-Lawson est le Directeur exécutif en charge du Développement institutionnel et de la Banque de grande clientèle. Il a débuté sa carrière bancaire chez Citibank Libreville au Gabon en 1985. Il a travaillé à plusieurs postes, notamment en qualité de chargé des relations clients, Directeur du département du secteur privé, Directeur du département du secteur public, chef d'agence, Directeur de la banque institutionnelle, Directeur des risques, et Directeur Adjoint. Il a quitté Citibank pour rejoindre Ecobank Bénin en 2000 en tant que membre de l'équipe de direction. Il deviendra ensuite Directeur Général Adjoint puis Directeur Général en 2002. M. Jocktane-Lawson est titulaire d'une maîtrise en finance de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, France et d'une licence en Economie de l'Université de Paris XIII, France.

Direction du Groupe (au 31 janvier 2007)

Direction Executive

Arnold Ekpe	Directeur Général du Groupe
Evelyne Tall	Directrice Régionale, UEMOA
Albert Essien	Directeur Régional, WAMZ
Abou Kabassi	Directeur Régional, CEMAC
Offong Ambah	Directeur Régional, Nigeria
Christophe Jocktane-Lawson	Directeur, Développement Institutionnel et Banque de Grande Clientèle
Patrick Akinwuntan	Directeur, Opérations, Technologie et Banque de Détail
Antoine Kayembe Nzongola	Directeur des Risques
Laurence do Rego	Directrice Financière du Groupe
Robert Kwami	Directeur de l'Audit et du Respect des Normes
Ronke Wilson	Directrice des Ressources Humaines
Samuel Ayim	Secrétaire Général / Conseiller Juridique du Groupe

Directeurs Généraux des Filiales

Cheick Travaly	Bénin
Aboubacar Youssoufou	Burkina Faso
Abou Kabassi	Cameroun
Abdel Kader Lawani	Cap Vert
Martin Djedjes	Côte d'Ivoire
Samuel Ashitey Adjei	Ghana
Anasthasie Darboux	Guinée Bissau
Assiongbon Ekué	Guinée Conakry
Esijolone Okorodudu	Libéria
Yves Coffi Quam-Dessou	Mali
Charles Daboiko	Niger
Offong Ambah	Nigeria
Ehouman Kassi	Sénégal
Karen Akiwumi-Tanoh	Sierra-Leone
Karim Mahamat Ali	Tchad
Roger Dah-Achinanon	Togo

Filiales Spécialisées

Patrick Akinwuntan	eProcess International S.A. (Togo)
Michael Ashong	Ecobank Development Corporation (Togo)
Mahama Iddrissu	Ecobank Stockbrokers Limited (Ghana)
Tunde Ayeni	ESL Securities Limited (Nigeria)
Adonis Séka	Ecobank Investment Corporation (Côte d'Ivoire)

Gouvernement d'entreprise

Engagement pour une bonne gouvernance d'entreprise

Le Groupe Ecobank s'est engagé à promouvoir une bonne gouvernance d'entreprise. Le Groupe estime qu'une bonne gouvernance permet de créer de la valeur pour l'actionnaire. Ecobank a été l'une des premières institutions bancaires de l'Afrique de l'Ouest à formaliser les principes de la bonne gouvernance et à les intégrer à sa culture d'entreprise. C'est ainsi que Ecobank vise à se conformer aux meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance d'entreprise. L'adhésion aux principes de gouvernance est articulée dans un certain nombre de documents de la Société. Les statuts de la Société et ceux de ses filiales définissent les rôles respectifs de la Direction, du Conseil d'Administration et des actionnaires (y compris la protection des droits des actionnaires minoritaires) dans la gestion du Groupe. Le Groupe dispose de règlements intérieurs uniformes pour les Conseils d'Administration, une Charte de gouvernance d'entreprise, des Codes de conduite pour les administrateurs et un Code de déontologie des affaires pour le personnel. Tous ces éléments visent à assurer la transparence et la responsabilisation au sein du Groupe.

Le Conseil d'Administration a récemment adopté comme cadre de référence les principes et la méthodologie de la Société Financière Internationale (SFI) sur la gouvernance d'entreprise. Les pratiques du Groupe s'inspirent également des normes du Comité de Bâle relatifs à la gouvernance.

En 2006, le Conseil a officiellement adopté, pour son application à travers le Groupe, la définition du profil de l'administrateur indépendant telle que proposée par la SFI. Il a également retenu les critères suivants pour la nomination des administrateurs non exécutifs :

- **Indépendance** – Bien qu'il ne soit pas requis de tous les administrateurs non exécutifs qu'ils répondent au profil d'administrateur indépendant tel que mentionné ci-dessus, ils doivent tous être en mesure d'exercer un jugement indépendant et de prendre librement des décisions ;
- **Des capacités entrepreneuriales confirmées** – une solide expérience en affaires et une compréhension des procédures institutionnelles et professionnelles confirmées à travers une carrière réussie et une solide réputation dans le monde des affaires ;
- **Leadership et expérience en qualité d'administrateur** – la capacité reconnue d'ajouter de la valeur à un Conseil d'Administration, de faire preuve de lea-

dership, et de défendre des opinions objectives et constructives ;

- **Capacités techniques spéciales et expertise** – une bonne expérience dans le secteur bancaire (notamment la banque de détail, mais également banque commerciale et/ou d'investissement), en comptabilité, et/ou en droit, une autre expertise non encore acquise par l'équipe de direction et qui se révélera précieuse, particulièrement dans les marchés émergents ;
- **Intégrité** – un haut niveau d'intégrité, d'éthique ainsi que des valeurs professionnelles et personnelles qui coïncident avec celles de l'institution ;
- **Personnalité** – une forte personnalité, ajoutée à la capacité et la volonté de relever des défis et de faire ses preuves ; un bon jugement en affaires, une forte aptitude interpersonnelle, une bonne capacité d'écoute et de communication efficace, objective et concise ;
- **Disponibilité** – une disponibilité suffisante pour accomplir les charges d'un administrateur non exécutif ;
- **Autres considérations** – l'importance d'apporter de la diversité au Conseil d'Administration, en termes d'âge, de genre, de nationalité, etc.

Guidé par le Code relatif aux Administrateurs Non Exécutifs de l'Association Nationale des Administrateurs d'Entreprises (National Association of Corporate Directors, NACD) des Etats-Unis d'Amérique, le Conseil d'Administration a adopté des outils d'évaluation des performances du Conseil dans son ensemble, et de ses membres pris individuellement.

Structure de Gouvernance au sein du Groupe Ecobank

Les documents de gouvernance du Groupe Ecobank soulignent les politiques et clarifient les rôles et responsabilités respectifs des structures de gouvernance au sein du Groupe.

Les principes clés qui sous-tendent la structure de gouvernance du Groupe sont définis comme suit :

- La société mère agit en tant qu'architecte stratégique ayant très peu d'implication dans la gestion opérationnelle et la prise de décision au niveau des filiales. Elle définit la stratégie et l'orientation globale du Groupe, ainsi que ses politiques et procédures. Elle les supervise au moyen de contrôles et d'audits afin de s'assurer qu'elles respectent à la

Gouvernement d'entreprise (suite)

fois les politiques et normes du Groupe et les dispositions réglementaires locales ;

- La prise de décisions opérationnelles est individualisée et maintenue au niveau le plus proche possible du client et de l'entité chargée d'engager l'action ;
- La responsabilisation individuelle est formalisée par la mise en place d'une délégation de pouvoirs appropriés ;
- La bonne coordination des activités du Groupe est assurée par un niveau élevé de concertation d'une part, entre la société mère et ses filiales, et d'autre part, au niveau des filiales elles-mêmes, entre les Conseils d'Administration et Directions Générales respectifs ;
- Des termes de référence et des responsabilités clairs sont fixés pour les Comités du Conseil d'Administration et les Comités de direction ; en dehors de ces cadres formels, la communication et l'échange des informations est fluide au sein du Groupe ; le Groupe pratique une politique "de porte ouverte".

Les organes qui assurent la gouvernance du Groupe sont les suivantes :

- Le Conseil d'Administration de la Société
- Les Conseils d'Administration des filiales
- Le Comité exécutif de gestion du Groupe
- Le Comité exécutif de gestion des filiales
- La réunion annuelle des Directeurs généraux des filiales.

Des sous-comités appropriés sont également mis en place, à titre temporaire ou permanent, pour traiter de problèmes ponctuels. Une brève description des rôles et responsabilités de chacun de ces organes de gouvernance est présentée ci-après.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la société est élu par ses actionnaires à qui il rend compte de la bonne gestion et de l'administration du Groupe. Sa mission principale est de veiller à la rentabilité à long terme de l'institution, dans l'intérêt des actionnaires. Suivant la Charte de Gouvernance du Groupe, le Conseil d'Administration est guidé par les principes suivants :

- La délimitation claire et la séparation des responsabilités entre le Conseil d'Administration et la Direction de la société, afin de garantir la non ingérence du Conseil dans la gestion opérationnelle du Groupe ;
- Une opinion objective et indépendante de celle de la direction sur la conduite des affaires de la société ;

- Toute décision doit être basée sur une information adéquate et être prise de bonne foi, avec l'attention et le soin requis pour protéger et servir les intérêts du Groupe et de ses actionnaires ;
- Le respect des lois et réglementations applicables dans le cadre de la stratégie et de l'orientation du Groupe ;
- En cas de conflit entre la politique du Groupe et les lois nationales des pays d'implantation des filiales, c'est la législation locale qui s'applique ;
- La conduite des affaires dans la transparence, en évitant les conflits d'intérêts pouvant affecter les membres du Conseil d'Administration ;
- La communication suffisante, précise et diligente de toute information pertinente relative aux intérêts personnels des administrateurs.

Le Conseil a récemment approuvé l'élargissement de sa composition à cinq nouveaux administrateurs exécutifs. Suite au retrait de l'ancien Président du Conseil, Chief Philip C. Asiodu et la cooptation de trois administrateurs non-exécutifs, le Conseil est actuellement constitué de quatorze membres, à savoir six administrateurs exécutifs et huit administrateurs non exécutifs (voir pages 10 et 13). La politique du Conseil consiste à s'assurer qu'il comprend toujours une majorité d'administrateurs non-exécutifs.

Le Conseil dispose de trois Comités, à savoir le Comité de Gouvernance, le Comité d'Audit et de Respect des Normes ainsi que le Comité des Risques. La composition et les termes de référence de ces Comités sont résumés ci-dessous :

Le Comité de Gouvernance

Composition

Ce Comité compte quatre membres : le Président du Conseil d'Administration, (pour le moment), le Directeur Général du Groupe et deux administrateurs non exécutifs (Messieurs Christian Adovelande et Oba A. Otudeko). Le secrétariat du Comité est assuré par le Secrétaire Général du Groupe.

Responsabilités

- Formuler, réviser, et de manière générale, veiller à la mise en oeuvre des politiques applicables à toutes les entités du Groupe, à la bonne gouvernance au sein du Groupe ;
- Gérer les relations entre la Société, ses actionnaires et ses filiales, et les relations avec les Conseils d'Administration des filiales ;

- Formuler de nouvelles politiques du Groupe et réviser les politiques existantes, y compris la structure organisationnelle ;
- Gérer les relations avec les autorités de réglementation et les tiers ;
- Assurer la conduite des affaires du Conseil d'Administration entre deux réunions du Conseil ou lorsque celui-ci ne siège pas ;
- Recommander la nomination d'administrateurs exécutifs et non exécutifs ;
- Réviser la stratégie et les politiques des ressources humaines du Groupe et la rémunération des cadres supérieurs.

Le Comité d'Audit et de Respect des Normes

Composition

En 2006, le Comité était composé de deux administrateurs non exécutifs (Messieurs Mandé Sidibé et Kofi Bucknor) et de deux représentants des actionnaires (Monsieur Kwasi Boatın, Directeur Financier de la Social Security and National Insurance Trust du Ghana et de Monsieur Ayi A. Amavi). Lorsque l'ordre du jour le nécessite, le Directeur Général du Groupe également assiste aux réunions du Comité.

Tous ces membres ont une solide connaissance des affaires et disposent de compétences en matière de concepts et de pratiques comptables.

Le Directeur de l'Audit et du Respect des Normes et la Directrice Financière du Groupe en assurent le secrétariat.

Responsabilités

- Examiner les contrôles internes effectués, y compris les contrôles financiers et opérationnels ;
- Passer en revue la fonction d'audit interne et diligenter des missions d'audits et de révision ;
- Faciliter le dialogue entre les auditeurs et la direction concernant les résultats des audits ;
- Proposer la désignation des commissaires aux comptes ainsi que leur rémunération ;
- Travailler avec les Commissaires aux comptes pour réviser les comptes annuels avant l'arrêté desdits comptes par le Conseil d'Administration ;
- Veiller au respect de toutes les lois, réglementations et normes opérationnelles applicables.

Le Comité des Risques

Composition

En 2006, le Comité était composé de quatre membres : Les administrateurs Messieurs Kolapo Lawson (le pré-

sident du Comité), Christian Adovelande, Kofi Bucknor et le Directeur Général du Groupe. Ses membres disposent d'une solide connaissance des affaires et des compétences en finance, banque, gestion en général et gestion des risques et crédits en particulier. Le secrétariat du Comité est assuré par le Directeur des Risques du Groupe.

Responsabilités

- Participer à la détermination et à l'élaboration des politiques et procédures de gestion des risques de crédit, opérationnels, de marché et tout autre risque à travers le Groupe ;
- Etablir clairement les risques acceptables et leur niveau ;
- Déterminer et réviser les limites d'approbation des crédits par la Direction.
- Revoir et ratifier les changements de politique de crédit initiés par la Direction.
- Veiller à la conformité avec des politiques de crédit de la banque avec les exigences réglementaires prescrites par les autorités de réglementation ou de supervision.
- Examiner périodiquement les rapports sur le portefeuille de crédit et évaluer la performance du portefeuille.
- Examiner tous les autres risques liés à la technologie, au marché, à l'assurance à la réputation, aux réglementations, etc.

Les Conseils d'Administration des filiales

Dans leurs pays respectifs, les filiales de Ecobank fonctionnent comme des structures autonomes locales. La Société est actionnaire majoritaire dans toutes les filiales mais les citoyens et les institutions des pays hôtes sont les investisseurs typiques des filiales. Chaque filiale a un Conseil d'Administration dont la majorité des membres sont des administrateurs non-exécutifs.

La Charte de Gouvernance du Groupe requiert que le Conseil d'Administration de la filiale de chaque pays soit guidé par les mêmes principes que ceux applicables au Conseil d'Administration de la Société. En règle générale, et sous réserve de la réglementation locale et de la taille du Conseil, les Conseils d'Administration des filiales disposent du même nombre de comités que celui de la Société.

Dans le but d'assurer une gestion efficace et appropriée des filiales, en adéquation avec l'orientation et la stratégie globale du Groupe, le Conseil d'Administration de chaque filiale rend compte à ses actionnaires. Les Conseils d'Administration des filiales ont des

Gouvernement d'entreprise (suite)

obligations statutaires déterminées par le droit des affaires et la réglementation bancaire en vigueur dans les pays respectifs. En cas de conflit entre les politiques et procédures du Groupe et les lois nationales, ces dernières s'appliquent.

Le Comité Exécutif de Gestion du Groupe

Ce Comité est composé de treize membres : Le Directeur Général du Groupe, les Directeurs Régionaux, les Directeurs Opérationnels et les Directeurs des Unités Fonctionnelles du Groupe. Ils sont responsables de la gestion opérationnelle du Groupe et de ses filiales.

Le Comité Exécutif de Gestion du Groupe rend compte au Conseil d'Administration de la Société et joue un rôle prépondérant en matière de gouvernance du Groupe. Il gère la stratégie globale et les grandes orientations du Groupe, lorsque nécessaire les soumet pour approbation au Conseil d'Administration, et supervise leur mise en œuvre. Le Comité dispose de pouvoirs de décisions spécifiques dans certains domaines de la gestion du Groupe. En particulier, le Comité Exécutif travaille en étroite collaboration avec, et assiste le Directeur Général du Groupe dans les domaines ci-après :

- Définir et élaborer la stratégie du Groupe.
- S'assurer de la cohérence du plan stratégique des filiales avec la stratégie globale du Groupe ;
- Suivre et piloter les performances du Groupe en fonction du plan stratégique ;
- Mettre en œuvre les politiques et décisions du Groupe ;
- Emettre des recommandations sur diverses questions relatives au personnel ;
- Evaluer et suivre l'état d'avancement des principaux projets du Groupe et des filiales ;
- Recommander l'ouverture ou la fermeture de filiales ;
- Apporter une réponse appropriée aux facteurs liés à l'environnement, aux réglementations, aux politiques gouvernementales, à la concurrence et à toutes autres questions analogues à travers le Groupe ;
- Formuler des politiques en vue de promouvoir les objectifs du Groupe ;
- Prendre des décisions importantes dans les domaines où le Comité Exécutif bénéficie d'une délégation de pouvoirs.

Le Comité Exécutif de Gestion des filiales

Le Comité Exécutif de Gestion des filiales est composé du Directeur Général de la filiale et des princi-

aux cadres supérieurs de la filiale. En dehors de la gestion quotidienne de la filiale, ce Comité est également chargé de :

- Gérer les objectifs stratégiques de la filiale en accord avec la stratégie du Groupe ;
- Définir les missions et objectifs globaux de la filiale ;
- S'assurer de la cohérence du plan opérationnel de la filiale avec la stratégie globale du Groupe ;
- Approuver les grandes orientations et la stratégie des différents départements de la filiale ;
- Prendre des décisions concernant les projets opérationnels et les budgets de la filiale ;
- Examiner les rapports financiers et de contrôle interne de la filiale ;
- Piloter la performance de la filiale par rapport au plan stratégique ;
- Suivre l'état d'avancement des principaux projets de la filiale ;
- Apporter une réponse claire et pertinente aux facteurs liés à l'environnement, aux réglementations, aux politiques gouvernementales, à la concurrence et à toute autre question similaire dans la filiale ;
- Formuler des politiques en vue de la promotion des objectifs de la filiale ;
- Informer la Société sur l'adaptation de la stratégie du Groupe aux spécificités de l'environnement local de la filiale ;
- Donner des conseils sur les législations et réglementations locales ayant un impact sur les politiques du Groupe.

La réunion annuelle des Directeurs Généraux des filiales

La réunion annuelle des Directeurs Généraux des filiales regroupe les Directeurs Généraux des filiales et les Responsables des Unités Fonctionnelles du Groupe, pour analyser la stratégie et les politiques du Groupe. Cette réunion joue un rôle clé car elle permet de faciliter l'harmonisation et l'intégration de la stratégie du Groupe. Son rôle est de :

- Partager et disséminer l'information, les expériences et les meilleures pratiques à travers le Groupe.
- Initier des politiques qui favorisent l'intégration et la promotion du concept de "Banque Unique".
- Promouvoir l'intégration et la standardisation des politiques et procédures du Groupe.
- Promouvoir et suivre la conformité avec les normes opérationnelles du Groupe.
- Contribuer à la formulation des politiques du Groupe.

Action sociale et pérennité de l'entreprise

Introduction

L'objectif principal de cette section est d'illustrer la diversité et le large éventail des projets et politiques lancées et soutenues par Ecobank, en matière d'action sociale.

L'action sociale de l'entreprise a trait à la contribution des entreprises au développement durable. Elle couvre l'implication d'une entreprise dans des domaines tels que les droits de l'homme, les ressources humaines, les relations avec les clients, les fournisseurs et autres parties prenantes, le gouvernement d'entreprise, l'environnement et la contribution au développement de la communauté et de la société en général. L'action sociale est de plus en plus considérée comme une question stratégique de nature à garantir le développement d'un monde durable et d'accroître la compétitivité de l'entreprise. Nombre d'organisations internationales et d'investisseurs en ont fait une priorité dans leur démarche pour la sensibilisation à l'impact social des entreprises.

L'engagement de Ecobank

Nous sommes engagés à demeurer un Groupe qui se préoccupe de l'impact qu'il produit sur la société. Ecobank a une longue histoire d'engagement auprès des communautés au sein desquelles elle opère. Contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie à travers l'octroi d'aides financières à des particuliers, ou le financement d'affaires, le soutien aux communautés locales et au développement économique local, bâtir un capital social et humain plus grands, font partie intégrale de notre fondement et de notre identité.

Les résultats financiers

Les revenus nets générés en 2006 ont dépassé 348 millions de dollars EU. En générant ses revenus, nous avons consenti des prêts et procuré de l'aide pour plus de 1,8 milliard de dollars EU à l'endroit des gouvernements et des agences gouvernementales, des sociétés, des petites et moyennes entreprises, des institutions de micro finance et des particuliers, pour un montant de plus de 128 millions de dollars EU.

Nous avons payé collectivement plus de 42 millions de dollars EU en impôts, à des gouvernements en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, ce qui fait de nous l'un des plus gros payeurs d'impôts et l'un des plus grands contributeurs au développement économique et au bien-être social.

La Fondation Ecobank

La Fondation Ecobank, établie en 2005, est notre instrument de soutien à la communauté et de développement social d'une manière durable.

Jusqu'à un pour cent du résultat après impôts du Groupe peut être mis à la disposition de la Fondation Ecobank pour financer des projets et aider des communautés dans des pays où Ecobank est implanté.

Ainsi la Fondation Ecobank a déjà fait des dons s'élevant à plus de 650 000 dollars EU et a soutenu douze (12) projets dans trois (3) pays.

La Fondation accorde la priorité aux projets dans les domaines de l'éducation, la santé, la culture et la recherche.

En plus du financement qu'elle reçoit du Groupe, la Fondation peut aussi rechercher de l'aide en provenance de tiers, pour soutenir ses activités.

Le capital humain

Ecobank emploie plus de 5 860 personnes dans 305 agences, bureaux et kiosques. Nous estimons que nous apportons un soutien financier direct à un nombre de personnes équivalant à 5 fois le nombre de nos employés, ou plus de 29 000 personnes au total. Par le biais de nos contractants, nos fournisseurs et distributeurs, nous croyons que nous procurons directement et indirectement de l'emploi à un nombre plus grand de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ecobank offre en outre des opportunités de formation à près de 200 étudiants du premier cycle d'études supérieures et des élèves en fin de cycles d'études secondaires, à travers le Groupe.

Responsabilité sociale et pérennité de l'entreprise (suite)

Nos programmes de développement humain servent aussi à former un nombre croissant de professionnels, non seulement dans le secteur bancaire mais aussi dans des domaines connexes tels que la technologie, les télécommunications et les procédés de technologies intégrées.

L'environnement et la sécurité

En tant que Groupe bancaire, Ecobank finance des projets dans plusieurs secteurs. Ce faisant, Ecobank adhère au Code de l'Environnement de la Société Financière Internationale (SFI). En conséquence, les projets que nous finançons sont soigneusement étudiés pour nous assurer de ce qu'ils ne portent pas outre mesure préjudice à l'environnement et ne constituent pas un danger. Ecobank procède actuellement à la revue des Principes de l'Equateur, afin d'évaluer pleinement son applicabilité à ses activités.

Ecobank ne finance pas de projets impliquant les armes et les jeux de hasard ou des projets dont l'impact sur l'individu ou l'environnement est généralement considéré comme répréhensible.

En sa qualité de banque, les activités de Ecobank n'ont pas d'effet négatif sur l'environnement, lorsqu'on les compare à celles d'autres industries. Néanmoins, nous recherchons activement les voies d'un accroissement de notre responsabilité à l'égard des questions sur l'environnement, et sur la réduction des effets défavorables sur celui-ci. Ceci inclut la recherche de moyens par lesquels nous pouvons réduire l'utilisation de l'énergie, du papier et des émissions de dioxyde de carbone. Nous prévoyons que les nouveaux investissements dans la technologie et l'adoption croissante d'une technologie de contact à distance telle que la vidéo conférence, vont réduire les besoins en transports routier et aérien, avec leurs effets nuisibles à l'environnement, tout en évitant au Groupe des coûts de transports substantiels.

La Microfinance et réduction de la pauvreté

Ecobank est entrée en partenariat avec Accion International, l'une des institutions de micro finance de premier plan dans le monde, en vue d'établir des institutions de micro finance dans les pays où Ecobank opère. Dans le cadre de cet accord les deux parties travaillent à ouvrir des banques de micro

finance au Ghana et au Nigeria en 2007. Ces institutions cibleront des prêts à accorder aux couches les plus défavorisées de la société.

Ecobank finance aussi des institutions de micro finance existantes, en leur octroyant des lignes de crédit. Ces relations évoluent vers des alliances dans lesquelles on distribue également de simples produits bancaires tels que des comptes d'épargne et des produits de transferts de fonds.

L'éducation, l'emploi et la santé

Par le biais de la Fondation Ecobank, nous avons fourni des ordinateurs et du matériel d'apprentissage à des communautés au Tchad et au Mali. A travers nos programmes internes et externes de formation et de développement, nous contribuons à l'accroissement du vivier des compétences en matière bancaire en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au Nigeria, Ecobank s'est mis en partenariat avec la Campagne Nationale pour la Sensibilisation au SIDA, pour ouvrir des centres dans les universités afin d'éduquer les jeunes sur le SIDA. Actuellement la Banque a établi 7 centres dans l'ensemble du Nigeria.

La diversité

Ecobank, en raison de son étendue, constitue l'un des Groupes les plus diversifiés en Afrique, au regard de son personnel. Ecobank a également comme politique d'assurer la diversité dans les compétences de ses employés, sans que cela ne compromette la qualité de son personnel. Des rapports réguliers sont présentés et suivis de près pour contrôler l'adhésion de tous aux politiques du Groupe. Les employés proviennent de plus de 16 nationalités et communiquent en anglais et en français, les deux langues officielles de l'institution.

Pour ce qui est de la diversité des genres, 40 pour cent des employés sont du sexe féminin et le reste du sexe masculin. En termes de représentation au niveau des cadres supérieurs, 75 membres du personnel sur 257 sont des femmes. Sur les 16 Directeurs Généraux, 3 sont des femmes, et parmi nos 5 Directeurs exécutifs, on compte également une femme. Le Groupe a au nombre des employés de son

réseau, des personnes handicapées. 2,2 pour cent du personnel a plus de 50 ans tandis que 86 pour cent a moins de 40 ans.

L'application de la technologie

Ecobank a été à l'avant garde de l'utilisation de la technologie. Le Groupe applique la politique de "une personne, un ordinateur", grâce à laquelle tous les employés du Groupe sont détenteurs d'un ordinateur ou d'un portable pour l'exercice de leurs fonctions.

De plus, Ecobank exploite un réseau régional de télécommunications qui répond à la majorité de ses besoins en télécommunication et en technologie, y compris les liaisons de télécommunications, les plates-formes communes, les services d'Internet et d'email. L'adoption généralisée de la technologie et des télécommunications a joué un rôle crucial dans le développement réussi et l'expansion du Groupe.

Le Groupe met actuellement en œuvre le premier centre de services partagés en Afrique de l'Ouest, qui soit susceptible de consolider et de décentraliser plusieurs des activités et prestations actuellement effectuées par les différentes filiales du Groupe.

Le sport

Ecobank soutient le sport de différentes manières. Par le biais de nos diverses filiales, nous octroyons des dons en direction d'activités sportives dans les communautés où nous sommes présents. En plus, certaines de nos filiales ont des équipes sportives qui organisent des compétitions entre elles et participent aux activités sportives locales.

En 2006, Ecobank était l'un des plus gros contributeurs au financement des équipes africaines participant à la Coupe Mondiale. Nous avons agi en qualité de banque officielle et nous avons co-sponsorisé les équipes ghanéenne et togolaise dans leur participation à la Coupe du Monde.

Indicateurs clés de pérennité

Indicateurs	2006	2005	% Variation
Produit net bancaire (\$EU'000)	348 464	236 351	47
Impôts payés (\$EU'000)	42 934	22 790	88
Rendement moyen des capitaux propres (%)	23	23,8	-3
Ratio d'efficacité (%)	59	63	-6
Résultat net par action (cents)	13	11	18
Rendement moyen de l'actif (%)	3,0	2,5	20
Adéquation du capital (%)	19,0	21,7	-12
Salariés	5 860	2 602	125
% personnel féminin	40	38	5
% personnel féminin cadre supérieur	25	22	14
Investissement dans la formation et le développement (\$EU'000)	2 921	2 165	20
Dépenses en action sociale (\$EU'000)	654	710	-8

Ethique et transparence

Le Groupe Ecobank a établi ses politiques sur l'éthique de l'entreprise, qui s'appliquent aux administrateurs et aux employés à travers tout le Groupe. Ces politiques font l'objet de revues régulières pour s'assurer qu'elles sont conformes à la pratique internationale.

Code de conduite des administrateurs

Les administrateurs dans tout le Groupe doivent signer un code de conduite qui leur recommande d'adhérer à certains principes du Groupe. Ceci en complément à la conformité à toute règle ou tous codes applicables au plan national et régissant la conduite d'un administrateur.

Le Code de Conduite couvre des situations telles que :

La responsabilité fiduciaire

Les administrateurs doivent agir au mieux de l'intérêt de la Société et en faveur de la protection des intérêts des actionnaires, préserver les actifs de la Société et plus encore ses intérêts commerciaux ; ils doivent reconnaître l'intérêt d'autres parties prenantes tels que les employés, les clients et les communautés au sein desquelles nous opérons.

Les conflits d'intérêts

Il y a lieu d'éviter des conflits d'intérêts dans ses rapports avec la Société. Les administrateurs doivent s'abstenir d'utiliser à leur avantage leur position au sein du Conseil. Un administrateur doit recueillir l'approbation et le consentement du Conseil à chaque fois qu'il y a un risque potentiel de conflit d'intérêts et doit dénoncer tous faits matériels susceptibles de l'établir. Les administrateurs doivent aussi révéler tout intérêt direct ou indirect qu'ils pourraient avoir dans le consentement à un prêt, la conclusion de contrat ou l'octroi de facilités de crédit accordés par une société dans le Groupe.

La confidentialité

Il est demandé aux administrateurs d'observer la plus grande confidentialité à l'égard de toute information relative à l'entreprise, y compris celle concernant le personnel, les transactions et autres questions liées au fonctionnement de l'entreprise.

La présence aux réunions

Les administrateurs se doivent d'assister à toutes les réunions du Conseil et à se comporter de manière à favoriser la conduite efficace des Conseils d'Administration.

La non-ingérence

Les administrateurs ne doivent pas s'immiscer dans la gestion quotidienne de l'entreprise et doivent conserver la plus grande dignité dans leurs relations avec la Direction et les employés de la Société. Il leur est prescrit de procéder à une appréciation objective dans l'évaluation de la Direction et des actions de celle-ci.

Divulgaration de toute information susceptible d'affecter les relations de l'administrateur avec la Société.

Le délit d'initié

Un administrateur ne doit pas utiliser des informations obtenues en sa qualité de membre du Conseil d'Administration pour s'enrichir par le biais d'acquisition à son avantage, d'actions ou autres titres émis ou à émettre par la Société.

Règles d'éthique dans les affaires

Tous les employés du Groupe sont astreints à la signature ou l'adhésion aux règles régissant le Groupe dans la conduite de son activité. Ces règles exigent de tous les employés qu'ils se comportent d'une manière qui préserve l'intérêt global du Groupe. La violation des règles d'éthique propres à la conduite des affaires du Groupe pourrait entraîner des sanctions, y compris le licenciement.

Le respect des règles

Tous les employés doivent se conformer aux lois et réglementations nationales, aussi bien qu'aux politiques et procédures internes de la Société, dans la conduite de leurs tâches.

Ils doivent aussi s'efforcer de promouvoir une culture de respect de cette conformité.

La confidentialité

Tous les employés doivent éviter la divulgation intentionnelle ou non d'informations sensibles ou confidentielles à des personnes non autorisées. Les informations sensibles comprennent celles relatives aux clients du Groupe, les secrets commerciaux, les informations non ouvertes au public, les informations relatives à nos transactions avec les gouvernements, les organes de régulation ou les fournisseurs et toute information susceptible de porter gravement préjudice au Groupe.

Les conflits d'intérêts

Les employés doivent éviter toutes circonstances dans lesquelles leur intérêt personnel entre en conflit avec les intérêts de Ecobank ou de ses clients, ou paraît l'être.

La dénonciation de violation

Un employé qui suspecte la violation éventuelle d'une loi, une réglementation ou nos règles d'éthique, est encouragé à les dénoncer à son supérieur hiérarchique. Les employés sont supposés faire preuve de responsabilité en signalant de telles violations. Ecobank a également mis en place une politique de sonnette d'alarme par laquelle des employés peuvent tout en gardant l'anonymat dénoncer des incidents ou des situations qui causent un dommage ou sont susceptibles de causer d'importants torts à l'institution. Cette alternative est maintenue par le biais d'une structure internationale indépendante pour assurer l'efficacité de la politique et protéger l'identité de tout dénonciateur.

Connais ton client

La politique de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le terrorisme, de rigueur dans le Groupe Ecobank, exige de chaque employé, la connaissance des clients de la banque. Les clients sont tenus de fournir des informations détaillées qui font l'objet de mise à jour régulières de manière à intégrer tout changement pouvant survenir dans le statut du client. La banque exige que les transactions douteuses soient documentées et fassent l'objet de suivi. Ecobank coopère avec les autorités de régulation et de sécurité dans leur lutte contre les transactions financières illégales.

La transparence

Nous mettons en œuvre notre politique sur la transparence en augmentant le niveau d'informations annexes dans nos rapports annuels et dans nos comptes. Cette démarche vise à assurer que nos partenaires, nos employés, nos actionnaires, nos organes de régulation, nos clients et le marché plus globalement, sont correctement informés sur les développements qu'opère Ecobank.

En conséquence, nous avons fourni des informations supplémentaires sur nos administrateurs et nos cadres supérieurs, la rémunération des administrateurs et les prêts qui leur sont consentis par la banque ; nous avons levé le sceau confidentiel de certains autres aspects des activités de la banque relatifs au gouvernement d'entreprise, à son action sociale et à sa pérennité.

Rapport du Directeur Général du Groupe

L'année 2006 a été très bonne, mais nous avons les potentialités pour faire beaucoup mieux.

Nous avons augmenté nos actifs de 59 pour cent à 3,5 milliards de dollars EU, notre produit net bancaire a progressé de 47 pour cent à 348 millions de dollars EU, et les résultats avant impôts ont connu une hausse de 75 pour cent pour atteindre 129 millions de dollars EU. Nous avons augmenté notre part du marché sur la plupart de nos marchés et notre présence s'est étendue en Afrique de l'Ouest et du Centre.



Nous oeuvrons à redresser notre faible position sur le marché nigérian, l'un des marchés les plus grands, les plus compétitifs et dont le rythme de croissance est le plus élevé en Afrique. Nous investissons dans nos ressources humaines pour améliorer nos services à la clientèle et nos forces de vente. Nous investissons dans la technologie pour augmenter l'efficacité et réduire les coûts. Nous lançons en outre, de nouveaux produits pour maintenir la compétitivité sur le marché et y créer de nouvelles opportunités. Les bénéfices de ces actions se traduisent déjà dans les résultats de cette année.

Nous reconnaissons que notre succès futur dépendra non seulement du renforcement de notre positionnement en tant que banque indépendante, leader reconnu sur le marché, mais aussi de la correction de nos faiblesses.

Résultats financiers

En 2006, le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 47 pour cent pour atteindre 348 millions de dollars EU. Ces chiffres découlent d'une croissance significative des volumes d'affaires, d'un mouvement favorable du taux de change, d'acquisitions au Nigeria et d'un accroissement des honoraires et commissions.

Nos activités dans les zones UEMOA et CEMAC ont tiré bénéfice d'une fluctuation positive du taux de change : l'augmentation de 11 pour cent du taux de l'euro traduit en dollars EU qui a amélioré les revenus, à hauteur de 7 millions de dollars EU. En revanche, la dépréciation du Franc Guinéen a réduit notre PNB de 5 millions de dollars EU.

Globalement, le résultat avant impôt s'est accru de 75 pour cent à 129 millions de dollars EU. Cette performance est remarquable, comparée à l'exercice précédent et au regard de la compétition grandissante qu'on observe sur tous nos marchés.

Les marges opérationnelles se sont améliorées, malgré d'importants investissements dans l'expansion de notre réseau de distribution, et dans la technologie.

Nous avons ajouté à notre réseau, 143 nouvelles agences au cours de l'année et avons consacré plus de 9 millions de dollars EU à la mise à jour de nos équipements techniques. Dans le même temps, nous avons investi plus de 30 millions de dollars EU en termes de renforcement des capitaux propres de nos filiales existantes, et dans l'acquisition d'une banque au Tchad.

Malgré ces dépenses, notre valeur ajoutée s'est élevée de 61 pour cent à 142 millions de dollars EU.

Bilan de 2006

L'événement majeur ayant marqué l'exercice 2006 a été l'introduction en bourse de Ecobank Transnational Incorporated (ETI) sur les trois places boursières de la sous-région, notamment la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) à Abidjan, la Ghana Stock Exchange à Accra et la Nigeria Stock Exchange à Lagos. Cet événement historique a marqué la toute première introduction simultanée en bourse jamais réalisée en Afrique.

En outre, deux de nos principales filiales, à savoir Ecobank Nigeria et Ecobank Ghana sont entrées en bourse en 2006. Une fois de plus, ces dispositions visent à rehausser la valeur de l'action en procurant des critères efficaces d'évaluation basés sur les indices du marché, qui permettent de valoriser le Groupe Ecobank et minimiser toute décote liée à la structure de holding de notre Société

Nous avons également pris un ensemble de mesures pour renforcer et accroître la franchise Ecobank par la croissance organique et les acquisitions. Nous avons élargi notre présence en Afrique de l'Ouest par l'ouverture d'une filiale en Sierra Leone et en finalisant nos projets d'ouverture d'une filiale en Guinée Bissau au début de 2007.

Nous avons augmenté le volume de nos transactions au Nigeria par l'acquisition des agences et des dépôts de la clientèle de All States Trust Bank l'une des banques qui n'a pas survécu au processus de consolidation de l'industrie bancaire. En Afrique

Centrale, nous avons agrandi notre réseau à trois pays par l'acquisition d'intérêts majoritaires dans le capital de la BIAT, la deuxième plus grande banque au Tchad et dans celui de la BICA, la plus grande banque de la Centrafrique, en début 2007 ; nous sommes dans l'attente des approbations des autorités monétaires, pour ces acquisitions.

Nous avons augmenté notre capacité de distribution par notre réseau d'agences qui s'est agrandi de 162 à 305 et nous avons installé 109 distributeurs automatiques de billets, 58 kiosques et engagé plus de 500 agents de vente directe.

Nous avons levé 87 millions de dollars EU de fonds additionnels pour renforcer nos capitaux propres et pour financer la croissance du Groupe.

Nous avons lancé une initiative de micro finance à grande échelle et avons établi un partenariat avec ACCION pour la mettre en œuvre au sein de tout notre réseau.

Notre stratégie

En 2006, nous avons organisé une retraite élargie à tout le Groupe, au cours de laquelle nous avons défini le cadre stratégique et les cibles à atteindre, lesquels vont conduire les efforts conjugués du Groupe pour les trois prochaines années.

Ces objectifs stratégiques vont constituer la base de tous nos indices de performance non seulement à l'intention de l'équipe de Direction, mais pour tous les employés du Groupe. Ces objectifs et principes figurent dans un manifeste qui sera accessible dans toutes les agences et bureaux du Groupe.

Nos objectifs stratégiques fondamentaux consistent à acquérir de l'envergure par les acquisitions et la croissance interne ; élargir notre base de clientèle et nos gammes de produits, accroître notre réseau de distribution et l'accès à de nouveaux marchés ; devenir parfaitement efficace tout en réduisant les coûts et y parvenir par l'excellence opérationnelle et des produits irréprochables ; et dégager un bon retour sur investissement pour nos actionnaires.

Nos priorités pour la période considérée dans le plan portent sur les aspects ci-après :

Conforter notre structure financière :

Renforcer la base de notre capital pour soutenir l'accroissement du volume d'affaires existant, l'ouverture de nouveaux marchés et la capacité de soutenir hors budget, des événements imprévisibles sur nos marchés. Nous entendons mobiliser davantage de capitaux propres et ressources longues sur les marchés locaux, régionaux et internationaux, et maintenir un ratio d'adéquation de capital raisonnable.

Focaliser sur l'excellence au niveau opérationnel :

Pour améliorer l'efficacité et mieux gérer les coûts, nous investissons dans l'amélioration de notre technologie, nos procédures et systèmes. Nous avons démarré d'importants programmes de mises à jour et de remplacement de nos systèmes opérationnels existants ainsi qu'une remise à niveau de nos processus opérationnels. La mise en œuvre de ces travaux englobe la standardisation et la centralisation de nos opérations administratives et de traitements des données au sein d'un centre de services partagés à l'échelle du Groupe, actuellement en cours d'installation. On y inclut la prise en compte des mécanismes et sites de remplacement et de secours appropriés en matière de gestion des sinistres informatiques.

Diversifier nos cibles :

Nous travaillons à construire une franchise qui soit équilibrée, diversifiée non seulement du point de vue géographique, mais aussi par les produits, la clientèle et les marchés. Nous avons entamé une entrée en force sur le marché banque de détail, et investissons dans les distributeurs automatiques de billets, les points de ventes, les kiosques et les agents de ventes directes.

Elargir notre réseau de distribution :

Nous entendons élargir notre réseau de distribution en nous étendant vers les nouveaux marchés et en renforçant notre présence sur les marchés existants. Nous avons également entrepris de multiplier nos points de contact par l'ouverture de nouvelles agences, l'augmentation du nombre de nos agents de vente et en nouant des alliances pour accroître notre champ d'action.

Renforcer nos capacités :

L'augmentation de la compétitivité dans le secteur bancaire engendre une concurrence grandissante pour le recrutement de professionnels compétents. Nous investissons dans le renforcement de notre équipe dirigeante par la formation, la mobilité dans des environnements professionnels différents, et un cadre de travail plaisant, tout en ayant amélioré les conditions de recrutement et défini des niveaux de rémunération plus attractifs.

Il s'avère de plus en plus important d'inculquer à nos employés une culture de la vente et du service à la clientèle, pour assurer notre prédominance sur le marché.

Gestion des risques et contrôles :

A mesure que s'agrandit notre réseau, nous sommes exposés à davantage de risques. Nous prenons des mesures pour y faire face en investissant dans des instruments modernes de gestion de risques à même de mieux contrôler et gérer les divers risques auxquels nous sommes exposés.

Rapport du Directeur Général du Groupe (suite)

Nigeria :

Le Nigeria représente le second plus grand marché et l'un de ceux qui croissent le plus rapidement en Afrique subsaharienne. Si nous atteignons de bons résultats au Nigeria, c'est la rentabilité globale du Groupe qui s'en trouvera grandement marqué. Pour y parvenir, nous menons des démarches en vue d'améliorer notre positionnement compétitif par une politique de croissance interne et d'acquisitions. Nous avons repris les agences et les dépôts de l'une des banques n'ayant pas survécu à la restructuration du secteur, et recherchons d'autres opportunités d'acquisitions, pour élargir notre réseau de distribution et accroître nos parts de marché. Nos négociations avec FirstBank au Nigeria visaient à placer Ecobank en position de leadership sur le marché nigérian.

Nos marchés

Nous exerçons sur les marchés émergents africains qui offrent d'excellentes opportunités aux entreprises performantes. Plusieurs raisons nous poussent à croire que ces marchés sont particulièrement attrayants :

Premièrement, et de toute évidence, ces marchés, qui ne comptent pas suffisamment de banques comparés à d'autres marchés émergents, sont dotés d'opportunités futures de croissance non seulement en termes d'offres de produits mais également en termes de nouveaux marchés et d'un plus grand nombre de clients.

Deuxièmement, certains de ces marchés surtout ceux des pays de l'Afrique Centrale, connaissent une croissance économique importante, depuis la découverte et l'exploitation de pétrole brut.

Troisièmement, la diminution des conflits civils et sociaux et la libéralisation de plusieurs de ces économies ont ranimé un intérêt renouvelé et attiré de nouveaux investissements de la part d'investisseurs internationaux.

Quatrièmement, il existe un vaste marché inexploité de la banque de détail, lequel est faiblement couvert en prestations. Des données informelles collectées sur les secteurs de la téléphonie mobile et de la micro finance indiquent que si l'on se dote d'une stratégie appropriée, il existe un large marché de potentiel à satisfaire.

La clé du succès sur ces marchés n'est pas différente de celle qui assure la réussite dans d'autres marchés émergents. Il y a lieu de considérer une action à grande échelle, en matière de distribution, de financement et de ressources humaines.

Nous sommes en train de relever ces défis par la levée de capitaux additionnels, l'ouverture de nouvelles agences et bureaux et le recrutement, la for-

mation et le maintien d'un personnel compétent. Nos opérations sont actuellement regroupées dans 4 régions couvrant l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le chapitre "Examen des activités et revue financière" du présent rapport se consacre plus longuement à ce sujet.

Exécution

En 2006, nous avons davantage affiné notre stratégie et avons mis en place des mécanismes destinés à accélérer sa mise en œuvre. Des indicateurs de performance des plus fiables ont été définis en vue d'assurer une gestion rigoureuse des objectifs stratégiques fondamentaux en termes de taille, de croissance, d'efficacité et de création de valeur.

Nous avons atteint les objectifs fixés dans le rapport annuel 2005 et avons même réussi, dans certains cas, à dépasser substantiellement nos prévisions.

La taille du Groupe : Nous avons développé la taille de la banque de plus de 59 pour cent pour atteindre un total bilan de 3,5 milliards de dollars EU. Nous avons clôturé l'exercice avec une capitalisation du marché de l'ordre de 1,44 milliards de dollars EU, ce qui fait de nous l'une des 10 premières banques en Afrique au sud du Sahara (à l'exclusion de l'Afrique du Sud) en terme de taille et de capitalisation du marché. Nous avons également étendu notre couverture géographique.

Dans plusieurs de ces marchés, nous entrevoyons des gains importants en termes de parts de marché et qui passeront par la mise en œuvre d'une stratégie plus agressive applicable au service à la clientèle et à la collecte de dépôts ainsi que l'ouverture de nouvelles agences.

La croissance : Nous avons enregistré une hausse des produits bruts bancaires de 46 pour cent à 419 millions de dollars EU. Les dépôts ont augmenté de 88 pour cent à 2,5 milliards de dollars EU tandis que le résultat avant impôt a progressé de 75 pour cent à 129 millions de dollars EU. Nous avons élargi notre base de clientèle de plus de 65 pour cent pour atteindre un demi million de clients tandis que le nombre des agences est passé à 305 ce qui représente un accroissement de 83 pour cent. Les points de contact avec la clientèle ont largement augmenté pour passer de 197 à 1370 par le biais d'alliances et canaux affiliés. Une part importante de cette croissance est imputable au succès grandissant de notre stratégie de banque de détail.

En termes de nombre de pays d'implantation, nous avons élargi notre présence de 13 à 15 puis à 18 en début 2007, avec une plus grande pénétration en Afrique de l'Ouest et l'extension du réseau en Afrique Centrale. L'impact de nos actions de crois-

sance devrait se percevoir dans la deuxième moitié de 2007.

Nous avons par ailleurs identifié des personnes qualifiées pour gérer nos programmes de croissance de revenus en banque de grande clientèle, en banque de détail, en investissement, en banque transactionnelle et avons lancé de nouveaux produits pour faciliter la gestion des flux et le financement du commerce optimisant la couverture régionale unique dont nous disposons.

Notre stratégie de visibilité à grande échelle, "Ecobank Partout", a contribué à améliorer notre proximité à l'égard de nos cibles tout en nous permettant d'avoir un contact plus direct avec le public, et augmente la capacité du Groupe à optimiser ses lignes d'activités essentielles. Désormais, nous pouvons offrir nos produits non plus seulement par le biais de nos agences et équipes de vente, mais également par l'intermédiaire des alliances, de la sous-traitance et des kiosques.

L'efficacité : Même pendant la mise en œuvre des programmes d'expansion, nos paramètres d'exploitation sont restés stables et dans certains cas, ont même considérablement augmenté au cours de l'année 2006. Les pertes opérationnelles mesurées en pourcentage du résultat avant impôt ont affiché une baisse de 4 à 3 pour cent. Notre produit net bancaire affiche une croissance en hausse de 47 pour cent passant de 236 millions à 348 millions de dollars EU. Le ratio d'efficacité enregistre une légère amélioration passant à 59 contre 63 pour cent, tandis que les créances douteuses, ont connu une réduction de 13 à 8 pour cent, ce pourcentage étant pris en compte dans le total des prêts.

Réaliser l'excellence au niveau opérationnel tout en améliorant l'efficacité et le service à la clientèle sont des conditions préalables à l'atteinte des objectifs de Ecobank. Une révision complète de notre plateforme technologique, y compris le matériel, les logiciels et les systèmes de télécommunications a été entreprise. Le résultat en est que le Groupe a démarré la construction d'un centre de services partagés qui comprendra un centre de données, un centre d'appels téléphoniques, des portails partagés ainsi que d'autres services améliorés, conçus pour accroître l'efficacité et rendre plus performant le service à la clientèle.

Le Groupe a pris des mesures pour centraliser ses services administratifs et de traitements des transactions dans les centres de services partagés. Ce projet, initié en 2006, permettra à terme au Groupe de réaliser d'importantes économies d'échelle, et une meilleure efficacité. Des niveaux de prestations sont en cours de définition en vue de structurer nos procédés essentiels, sur l'ensemble du réseau, et sont déjà en cours de déploiement.

Au cours de l'année 2006, nous avons lancé le projet de "la Banque Unique" en vue d'une meilleure intégration de nos procédés opérationnels et lignes d'activités à travers les pays dans lesquels nous sommes présents. En plus de la mise en place de ce centre de services partagés (le premier du genre conçu par une banque en Afrique de l'Ouest et du Centre), il sera nécessaire de remplacer notre plate forme technologique actuelle (équipements et logiciels) par des systèmes plus puissants et plus robustes, suffisamment modulables pour s'adapter à notre rythme de croissance, à moyen terme. Ces nouveaux systèmes sont destinés à optimiser et moderniser nos processus et ce faisant, améliorer et standardiser notre infrastructure matérielle et opérationnelle, telles que nos agences.

La valeur apportée à l'actionnaire : considérée en termes du total du retour sur investissement (la plus value sur investissement ajoutée au revenu tiré des dividendes y compris tous les autres gains), l'année 2006 a été pour nos actionnaires une année exceptionnelle. La valeur de l'action est montée de 80 cents par action au début de l'année à 1 dollar l'action. Il faudra y ajouter l'attribution d'une action gratuite pour cinq existantes et le dividende de 3 cents par action pour obtenir un gain global de 59 pour cent sur l'année. Il sera très difficile de maintenir cette performance au cours des prochaines années.

Parce qu'il nous importe de générer du profit pour nos actionnaires, et très conscients des implications d'une cotation en bourse, nous entendons adopter de plus en plus, dans la gestion de notre Groupe, une approche orientée vers le marché financier, et trouver des solutions aux préoccupations des actionnaires. En complément de la restructuration de nos systèmes d'information et de reporting, nous avons créé un département chargé des relations avec les investisseurs et dont la responsabilité majeure sera de régler les besoins en informations et toutes les autres préoccupations de nos actionnaires d'une manière efficace.

Conclusion

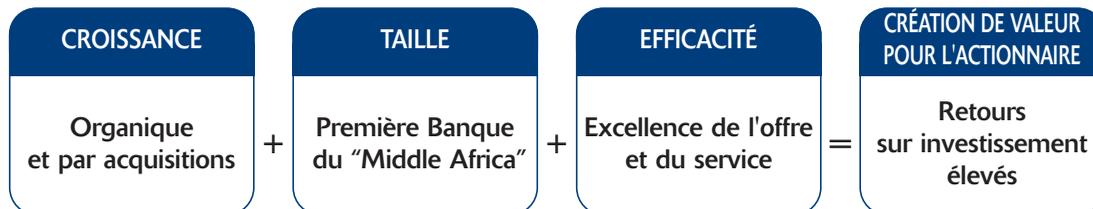
Nous sommes confiants d'avoir adopté la bonne stratégie. Nos efforts sont désormais portés sur sa mise en oeuvre : accroître la taille du Groupe, développer nos activités, améliorer l'efficacité opérationnelle et satisfaire nos actionnaires par un meilleur retour sur investissement.



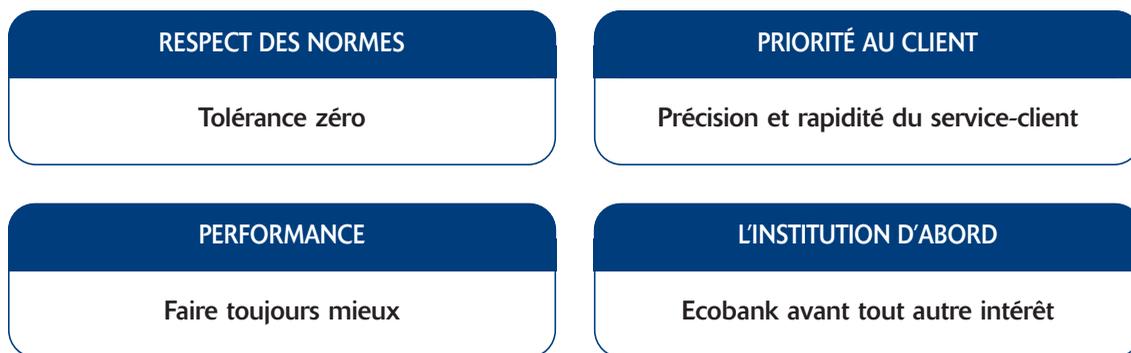
Arnold Ekpe
Directeur Général du Groupe

ECOBANK ... Manifeste

Construire un groupe bancaire africain de classe internationale



Non négociables



Indicateurs de performances



ECOBANK ...La Banque Panafricaine

Revue financière et examen des activités

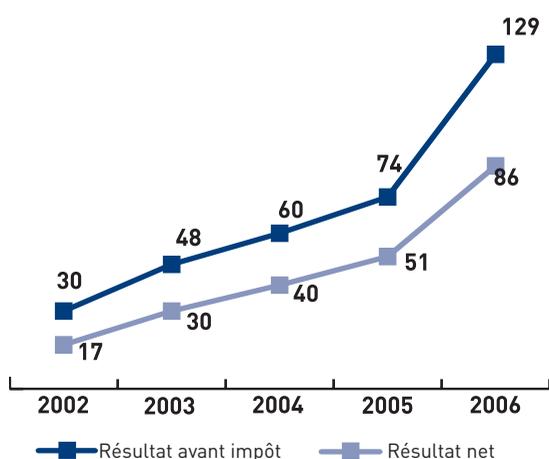
Résumé des résultats financiers

Ecobank affiche cette année la plus forte performance financière de son histoire, toutes normes confondues. Le résultat avant impôt s'est amélioré de 75%, atteignant 129,3 millions de dollars EU. Le résultat net a suivi la même tendance haussière, avec une croissance de 70%, soit 86,4 millions de dollars EU. Le résultat net, part du Groupe a également progressé de 67% pour s'établir à 69,4 millions de dollars EU. Le Groupe dégage un bénéfice par action en progression de 13 cents contre 11 cents en 2005.

Grâce à une croissance de 59%, le total du bilan du Groupe a évolué à 3,5 milliards de dollars EU.

De même, presque tous les ratios du Groupe affichent des améliorations significatives. Le ratio d'efficacité a progressé à 59% contre 63% à l'exercice précédent, en raison d'une forte croissance du produit net bancaire. Malgré l'augmentation du capital et du total du bilan, le rendement moyen des fonds propres et le rendement moyen de l'actif sont respectivement, de 3% (2005 : 2,5%) et de 23% (2005 : 23,8%).

Graph 1 : Croissance des résultats 2002 - 2006
(millions de dollars EU)



Les facteurs clés du succès

Croissance des résultats

Le produit net bancaire (PNB) a progressé de 47% à 348 millions de dollars EU grâce à une forte augmentation des marges nettes d'intérêts et des commissions. Les marges nettes d'intérêts se sont accrues de 66% à 181 millions de dollars EU résultant d'une forte hausse des prêts et avances.

Les produits hors intérêts se sont améliorés de 31% à 167 millions de dollars EU, fortement tirés par une hausse de 26% des commissions et honoraires et la croissance des produits sur les opérations sur les marchés financiers de 22%. Les produits hors intérêts ont représenté 48% du PNB contre 54% en 2005.

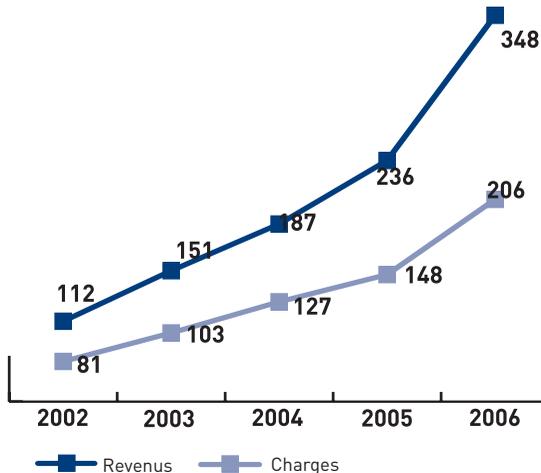
Provisions pour créances douteuses

Malgré une croissance marquée du volume des prêts et avances, les provisions sur créances douteuses ont baissé à 13 millions de dollars EU comparé à 15 millions de dollars EU enregistrés en 2005. Ecobank Bénin a contribué de 5 millions de dollars EU à cette charge en raison de la dégradation des engagements sur la filière coton et les secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTP). La baisse nette des provisions sur les créances douteuses est due principalement aux reprises importantes de provisions réalisées par Ecobank Côte d'Ivoire et Ecobank Togo ainsi qu'à une meilleure gestion des risques au sein du Groupe. Les efforts de recouvrement ont été renforcés pour permettre de réaliser en 2007 des reprises conséquentes sur les créances provisionnées.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se sont accrues de 39% à 206 millions de dollars EU contre une croissance du PNB de 47%, d'où une amélioration du ratio d'efficacité du Groupe.

Graph 2 : Revenus et Charges opérationnelles 2002 - 2006
(millions de dollars EU)



Les charges du personnel ont progressé de 43%, en raison de l'augmentation des effectifs du Groupe dans le but de supporter le développement de ses activités. Ecobank Nigeria a augmenté le nombre de ses

Revue financière et examen des activités (suite)

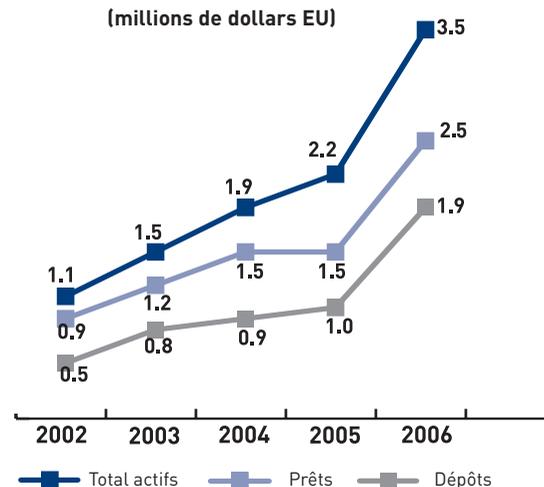
employés, passant de moins de 1 000 salariés à près de 3000, pour faire face à l'expansion de son réseau.

Les autres charges opérationnelles ont augmenté de 37%, tirées par la croissance du volume d'affaires, l'amélioration de la technologie et les coûts liés à la stratégie agressive de banque de détail du Groupe.

Croissance du bilan

La croissance de 59% du total bilan est due à une progression significative des dépôts de la clientèle, ce qui a permis au Groupe d'augmenter son portefeuille de crédit.

Graph. 3 : Croissance du bilan 2002 - 2006
(millions de dollars EU)



Liquidités

Les dépôts de la clientèle se sont accrus de 63% à 2,5 milliards de dollars EU, soit 83% du total du passif contre 81% en 2005, dégageant un besoin de liquidités nettes d'un mois représentant 10,8% du total du bilan contre 17,4% en 2005. Les dépôts moyens ont crû de 34,5%, passant à 2 milliards de dollars EU. Cette forte progression des dépôts de la clientèle est portée par la stratégie agressive de la banque de détail qui s'appuie sur une expansion massive du réseau d'agences dans toutes les filiales bancaires, notamment au Nigeria.

Portefeuille des crédits

Avec une diversification des produits offerts dans tous les secteurs d'activité, le volume moyen des prêts et avances à la clientèle a progressé à 1,5 milliard, soit une hausse de 51% par rapport à l'année 2005. Le coût du crédit a atteint 0,9% du volume moyen de prêts et avances comparé à 1,5% en 2005.

Capitaux propres

Au cours de l'année, la Société a poursuivi son programme de mobilisation de capitaux propres entamé en 2005. Un total de 87 millions de dollars EU a été levé auprès d'investisseurs privés internationaux, essentiellement par le biais de placements privés. Cette opération a permis de renforcer les capitaux propres du Groupe qui passent de 304 millions de dollars EU à 482 millions de dollars EU, donnant un ratio d'adéquation du capital (pilier 1) de 19% contre 21,7% en 2005. Ce qui équivaut à avoir un ratio d'adéquation du capital global au-delà de notre objectif de 12%.

Informations sectorielles

Le Groupe a poursuivi sa stratégie de diversification dans le but d'améliorer ses performances dans tous les secteurs d'activités, qui se reflètent positivement sur ses résultats.

Banque de détail

L'organisation de ce secteur du Groupe est orientée vers l'offre d'une gamme de produits et services dédiés à la satisfaction des besoins financiers des petites et moyennes entreprises et des clients du secteur de la micro finance.

Au cours de l'année, le Groupe a lancé une nouvelle stratégie de banque de détail afin de propulser ses performances sur ce segment de marché. Nous avons axé notre stratégie par voie de croissance interne et d'acquisitions, permettant l'ouverture de 143 agences additionnelles dont la plupart au Nigeria. Le nombre d'agences est ainsi passé de 162 à 305.

Le Groupe a continué de nouer avec des partenaires institutionnels ayant des intérêts communs, des relations d'affaires. Nous avons ainsi signé un accord de partenariat avec ACCION International pour le développement de la micro finance.

L'offre de cartes bancaires du Groupe continue sa progression dans le marché de la sous-région ouest africaine. Ecobank Nigeria, de nouveau est le leader de ce secteur au Nigeria. En plus d'être la première banque à lancer la carte MasterCard au Nigeria, la filiale a mis sur le marché la première carte de crédit en monnaie locale, dénommée 'Ecobank Naira Credit Card'. Ecobank Ghana continue d'être le pionnier de la carte Visa au Ghana. Sur le marché de la région UEMOA, la carte Ecobank s'est

maintenue à la première place. A la fin de l'année, plus de 156 000 cartes (2005 : 90 000) ont été émises et plus de 100 distributeurs (2005 : 35) sont en fonctionnement.

Le Groupe est conscient des risques spécifiques liés à ce segment de marché. Aussi, des mesures appropriées ont été prises afin de réduire ces risques et de bénéficier pleinement du potentiel important qu'offre le secteur.

Banque de grande clientèle

Les activités de banque de grande clientèle sont orientées vers le secteur public, les organismes internationaux, les institutions financières et les autres acteurs importants du secteur privé qui constituent la clientèle de ce segment d'activité.

Le Groupe Ecobank est particulièrement compétitif sur ce marché, malgré une concurrence de plus en plus vive sur un nombre réduit de clients.

Banque d'affaires

Notre filiale spécialisée dans les activités de banque d'affaires, Ecobank Development Corporation (EDC), continue de mettre à la disposition des clients institutionnels, une gamme variée de compétences en ingénierie financière, conseils spécialisés et gestion de patrimoine. EDC est présente dans les zones géographiques du Groupe que sont l'UEMOA, la WAMZ et le Nigeria. Les procédures d'implantation d'EDC dans la région CEMAC sont très avancées : la création d'une structure est envisagée et lui permettra de desservir tous les marchés dans lesquels Ecobank opère.

Marché monétaire

Les opérations de trésorerie et les opérations sur le marché monétaire représentent une part significative des activités de la banque de grande clientèle. Ecobank est un intervenant de renom sur les marchés de change et les marchés monétaires de la sous région ouest africaine. Le Groupe continue de tirer parti de son implantation géographique en Afrique de l'Ouest et du Centre pour soutenir les opérations transfrontalières de ses clients dans ces régions.

Opérations et technologie

Le Groupe poursuit la construction d'une plateforme technologique moderne afin d'offrir un service plus rapide et

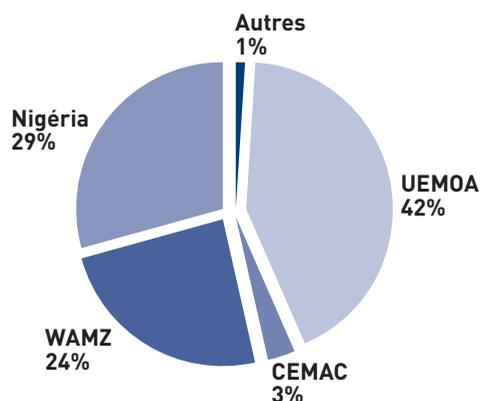
à moindre coût à ses clients. Notre filiale spécialisée en nouvelles technologies de l'information et de la communication, eProcess International SA, a enregistré un formidable succès en fournissant une passerelle de connexion commune à notre système de paiement et à notre réseau de guichets automatiques dans le souci d'améliorer l'efficacité du dispositif de soutien à toutes les filiales.

En 2006, notre plateforme de services partagés a démarré ses activités à Accra (Ghana). En fin d'année, un ensemble d'activités opérées à travers le Groupe sera centralisé et traité par cette plateforme commune. L'impact effectif de cette plateforme, en termes de réduction de coût, d'efficacité et de rapidité, se ressentira dans les prochaines années.

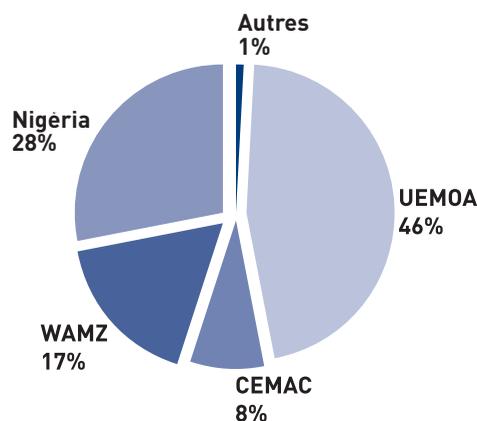
Activités régionales

Le Groupe est organisé en zones géographiques afin de piloter les performances de ses diverses filiales. Les contributions individuelles des régions au résultat avant impôt et au bilan du Groupe sont présentées comme suit

Graph. 4 : Contribution des régions au résultat avant impôts du Groupe



Graph. 5 : Contribution des régions au bilan du Groupe



Revue financière et examen des activités (suite)

UEMOA

Composée de 10 pays, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a une population de 80 millions d'habitants et a un produit intérieur brut (PIB) de 43 milliards de dollars EU.

Ecobank a développé sa présence dans la zone de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine, (UEMOA) par l'ouverture d'une nouvelle filiale en Guinée Bissau dès janvier 2007. Cette région, qui compte à ce jour huit des quatorze filiales bancaires du Groupe Ecobank, contribue pour 42% au résultat avant impôt de l'ensemble du Groupe et pour 46% au total du bilan. Le redressement continué d'Ecobank Côte d'Ivoire, malgré les difficultés sociopolitiques actuelles du pays, impacte positivement sur les résultats de la région.

D'importants recouvrements de créances précédemment provisionnées ont été réalisés par Ecobank Côte d'Ivoire et Ecobank Togo. Par ailleurs, Ecobank Bénin a contribué pour 38% aux provisions sur créances du Groupe en raison de la dégradation de ses risques sur la filière du coton et sur les BTP. Une reprise de provisions plus importante est attendue en 2007.

De nouvelles banques locales et régionales continuent à s'implanter dans la région. Cependant, Ecobank est bien positionnée pour résister à cette forte concurrence.

	En milliers de dollars
Produit net bancaire	146 378
Résultat avant impôts	57 855
Total dépôts	1 145 498
Capitaux propres	131 789
Total actif	1 687 577

WAMZ

Composée de 6 pays, la WAMZ (Zone Monétaire Ouest Africaine) compte une population de 39 millions d'habitants et a un PIB de 14 milliards de dollars EU.

En novembre 2006, Ecobank Sierra Leone a démarré ses activités, portant à quatre le nombre total des filiales de la région WAMZ. Le projet d'ouverture d'une filiale en Gambie, le seul pays que le réseau Ecobank ne couvre pas encore dans cette région, est très avancé, et sera effectué en 2007.

Malgré la dépréciation constante de la devise guinéenne face au dollar EU, la région WAMZ a contribué pour 24% au résultat avant impôt du Groupe et pour 17%, à son total du bilan. Ecobank Ghana demeure le principal moteur de la région avec une contribution de 75% à son résultat avant impôt. Ecobank Libéria est bien positionnée pour tirer le meilleur parti de la restauration de la démocratie au Libéria et des flux d'assistance financière pour redresser l'économie. En témoigne la hausse de son résultat avant impôt passant de 10.000 dollars réalisés en 2005 à 2,5 millions de dollars EU en 2006.

	En milliers de dollars
Produit net bancaire	71 426
Résultat avant impôts	33 945
Total dépôts	457 856
Capitaux propres	68 155
Total actif	618 596

CEMAC

La CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) compte une population de 38 millions d'habitants avec un PIB de 38 milliards de dollars EU.

Jusqu'en novembre 2006, le seul pays où Ecobank était implanté était le Cameroun. Cette région a contribué à 3% du résultat avant impôt du Groupe. Avec 8% des actifs du Groupe, le développement dans la région s'est fait par voie d'acquisition.

Suivant sa stratégie consistant à bénéficier des opportunités d'affaires offertes par cette région riche en gaz naturel et en pétrole, la Société a pris une participation majoritaire de 60% dans le capital de la Banque Internationale pour Afrique au Tchad (BIAT) en octobre 2006. La banque a été renommée "Ecobank Tchad". En janvier 2007, elle a également pris une participation majoritaire de 72% dans le capital de la Banque Internationale pour la Centrafrique (BICA) située en République Centrafricaine. L'impact effectif de ces acquisitions devrait se révéler dans les années à venir, par une contribution accrue de la région au résultat avant impôt du Groupe. Le Groupe a également obtenu en février 2007, une licence d'implantation d'une filiale à Sao Tomé et Principe.

	En milliers de dollars
Produit net bancaire	15 326
Résultat avant impôts	4 070
Total dépôts	238 683
Capitaux propres	21 569
Total actif	285 916

Nigeria

Avec une population de plus de 130 millions d'habitants et un PIB de 96 milliards de dollars EU, le Nigeria, qui est le pays le plus peuplé d'Afrique, représente à lui seul une région.

Ecobank Nigeria a enregistré la plus forte croissance du Groupe, en triplant pratiquement son résultat avant impôt à 40 millions de dollars EU. Ainsi la région représente 29% du résultat avant impôt du Groupe, et avec 28% du total du bilan du Groupe se positionne en deuxième place en termes de contribution. Parmi les facteurs principaux ayant porté cette croissance, on note la recapitalisation de la filiale à fin 2005, dans le double but de se conformer à la nouvelle réglementation relative au niveau minimal de fonds propres requis par la Banque Centrale du Nigeria, et de repositionner Ecobank sur le marché nigérian. Ecobank Nigeria a réalisé son programme d'expansion en 2006 en associant sa croissance organique et sa politique d'acquisition. La filiale s'est ainsi portée acquéreur de plus de 60 agences de la banque All States Trust Bank (ASTB) au Nigeria. De plus, le réseau Ecobank a étendu sa couverture à travers le pays. Lorsque cette politique d'expansion produira tout son impact, la région se classera au premier rang en termes de contribution au résultat avant impôt du Groupe.

	En milliers de dollars
Produit net bancaire	116 620
Résultat avant impôts	40 296
Total dépôts	656 931
Capitaux propres	223 266
Total actif	1 034 960

La gestion des risques

La gestion des risques dans le Groupe couvre tous les aspects des risques y compris ceux liés aux crédits, aux marchés, aux taux d'intérêts, et taux de change et aux liquidités ainsi que le risque opérationnel et juridique. L'objectif principal de la fonction de gestion des risques consiste à définir des limites acceptables de risque et de s'assurer que l'exposition aux risques reste dans les limites définies. La gestion des risques opérationnelle, réglementaire et juridique a pour objectif de s'assurer de l'adéquation des politiques et procédures internes ainsi que de leur bon fonctionnement et de la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

La responsabilité ultime d'une gestion effective du risque est dévolue au Conseil d'Administration aussi bien au niveau de la société mère que de ses filiales opérationnelles. Le Comité des Risques du Conseil d'Administration

examine et approuve les politiques de gestion des risques pour le Groupe, sous réserve de tout amendement requis par les autorités locales. Il révisé et contrôle le suivi et l'application stricte de ces politiques.

Le Groupe gère les risques grâce à l'élaboration et au suivi d'un système rigoureux de procédures et de politiques ; le respect strict d'un système de reporting détaillé et précis et un programme interne de contrôle des risques qui systématiquement audite les opérations dans toutes les filiales. Chaque unité opérationnelle est contrôlée périodiquement par une équipe d'auditeurs composée des représentants de toutes les unités fonctionnelles concernées et qui ensemble, constituent une équipe consolidée d'Audit et d'Examen des Risques. Cette équipe couvre tous les domaines des risques, y compris le risque lié à la stratégie et à la franchise, au droit, au système de reporting financier, au personnel et à l'organisation, au crédit, au marché, aux opérations, à la technologie et aux télécommunications, et le risque pays.

La stratégie d'utilisation d'instruments financiers

De par sa nature, le Groupe exerce des activités qui sont essentiellement liées à l'utilisation d'instruments financiers. Le Groupe accepte les dépôts des clients aussi bien à des taux fixes qu'à des taux variables et sur plusieurs durées, et cherche à réaliser des marges d'intérêt correspondant à ses objectifs en investissant ces fonds dans des actifs plus productifs. Le Groupe cherche à accroître ces marges en consolidant les fonds à court terme et en octroyant des prêts à terme variable à des taux plus élevés tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer les engagements à court terme.

Le Groupe cherche également à maintenir des marges d'intérêts qui lui permettront de rester rentable après comptabilisation des provisions nettes. Ces risques impliquent non seulement les prêts et avances inscrits au bilan mais également les engagements hors bilan tels que les garanties, les lettres de crédit et garanties de bonne fin et les engagements par signature.

Le Groupe effectue également des transactions sur des instruments financiers, tels que les titres d'état, le marché monétaire et le change pour tirer profit des mouvements du marché à court terme des taux d'intérêts et des matières premières. Le Conseil d'Administration fixe les limites des risques aux transactions au jour le jour et autres transactions réalisées dans la journée. Les risques de change et de taux d'intérêts associés à ces instruments sont normalement compensés par des instruments de couverture, ce qui permet de contrôler la variabilité des flux nets de liquidités nécessaire à la liquidation des positions.

Revue financière et examen des activités (suite)

Les risques de crédit

La maîtrise des risques de crédit, des risques liés à la stratégie et à l'exploitation et des risques pays pour l'ensemble du Groupe est organisée autour de la Direction des risques du Groupe. Le Comité des Risques du Conseil d'Administration assure la surveillance générale et prend connaissance de l'état des risques auxquels le Groupe fait face.

La Direction des Risques du Groupe assure sa mission à plusieurs niveaux : prise des décisions de crédit, surveillance des risques, identification et suivi des créances compromises, contrôle de la qualité du portefeuille des risques et des méthodes de gestion des risques dans les filiales, formation en gestion des risques.

La Direction des Risques du Groupe est directement rattachée à la Direction Générale du Groupe. Au sein de chaque filiale, elle est représentée par une direction des risques pour le pays, qui est totalement indépendante de toutes les directions opérationnelles présentatrices des dossiers de crédit. Cette direction, qui est gérée par un Directeur des Risques pour le pays, est rattachée administrativement à la Direction Générale de la filiale et fonctionnellement à la Direction des Risques du Groupe.

Au niveau régional, la Direction des Risques du Groupe est représenté par un Directeur des Risques régional qui est administrativement rattaché à son Directeur Régional et fonctionnellement au Directeur des Risques du Groupe. Le Directeur des Risques Régional assiste son Directeur Général pour l'approbation et la gestion des risques pour l'ensemble des filiales de la région.

Le Groupe prend des risques liés au crédit, en tenant compte de l'éventualité du non remboursement à l'échéance des engagements pris par des tiers. Le Groupe structure les niveaux de risque de crédit acceptables qu'il prend en limitant le montant du risque accepté par emprunteur, ou par groupe d'emprunteurs, et par segments géographiques et industriels. Ces risques sont contrôlés en permanence et font l'objet d'un examen fréquent. Les limites établies au niveau du risque de crédit par produit, secteur industriel et par pays sont approuvées annuellement par le Directeur des risques du Groupe.

Les risques pris par rapport à un emprunteur donné y compris les institutions financières est davantage restreint par des sous-limites de risque dans le bilan et le hors bilan. Les risques réels par rapport aux limites sont soumis à des contrôles quotidiens et font l'objet d'une consolidation mensuelle soumise à l'attention de la Direction des Risques du Groupe.

L'exposition au risque de crédit est gérée par une analyse régulière de la capacité des emprunteurs et des emprunteurs potentiels à honorer les engagements de rembourse-

ment du capital et de paiement des intérêts et en modifiant les plafonds des prêts s'il y a lieu. L'exposition au risque de crédit est également gérée en partie par l'obtention de nantissement de fonds, de garanties institutionnelles et diverses cautions. Une partie importante des prêts aux sociétés multinationales et aux Etats n'est pas garantie.

Le risque de marché

Le risque de marché est suivi par le Comité des Risques du Conseil d'Administration. Des limites proposées par les filiales sont ensuite approuvées et fixées pour des devises spécifiques et des instruments financiers sous la direction, respectivement, des directeurs régionaux et des filiales, et sous la supervision du Directeur de la Trésorerie du Groupe.

De plus, il est prévu le recrutement d'un Directeur des Risques de Marché du Groupe au cours du premier trimestre 2007, afin de superviser cette fonction et d'assurer un suivi régulier des risques par rapport aux limites approuvées.

Le risque lié aux transactions

On parle de risque d'affaires quand on n'arrive pas à affronter la concurrence sur le marché soit parce qu'on ne dispose pas de stratégies appropriées, soit les ressources sont inadéquates ou des changements dans l'environnement économique ou de la concurrence sont intervenus.

Le Groupe gère ce risque grâce à des procédures de gestion de la performance. Des contrôles réguliers sont effectués par la Direction du Groupe qui couvrent la performance financière, les allocations du capital et des bénéficiaires, les statistiques sur les risques, les compétences du personnel ; puis des mesures appropriées sont prises si nécessaires.

Les risques juridiques et d'éthique

Les risques juridiques comprennent les risques liés à une perte quelconque telle la réputation quand les directives des organes de réglementation dans le pays d'implantation ne sont pas respectées. On parle également de risques juridiques dans des situations où la société peut enregistrer des pertes suite à un défaut de documentation ou de contrats ou lorsque les contrats ou les opérations sont défectueuses et peuvent donner lieu à des réclamations pouvant entraîner des pertes pour l'institution ; et encore lorsque l'institution se trouve dans l'incapacité de faire valoir ses droits sur des actifs ou court des risques suite à des modifications de la législation du pays d'accueil.

Le Comité des Risques assure la révision et recommande les politiques appropriées à mettre en place en vue de la bonne gestion des risques juridiques dans le Groupe. Le Comité de l'Audit et Respect des Normes du Conseil

d'Administration a pour fonction de suivre et de contrôler les opérations du Groupe pour s'assurer du respect strict des politiques et procédures mises en place par le Groupe.

Les risques opérationnels

Les risques opérationnels renvoient à des risques de pertes directes ou indirectes causées par une faillite au niveau du système d'exploitation et de la technologie, au niveau des infrastructures, du personnel et tout autre risque non lié au crédit qui pourrait avoir un impact opérationnel. Le Groupe cherche à s'assurer que tous les risques opérationnels clés sont identifiés et gérés de façon précise et à temps grâce aux instruments, politiques et procédures adaptés. En vue de développer sa capacité de gestion des risques opérationnels, le Groupe a récemment fait l'acquisition de OpRisk Manager, un logiciel informatique de gestion auprès de HSBC, et qui est devenu opérationnel dès le début de cette année. De plus, un Directeur des Risques Opérationnels du Groupe a été recruté afin d'accorder toute l'attention nécessaire à ce type de risque.

Le comité de gestion des risques du Groupe et les comités de gestion des risques dans les filiales supervisent et dirigent la gestion des risques opérationnels à travers le Groupe.

Il appartient à tous les cadres du Groupe de s'assurer du respect des politiques en matière de gestion des risques opérationnels. Il est de la responsabilité de chacune des filiales de s'assurer de la réalité d'un cadre adéquat de gestion du risque opérationnel qui remplit ses fonctions de gestion et de monitoring des risques opérationnels.

Le suivi indépendant

Le Département de l'Audit et du Respect des Normes du Groupe est indépendant et rend compte directement au Directeur Général et au Conseil d'Administration par le canal du Comité d'Audit et du Respect des Normes. Le Département de l'Audit et du Respect des Normes du Groupe donne un avis indépendant et confirme que les standards, les politiques et procédures du Groupe sont respectées.

Cette indépendance a été davantage renforcée par le fait que la Direction des Risques du Groupe n'est plus impliquée directement dans l'organisation des missions d'audit. Un nouveau Directeur des Risques a été nommé le 1er janvier 2007 et un Directeur du Respect des Normes devrait être nommé à la fin du 1er trimestre 2007.

Le capital

Le Groupe maintient en tout temps un capital adéquat et des réserves lui permettant de faire face à tout événement

futur prévisible et se fixe comme objectif un minimum de ratio total de capital de 12 pour cent. Le capital du Groupe est principalement investi dans ses filiales opérationnelles. En règle générale, le Groupe n'assure pas la couverture de ses investissements dans le capital des filiales.

Bâle II

Le Groupe a pris des mesures pour adopter les dispositions de Bâle II. Le Département des risques du Groupe a adopté un programme dans l'optique de se conformer aux dispositions de Bâle avant 2008 ou plus tôt si les autorités réglementaires l'exigent. Cela implique le remplacement de nos procédures actuelles de gestion des risques par un outil actualisé et informatisé de gestion des risques opérationnels et de crédit qui soit conforme aux dispositions de Bâle II. Cela implique également de profonds changements à nos méthodes de gestion de nos dossiers relatifs aux risques opérationnels et de crédit.

L'inflation et la fluctuation des taux de change

Les actifs de Ecobank sont avant tout de nature financière. L'impact de l'inflation et des mouvements des taux de change sur le Groupe est remarquablement différent de celui que subissent les sociétés ou groupes de sociétés dont une grande proportion des actifs consiste en immobilisations corporelles. Pendant les périodes d'inflation et/ou de dévaluation monétaire, les actifs monétaires ont tendance à perdre de leur valeur en termes de pouvoir d'achat alors que les immobilisations pourraient ne pas être affectées.

Les gains et/ou pertes monétaires sont pris en compte dans les états financiers conformément aux normes comptables et financières (IFRS).

Les principes comptables IFRS

Les comptes du Groupe pour l'exercice 2006 ont été préparés conformément aux principes comptables IFRS. Pour ce faire nous avons dû apporter des modifications à notre système de reporting et aux dispositifs relatifs aux déclarations dont les détails figurent dans les comptes. L'application des principes comptables IFRS n'influe en rien sur le net des flux de trésorerie ou les principes économiques de notre institution. Toutefois il a un impact sur le dispositif de reporting financier au niveau de la société mère.



Laurence do Rego
Directrice Financière du Groupe

Responsabilités du Conseil d'Administration

Responsabilité concernant les états financiers annuels

Les administrateurs ont la responsabilité de faire préparer chaque année des états financiers donnant une image fidèle de la situation financière de la société et du résultat de ses opérations de l'exercice. Cette responsabilité comprend :

- (a) l'assurance de disposer des éléments probants qui présentent, avec une exactitude raisonnable, la situation financière de la société ;
- (b) la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement d'un système de contrôle interne permettant l'établissement de comptes réguliers et sincères ne comportant pas d'anomalies significatives dues à des fraudes ou à des erreurs; et
- (c) la préparation des états financiers par l'application des principes comptables appropriés, soutenus par des estimations et des jugements raisonnables et prudents constamment appliqués (permanence des méthodes) .

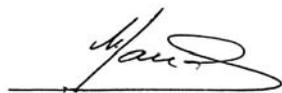
Les administrateurs prennent la responsabilité des états financiers et attestent qu'ils ont été établis en application des principes comptables appropriés, sur la base d'estimations et de jugements prudents et raisonnables, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Les administrateurs sont d'avis que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe ainsi que du résultat de ses opérations au titre de l'exercice. En outre, les administrateurs prennent la responsabilité d'assurer de la disponibilité des éléments probants étayant la préparation des états financiers ainsi que de la fiabilité du système de contrôle interne.

A ce jour, les administrateurs n'ont pas connaissance d'évènements indiquant que la société pourrait être en cessation d'activité dans les douze prochains mois.

Approvisionnement des états financiers annuels

Les états financiers annuels, présentés de la page 38 à la page 82 ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 16 Mars 2007 et ont été signés en son nom par :



Mandé Sidibé
Président du Conseil d'Administration



Arnold Ekpe
Directeur Général

Rapport des Commissaires aux Comptes

Aux actionnaires de Ecobank Transnational Incorporated

Nous avons audité les états financiers consolidés de Ecobank Transnational Incorporated (le Groupe) pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 et présentés de la page 38 à 82.

Responsabilité du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation des états financiers et de leur caractère régulier et sincère conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement d'un système contrôle interne permettant l'établissement de comptes réguliers et sincères ne comportant pas d'anomalies significatives provenant de fraude ou d'erreur ; le choix et l'application des principes comptables appropriés; et l'utilisation d'estimations comptables raisonnables en fonction des circonstances.

Responsabilité des Commissaires aux Comptes

Notre mission consiste à exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers. Nos diligences ont été effectuées en accord avec les normes internationales d'audit. Ces normes prévoient que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et effectué de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas d'entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit requiert la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Les diligences mises en œuvre dépendent du jugement du commissaire aux comptes incluant une évaluation du risque d'erreur significative en cas de fraude ou d'erreur. Cette évaluation a pour objectif de s'assurer de la pertinence du système de contrôle interne quant à l'établissement des états financiers afin de mettre en œuvre les diligences d'audit adéquates, elle n'a pas pour but de formuler une opinion sur la qualité du contrôle interne. Un audit comprend également l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la Société, ainsi que l'évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre connaissance, nous avons obtenu toutes les informations utiles pour l'accomplissement de notre mission et nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

PricewaterhouseCoopers
Commissaires aux Comptes
Lagos, Nigeria

PricewaterhouseCoopers
Commissaires aux Comptes
Abidjan, Côte d'Ivoire

Compte de résultat consolidé

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Produits d'intérêts	2	249 586	155 423
Charges d'intérêts	2	-68 183	-46 139
Marge nette des intérêts		181 403	109 284
Produits d'honoraires et de commissions	3	110 302	89 280
Charges d'honoraires et de commissions	3	-2 381	-3 605
Honoraires et commissions nets		107 921	85 675
Produits de crédit bail		5 022	3 911
Produits de dividendes	4	2 935	339
Produits net sur opérations de transactions	5	41 619	33 981
Plus ou moins values sur titres de placements	17	8	9
Autres produits opérationnels		9 556	3 152
Provisions sur prêts et avances	8	-13 091	-14 898
Charges opérationnelles	6	-206 074	-147 724
Résultat avant impôts		129 299	73 729
Impôts sur les bénéfices	9	-42 934	-22 790
Résultat net de l'exercice		86 365	50 939
Attribuable aux :			
Actionnaires du Groupe		69 350	41 502
Intérêts minoritaires		17 015	9 437
		86 365	50 939
Résultat net par action à attribuer aux actionnaires du Groupe durant l'exercice (exprimé en dollars EU par action) :			
■ base	10	0,13	0,11
■ dilué	10	0,13	0,11

Les annexes figurant aux pages 60 à 82 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

	Note	Au 31 décembre	
		2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
ACTIF			
Trésorerie et soldes avec les banques Centrales	11	308 959	298 571
Bons du Trésor et autres effets publics	12	137 345	261 047
Prêts et avances accordés aux banques	13	554 311	362 160
Titres de transactions	14	647	412
Instruments financiers dérivés	15	20	-
Autres instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	14	100	5 223
Prêts et avances à la clientèle	16	1 919 366	1 022 140
Titres de placements et participations :			
- Disponibles à la vente	17	349 728	10 902
- Détenus jusqu'à l'échéance	17	-	113 644
Actifs affectés en garantie	29c	2 021	-
Immobilisations incorporelles	18	4 607	1 596
Immobilisations corporelles	19	116 420	73 872
Impôts différés actif	27	7 832	6 454
Autres Actifs	20	102 383	43 209
Total Actif		3 503 739	2 199 230
PASSIF			
Dépôts reçus des autres banques	21	118 617	121 236
Autres dépôts	22	5 027	18 564
Instruments financiers dérivés et autres titres de transaction	15	-	22
Dépôts des clients	23	2 500 178	1 532 478
Emprunts	24	50 660	25 977
Autres passifs	25	294 970	167 530
Dettes d'impôts courants		32 225	14 679
Impôts différés passif	27	10 845	7 698
Obligations au titre des retraites	28	8 902	7 167
Total Passif		3 021 424	1 895 351
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres et réserves assimilés attribuables aux actionnaires du Groupe			
Capital social	30	264 115	179 256
Résultats cumulés non distribués	31b	65 209	23 558
Autres réserves	31a	52 764	18 733
		382 088	221 547
Intérêt minoritaires		100 227	82 332
Total capitaux propres		482 315	303 879
Total passif et capitaux propres		3 503 739	2 199 230

Tableau consolidé de variation des capitaux propres

		Part du Groupe				
		Capital social	Autres réserves	Résultats cumulés non distribués	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Note		\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000
	Solde précédent au 1^{er} janvier 2005	90 779	20 318	16 122	38 039	165 258
	Coût d'acquisition lié à l'augmentation de la part du Groupe dans Ecobank Nigéria	31	-	-17 779	17 779	-
	Ecart de conversion des devises	31	-	-13 350	-2 585	-15 935
	Résultats non enregistrés au compte de résultat		-	-13 350	15 194	-15 935
	Résultat net de l'exercice		-	41 502	9 437	50 939
	Revenus enregistrés au titre de l'exercice 2005		-	-13 350	23 723	24 631
	Dividendes de l'exercice 2004	32	-	-	-6 234	-2 231
	Réserves des filiales antérieurement non consolidées	31	-	-	-121	-3
	Reconstitution du solde d'ouverture des réserves des filiales	31	-	-	1 833	-
	Affectation aux réserves générales des banques	31	-	3 421	-3 421	-
	Affectation aux réserves statutaires	31	-	8 344	-8 344	-
	Libération d'actions émises	30	88 477	-	-	21 896
	Au 31 décembre 2005/1er janvier 2006	179 256	18 733	23 558	82 332	303 879
	Ecart de conversion de devises	31	-	15 142	-	3 263
	Résultats net non enregistrés au compte de résultat		-	15 142	-	3 263
	Résultat net de l'exercice		-	-	69 350	17 015
	Revenus enregistrés pour l'exercice 2006		-	15 142	69 350	20 278
	Dividendes de l'exercice 2005	32	-	-	-10 712	-2 314
	Réserves des filiales antérieurement non consolidées	31	-	-	-	-69
	Réserves de réévaluation - Titres disponibles à la vente	31	-	1 902	-	-
	Affectation aux réserves générales des banques	31	-	350	-350	-
	Affectation aux réserves statutaires	31	-	16 637	-16 637	-
	Emission d'actions sur placement privé	30	83 354	-	-	-
	Actions émises en bourse	30	3 927	-	-	-
	Frais d'émission	30	-2 422	-	-	-
	Au 31 décembre 2006	264 115	52 764	65 209	100 227	482 315

Tableau consolidé des flux de trésorerie

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Intérêts et escomptes reçus		238 644	154 289
Intérêts payés		-60 532	-42 558
Dividendes reçus		2 935	339
Honoraires et commissions reçus		110 302	89 280
Honoraires et commissions payés		-2 381	-3 605
Autres revenus perçus		53 762	36 119
Salaires payés au personnel et règlements aux fournisseurs		-197 893	-140 905
Indemnités de départ à la retraite payées		-629	-267
Impôts payés		-24 021	-28 128
<hr/>			
Flux de trésorerie provenant du résultat opérationnel avant variation des actifs et des passifs d'exploitation :		120 187	64 564
<hr/>			
Variation des actifs et passifs d'exploitation :			
- Diminution/(Augmentation) nette des réserves obligatoires auprès des banques centrales		-51 502	20 082
- Diminution/(Augmentation) nette des prêts et avances aux banques		-126 438	26 685
- Diminution/(Augmentation) nette des titres de transactions		-235	874
- Diminution nette des autres actifs financiers à la juste valeur		5 123	3 724
- Augmentation nette des actifs financiers dérivés		-20	-
- Augmentation nette des prêts et avances à la clientèle		-897 226	-98 479
- (Augmentation)/Diminution nette des créances diverses et paiements d'avance		-45 882	55 410
- (Diminution) / Augmentation nette des autres dépôts		-13 537	18 564
- Augmentation nette des sommes dues à la clientèle		967 700	67 361
- (Diminution) / Augmentation nette des instruments dérivés passifs		-22	22
- (Diminution) / Augmentation nette des autres passifs		124 136	21 131
<hr/>			
Flux nets de trésorerie provenant / (utilisée dans) des activités opérationnelles		82 284	179 938
<hr/>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :			
Acquisition de filiales (Trésorerie nette reçue)	35	17 929	-
Achat de logiciels	18	-927	-1 159
Acquisitions d'immobilisations corporelles	19	-72 767	-35 857
Produit des cessions d'immobilisations corporelles		7 216	6 109
Achat de titres	17	-278 306	-62 685
Produits de vente et rachat de titres		59 141	3 312
<hr/>			
Flux nets de trésorerie utilisée dans les activités d'investissement		-267 714	-90 282
<hr/>			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :			
Emprunts contractés		24 683	788
Libération d'actions émises	30	84 859	88 477
Libération d'actions (intérêts minoritaires)		-	21 896
Dépôts pour achat d'actions		-4 347	5 410
Achat d'actions autodétenues	30	-	-
Cession d'actions autodétenues	30	-	-
Dividendes payés aux actionnaires minoritaires		-2 314	-2 231
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	31	-10 712	-6 234
<hr/>			
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		92 169	108 106
<hr/>			
Augmentation/(Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		-93 261	197 762
<hr/>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	33	509 980	309 087
Effets des différences de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		-3 223	3 131
<hr/>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	33	413 496	509 980

Principes comptables

1. Information générale

Ecobank Transnational Incorporated (ETI) et ses filiales (formant le Groupe) exercent des activités de banque de détail, de financement et d'investissement dans divers pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Le Groupe est actuellement implanté dans 17 pays avec un effectif de plus de 5 860 salariés.

Ecobank Transnational Incorporated est une société anonyme domiciliée au Togo. Son siège social est situé au : 2, avenue Sylvanus Olympio, Lomé, Togo. La société est cotée à la Bourse du Ghana, à celle du Nigéria et à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières en Côte d'Ivoire.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 16 Mars 2007.

2. Résumé des principaux principes comptables

Les principaux principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers consolidés sont exposés ci-dessous. Ces principes comptables ont été constamment appliqués pour toutes les années présentées dans le rapport, sauf dispositions particulières.

2.1 Principes d'établissement des comptes

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS (International Financial Reporting Standards). Ces états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, cette dernière étant modifiée compte tenu de la nécessité de réévaluer les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers et les dettes financières détenus à leur juste valeur par le compte de résultat et de tous les contrats sur les instruments financiers dérivés.

La mise en application des amendements aux normes et interprétations publiées, et devenus effectifs au 1^{er} janvier 2006, n'a pas impacté les principes comptables du Groupe de façon significative.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables fondamentales. Elle requiert également des jugements de la part de la direction dans le processus d'application des principes comptables utilisés par la Société.

Les sections des états financiers jugées complexes ainsi que celles qui font état d'hypothèses et estimations dont l'impact sur les états financiers est jugé déterminant sont notés à la note 4 des principes comptables.

2.2 Consolidation

a) Filiales

Les filiales sont toutes les sociétés y compris les entités ad-hoc dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle, et qui se concrétise par la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effectivité des droits de vote potentiels susceptibles d'être exercés ou convertis sont pris en considération lors de l'évaluation du contrôle effectif du Groupe sur une autre entité. Ces filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle effectif est transféré au Groupe. Elles sont exclues du processus en même temps que cesse le contrôle.

La méthode d'intégration globale est utilisée en cas d'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs donnés, des instruments de capitaux propres émis ainsi que des dettes contractées et supposées à la date de l'échange, plus les coûts directs d'acquisition. Les actifs et passifs, ainsi que les dettes latentes acquis lors des regroupements d'entreprises sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, sans tenir compte des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la part du Groupe dans l'actif net acquis est enregistré en Survaleur (Principes comptables 2.12 a). Lorsque que le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de l'actif net de la filiale, la différence est enregistrée directement au compte de résultat.

Les transactions intra groupe, les soldes et les gains latents sur des transactions entre les filiales du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que les actifs transférés ne soient dépréciés.

Les principes comptables régissant les filiales ont été modifiées afin d'assurer la cohérence avec les principes appliqués par le Groupe.

b) Opérations avec les intérêts minoritaires

Les opérations avec les intérêts minoritaires sont traitées par le Groupe comme des opérations avec des tiers extérieurs. Les cessions aux intérêts minoritaires entraînant des gains ou pertes sont enregistrées au compte de résultat. Les achats provenant des intérêts minoritaires génèrent une survaleur, c'est-à-dire la différence entre le montant payé et la véritable part de la valeur nette comptable de la filiale.

c) Sociétés associées

Les sociétés associées sont les entités sur lesquelles le Groupe a une influence notable, mais n'exerce pas un contrôle effectif. L'influence notable est généralement caractérisée par la détention de droits de vote compris entre 20% et 50%. Les participations du Groupe dans ces sociétés sont évaluées au bilan au coût historique et sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les participations du Groupe dans les sociétés associées prennent en considération la survaleur (nette de toute dépréciation) constatée lors de l'acquisition.

La part du Groupe dans les profits ou pertes après acquisition des sociétés associées est comptabilisée au compte de résultat, et la part du Groupe dans les réserves après acquisition est comptabilisée dans les réserves. Les mouvements cumulés après acquisition sont ajustés en contrepartie de la valeur d'entrée des participations. Quand la part du Groupe dans les pertes des sociétés associées est égale ou excède les intérêts dans ces sociétés, y compris les autres créances non garanties, le Groupe ne comptabilise pas de pertes complémentaires à moins qu'il n'ait contracté des engagements ou effectué des paiements pour le compte des dites sociétés.

Les gains latents sur les transactions entre le Groupe et les sociétés associées sont éliminés à concurrence des intérêts que possède le Groupe dans ces sociétés. Les pertes latentes sont également éliminées à moins que les actifs transférés ne soient dépréciés. Les principes comptables régissant les sociétés associées ont été modifiés le cas échéant afin d'assurer la cohérence avec les principes appliqués par le Groupe.

2.3 Opérations en monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique dans lequel chacune d'elle évolue ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère.

b) Transactions et soldes

Les transactions conclues en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les cours de change prévalant aux dates des transactions. Les gains ou pertes de change résultant du dénouement de ces transactions et de la conversion aux cours de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaie étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les variations de juste valeur sur instruments monétaires comptabilisés en monnaies étrangères et classifiés comme actifs disponibles à la vente sont analysées en écart de conversion résultant de la variation du coût amorti de ces actifs et autres variations sur valeur nette comptable. Les écarts de conversion résultant de la variation du coût amorti sont comptabilisés dans le compte de résultat et les autres variations en capitaux propres.

Les écarts de conversion sur des instruments non monétaires, tels que les instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat sont considérés comme partie intégrante des gains ou pertes sur la juste valeur.

Principes comptables (suite)

c) Sociétés du Groupe

Les résultats et la situation financière de toutes les entités du groupe (aucune de ces entités n'ayant une monnaie sujette à une économie hyper inflationniste) qui ont une monnaie fonctionnelle différente de celle du Groupe sont convertis comme suit :

- (i) L'actif et le passif de chaque bilan présenté sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- (ii) Les produits et les charges au compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (à moins que cette moyenne ne soit une approximation raisonnable de l'effet cumulé des taux prévalant sur les transactions, dans ce cas les produits et charges sont convertis aux taux des dates de transactions) ; et
- (iii) Tous les écarts de conversion résultants, sont comptabilisés comme un élément distinct inclus dans les capitaux propres.

Dans les états consolidés, les écarts de conversion, résultant de la conversion des participations dans les entités étrangères et des emprunts et autres instruments financiers de change destinés à couvrir de telles participations, sont inclus dans les capitaux propres. Quand une participation en devise est cédée, de tels écarts sont enregistrés au compte de résultat en gains ou pertes sur cession.

la survalueur et les ajustements de la juste valeur qui proviennent d'acquisitions d'entités étrangères sont considérés comme les actifs et passifs de ces entités et convertis au taux de change de clôture.

2.4 Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts pour tous les instruments financiers portant intérêt, exceptés ceux classés comme détenus à des fins de transaction ou ceux initialement désignés à la juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat pour tous les instruments évalués au coût d'acquisition en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'une dette financière et de détermination des produits et des charges d'intérêts au cours de la période appropriée.

Le taux d'intérêt effectif est le taux exact d'actualisation des flux futurs d'encaissements et de décaissements au cours de la durée de vie de l'instrument financier ou le cas échéant, sur une période plus courte, comparée à la valeur nette de l'actif ou de la dette financière. En calculant le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux monétaires de tous les termes contractuels de ces instruments financiers (par exemple, les options anticipées) mais ne considère pas de pertes futures. Le calcul inclut toutes les charges payées ou reçues entre les différents contractants qui sont une partie intégrante du taux d'intérêt effectif, les coûts liés à la transaction et toutes autres primes ou décotes.

Une fois que la valeur d'un actif financier ou d'un groupe similaire d'actifs financiers a été réduite suite à une dépréciation, les produits d'intérêts sont comptabilisés en utilisant le taux d'intérêt retenu pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs lors de l'évaluation de la dépréciation.

2.5 Honoraires et commissions

Les honoraires et commissions sont généralement enregistrés suivant le principe de comptabilité d'engagement dès lors que le service a été fourni. Les commissions d'engagement des prêts à mettre en place, sont différées (avec les charges directes liées) et enregistrées comme des ajustements au taux d'intérêt effectif du prêt. Les honoraires et commissions liés aux prêts syndiqués sont comptabilisés comme produits lorsque le prêt est mis en place et que le Groupe ne conserve aucune partie du prêt ou conserve une partie au même taux d'intérêt effectif que pour les autres participants.

Les commissions et honoraires résultant de la négociation, ou la participation à la négociation des transactions pour tiers - comme l'accord pour l'acquisition d'actions ou autres valeurs mobilières, l'achat ou la vente de firmes - sont comptabilisés à la fin des opérations sus visées.

Les honoraires relatifs aux conseils et aux frais d'arrangement sont comptabilisés sur la base de contrats de prestation de services dûment signés, généralement en fonction de l'allocation de temps.

2.6 Dividendes reçus

Les dividendes sont enregistrés au compte de résultat lorsque les droits subséquents de la société sont établis.

2.7 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ; prêts et créances ; titres détenus jusqu'à l'échéance ; les actifs financiers disponibles à la vente. La direction détermine la classification de ces instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale.

a) Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Cette catégorie est divisée en deux sous catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et ceux désignés à la juste valeur dès l'origine. Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il a été acquis principalement dans le but d'être vendu ou revendu dans un futur proche ou s'il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés comme étant gérés conjointement et pour lequel une indication d'un rythme effectif récent de prise de bénéfice existe. Les produits dérivés sont aussi classés comme détenus à des fins de transaction à moins qu'ils soient considérés comme instruments de couverture.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des échéances de remboursements fixes ou déterminés qui ne sont pas cotés en bourse autres que : (a) ceux dont l'entité a l'intention de vendre immédiatement à court terme et qui sont classés comme détenus à des fins de transaction et ceux initialement désignés comme actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat, (b) ceux dont l'entité a initialement désigné comme disponible à la vente, (c) ceux pour laquelle le détenteur peut ne pas récupérer substantiellement le montant de son investissement initial pour d'autre raison qu'une détérioration de la solvabilité du client.

c) Actifs détenus jusqu'à leurs échéances

Les titres conservés jusqu'à leur échéance, sont des actifs financiers non dérivés avec des remboursements fixes ou déterminés et des échéances fixées, que la direction du Groupe a l'intention et les capacités de conserver jusqu'à leur échéance. Toute cession d'une quelconque partie de ces actifs même non significative par le Groupe, entraîne une remise en cause de cette catégorie d'actifs et par conséquent, une reclassification de tous les actifs classés comme tel en actifs disponibles à la vente.

d) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont ceux que le Groupe a l'intention de détenir pendant une période indéfinie de temps, qui peuvent être vendus pour des besoins de liquidités ou en raison de changements de taux d'intérêt, taux de change ou prix des actions.

Les achats et ventes d'actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur, de titres détenus jusqu'à leur échéance ou disponibles à la vente sont comptabilisés à la date de réalisation de la transaction, date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif. Les prêts sont comptabilisés lorsque les fonds sont transférés aux emprunteurs. Les actifs financiers sont initialement enregistrés à la juste valeur augmentée des coûts de transaction pour tous les actifs financiers non évalués à leur juste valeur par le compte de résultat. Les actifs financiers sortent du bilan dès lors que le Groupe n'a juridiquement plus le droit de recevoir les flux de trésorerie des actifs financiers ou que le Groupe a transféré une partie significative des risques et des avantages relatifs à la propriété aux actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente ainsi que ceux à la juste valeur par le compte de résultat sont sub-séquentiellement évalués à la juste valeur. Les prêts et créances et les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode des taux d'intérêts effectifs. Les plus ou moins values résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat, sont intégrées au compte de résultat au titre de la période au cours de laquelle ces variations ont eu lieu. Les gains et pertes latents sur les variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres jusqu'à la sortie ou la perte de la valeur de ces actifs où les gains ou pertes latents accumulés comptabilisés dans les capitaux propres sont soldés en contrepartie du compte de résultat. Quant aux intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêts effectifs, ils sont comptabilisés au compte de résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente, sont comptabilisés au compte de résultat lorsque les droits de l'entité à les percevoir sont effectifs.

Les juste valeurs des titres cotés sur un marché actif sont basées sur les cours boursiers. Si le marché pour un actif financier n'est pas actif (et pour les valeurs non cotées), le Groupe établit la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation. Celles-ci incluent l'utilisation de transactions récentes conclues entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale ; l'utilisation de la méthode des flux de trésorerie actualisées, des modèles d'évaluation d'options et autres techniques d'évaluation généralement utilisées par les acteurs du marché.

Principes comptables (suite)

2.8 Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et les montants nets, inscrits au bilan lorsqu'il existe une obligation légale et implicite de compenser ces montants, et qu'il existe une intention de dénouer l'opération sur une base nette ou réaliser l'actif et régler la dette simultanément.

2.9 Opérations de vente et de rachat

Les titres vendus avec option de rachat sont classées dans les états financiers comme des actifs gagés quand le bénéficiaire a le droit selon le contrat ou par convention de vendre ou donner en garantie de nouveau l'actif gagé; la dette correspondante est enregistrée dans les montants dus aux correspondants bancaires, les dépôts des correspondants bancaires, autres dépôts ou dépôts de la clientèle selon le cas. Les titres acquis avec option de revente sont enregistrées comme des prêts et avances à d'autres banques ou clients selon le cas. La différence entre la vente et le prix de rachat est traitée comme des intérêts comptabilisés sur la durée de vie du contrat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les titres prêtés à des tiers sont aussi conservés dans les états financiers.

2.10 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'effet du contrat et sont par la suite, réévalués à la juste valeur. Celles ci sont obtenues par référence aux cours de marchés actifs, aux transactions les plus récentes sur les marchés ainsi que par des techniques d'évaluation, telles que la méthode de flux de trésorerie actualisés et le modèle d'évaluation des options, selon les cas. Tous les instruments dérivés sont inscrits à l'actif lorsque leur juste valeur est positive et au passif lorsque leur juste valeur est négative.

Certains produits dérivés, qui sont incorporés dans d'autres instruments financiers, tels que les options convertibles dans les emprunts convertibles en action, sont considérés comme des instruments financiers distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs spécificités ne sont pas directement liés à l'instrument de transaction dont ils font partie et ce dernier n'est pas évalué à la juste valeur.

Ces instruments financiers incorporés sont évalués à la juste valeur avec toute variation de juste valeur comptabilisée en compte de résultat à moins que le Groupe ne choisisse de désigner ces contrats hybrides à la juste valeur.

La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte sur juste valeur résultante est fonction de la désignation de l'instrument financier comme instrument de couverture et, dans ce cas, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe distingue trois types de relations de couverture :

- a) Couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, ou à un engagement d'acquérir ou de vendre un actif à un prix déterminé, qui est attribuable à un risque particulier et qui affectera le résultat présenté (couverture de juste valeur)
- b) Couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé (couverture de flux de trésorerie)
- c) Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère

La comptabilisation d'une opération de couverture est utilisée pour les instruments dérivés qui remplissent un certain nombre de conditions.

À l'origine de la couverture, le Groupe constitue une documentation sur : la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, les objectifs de la gestion des risques et la stratégie adoptée pour entreprendre les différentes opérations de couverture. Le Groupe documente aussi son système d'évaluation, aussi bien au début qu'au cours de l'opération de couverture, relatif à l'efficacité de la couverture, à savoir, si la couverture est hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert.

2.11 Dépréciation des actifs financiers

- a) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

Le Groupe apprécie à chaque fin d'exercice s'il y a des indices objectifs qu'un actif financier ou groupe d'actifs financiers soit déprécié.

Un actif financier ou groupe d'actifs financiers est déprécié et une provision pour dépréciation est constituée si, et seulement si, il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif (fait préjudiciable) et que ces événements préjudiciables (ou événements) ont un impact sur les flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers dont l'estimation peut être établie de façon fiable.

Les indicateurs utilisés par la société pour déterminer qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié prend en compte des données observables portées à l'attention de la société en rapport avec les événements suivants:

- Manquement au contrat, tel que défaut ou impossibilité de paiements des intérêts ou du principal
- Difficultés financières de l'emprunteur ;
- Non respect des clauses contractuelles ou autres conditions
- Début de procédures de redressement ou de liquidation
- Dégradation du positionnement concurrentiel de l'emprunteur
- Diminution de la valeur de la garantie ;
- Dégradation de la cote de l'investissement d'un seuil critique ;

La période estimée entre la survenance de la perte de valeur et son identification est déterminée par la direction pour chaque portefeuille identifié. Généralement, les périodes utilisées varient entre 3 et 12 mois ; des durées plus longues sont permises dans des cas exceptionnels.

Le Groupe détermine en premier, s'il existe un quelconque indice objectif de perte de valeur touchant d'une part, individuellement, les actifs financiers individuellement significatifs et d'autre part, individuellement ou collectivement, les actifs financiers individuellement non significatif. Lorsque le Groupe constate l'inexistence d'indices objectifs nécessitant le provisionnement d'un actif financier évalué individuellement qu'il soit significatif ou non, cet actif financier est classé dans un groupe d'actifs financiers ayant des caractéristiques similaires de risques, en vue d'une appréciation collective du risque de dépréciation.

Les actifs individuellement évalués au risque de dépréciation et pour lesquels une provision pour dépréciation existe ou continue d'être constatée, ne sont pas pris en compte pour l'évaluation collective évoqué ci-dessus.

Lorsqu'il existe des signes objectifs qu'une provision pour dépréciation de prêts et créances ou d'un titre détenu jusqu'à l'échéance inscrits au coût amorti est intervenue, le montant de la provision correspond à la différence entre le solde comptable et la valeur actuelle des estimations de flux de trésorerie futurs (non compris les pertes futures sur prêts non encore encourues), actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif est réduite du montant de la dépréciation par le biais d'un compte de provision et la perte probable est enregistrée au compte de résultat.

Pour les prêts et les titres détenus jusqu'à leur échéance dont le taux d'intérêt est variable, le taux d'actualisation utilisé pour l'estimation du niveau de dépréciation est le taux d'intérêt effectif courant mentionné au contrat. Dans la pratique, le Groupe pourrait évaluer les provisions à constituer sur la base de la juste valeur d'un instrument financier en utilisant un prix de marché observable (marché boursier).

Le calcul de la valeur actuelle des estimations de flux de trésorerie futurs d'un actif financier couvert par une garantie réelle prend en considération les flux de trésorerie pouvant provenir de la saisie et de la vente de ces garanties déductions faites des frais afférents à la saisie et à la vente, que la saisie et la réalisation soit probable ou non.

En vue de l'évaluation collective des dépréciations, les actifs financiers sont regroupés sur la base des caractéristiques de risque semblables (c'est-à-dire, sur la base de la méthode de classification du Groupe qui prend en compte le type d'actif, l'industrie, la situation géographique, la nature de la garantie, le respect ou non des échéances passées et d'autres facteurs appropriés).

Ces caractéristiques sont pertinentes pour l'estimation des flux de trésorerie futurs de groupes desdits actifs dans la mesure où elles permettent d'apprécier la capacité des débiteurs à honorer tous les montants dus selon les termes contractuels des actifs financiers sous revue.

Les flux de trésorerie futurs d'un groupe d'actifs financiers évalués collectivement sont estimés en fonction des flux de trésorerie contractuels des actifs du groupe et de l'expérience passée des pertes survenues sur les actifs présentant les mêmes caractéristiques de risque que ceux du groupe concerné. L'expérience des pertes antérieures est ajustée sur la base des conditions actuelles afin de prendre en considération l'impact des conditions qui prévalent actuellement mais qui n'ont eu aucun effet dans le passé et d'exclure les conditions du passé actuellement inexistantes.

Principes comptables (suite)

Les estimations des variations dans les flux de trésorerie futurs pour un groupe d'actifs doivent être pris en compte et être strictement en corrélation avec les évolutions observées d'une période à une autre, au niveau des facteurs déterminants ces flux de trésorerie (par exemple, changement du taux de chômage, du coût de l'immobilier, de l'état des paiements ou d'autres facteurs pouvant indiquer la probabilité et l'importance des pertes dans le groupe d'actifs concerné).

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation des flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues par le Groupe en vue de réduire d'éventuelles différences entre les pertes estimées et les pertes réelles subies.

Une créance irrécouvrable est passée en perte en contrepartie de la provision pour dépréciation de créances. Ces créances sont passées en pertes après que toutes les procédures de recouvrement aient été mises en oeuvre et le montant de la perte à supporter déterminé.

Lorsqu'au cours de la période subséquente, le montant de la dépréciation de la créance baisse et que cette baisse peut être directement liée à un événement survenu après que la créance ait été dépréciée (cas d'amélioration de la classification ou notation du débiteur), la dépréciation précédemment constatée est reprise en diminuant le compte de provision pour dépréciation de créances. Cette reprise est comptabilisée au compte de résultat.

b) Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe des faits objectifs qu'un actif financier ou qu'un groupe d'actifs financiers soient dépréciés. S'agissant des titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur par rapport à son coût initial est un indice de perte de valeur.

Si un tel fait quelconque existe concernant les actifs disponibles à la vente, la perte cumulée déterminée comme étant la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur, diminuée de toute dépréciation précédemment enregistrée en compte de résultat, est extournée des réserves afférentes existant dans les capitaux propres et constatée au compte de résultat. La perte de valeur sur les instruments de capitaux propres précédemment enregistrée au compte de résultat ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

Si la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente s'accroît et que cette augmentation peut être objectivement rattachée à un événement survenu après la dotation pour perte de valeur en compte de résultat, la provision est alors reprise par le compte de résultat.

2.12 Immobilisations incorporelles

a) Survaleur

La survaleur représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la part du Groupe dans l'actif net identifiable à la date d'acquisition, de la filiale ou société associée acquise. La survaleur sur les acquisitions de filiales est comptabilisée en immobilisation incorporelle, tandis que la survaleur sur les acquisitions de sociétés associées est comptabilisée en participation dans les sociétés associées. La survaleur est testée annuellement pour dépréciation et inscrit au coût historique net des provisions cumulées pour dépréciation. Les plus ou moins values sur cession d'une entité intègre la valeur d'entrée du goodwill relatif à l'entité cédée.

La survaleur est affectée aux unités génératrices de trésorerie (UGT) dans le cadre du test de dépréciation. Chacunes des UGT est représentées par chaque zone d'activité. (Voir Note 1 aux annexes des états consolidés).

b) Logiciels

Les licences de logiciel acquises sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'acquisition et le démarrage du logiciel. Ces dépenses sont amorties sur leur durée de vie prévisionnelles.

Les coûts associés au développement ou à l'entretien des logiciels sont enregistrés en charges. Les coûts directement liés à la production de logiciels identifiables et exclusifs contrôlés par le Groupe, et qui généreront probablement des avantages économiques excédant les dépenses annuelles, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Les charges directes incluent les coûts de personnel liés au développement du logiciel et une partie des frais généraux afférents.

Les frais de développement des logiciels sont comptabilisés à l'actif et sont amortis de manière linéaire sur leur durée de vie usuelle.

2.13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrits au bilan à leur coût historique nets des amortissements. Le coût historique comprend toute charge directement liée à l'acquisition de ces éléments.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou reconnus comme un actif distinct selon le cas, lorsqu'il est probable que ces éléments produiront des avantages économiques futurs au Groupe et que leur coût peut être évalué de manière fiable. Toutes les autres dépenses de réparations sont comptabilisées au compte de résultat au titre de la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations sont amorties sur la base de leur durée de vie usuelle indiquées comme suit :

- Immeubles : 20 - 40 ans,
- Aménagements des immeubles en crédit bail : 25 ans ou durée du bail si durée inférieure à 25 ans
- Matériel et véhicules : 3 - 8 ans.

La valeur résiduelle de l'immobilisation ainsi que sa durée de vie sont revues et ajustées si nécessaire, à la clôture de l'exercice.

Les immobilisations amortissables font l'objet de test de dépréciation quand des changements dans les conditions d'exploitation indiquent que la valeur comptable de l'immobilisation pourrait ne pas refléter sa valeur recouvrable. Une immobilisation est dépréciée dans l'immédiat si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une immobilisation est le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité.

Les plus ou moins values sur cessions des immobilisations sont déterminées en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable. Le résultat de cession impacte le compte de résultat.

2.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En vue de la présentation du tableau de variation des flux de trésorerie, cette rubrique comprend les soldes de caisse, les soldes auprès de la banque centrale hors réserves obligatoires, les bons du trésor et autres effets publics, les soldes des comptes courants auprès des autres banques, les autres sommes dues par les autres banques et les titres d'Etat à court terme.

2.15 Provisions

Les provisions pour restructuration et pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le Groupe à une obligation juridique ou implicite actuelle à la suite d'événements passés; il est probable qu'une sortie de ressources soit requise pour honorer l'engagement; et qu'une estimation fiable du montant de l'engagement a été faite.

Dans le cas de plusieurs obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit requise pour honorer l'obligation est déterminée en considérant les obligations dans leur ensemble. Une provision doit être constatée même si la probabilité d'une sortie de ressources, d'une seule obligation du Groupe, est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses estimées pour honorer l'obligation en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du loyer de l'argent et des risques spécifiques de l'obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'évolution temporelle est constatée en charges d'intérêts.

2.16 Avantages accordés aux employés

a) Engagement au titre d'un régime de retraites

Les régimes de retraite du Groupe sont généralement alimentés à travers le paiement de cotisations, à un fonds fiduciaire ou à des compagnies d'assurance, et leur évaluation est effectuée par des calculs actuariels réguliers. Un régime à prestations définies est un régime qui définit le montant des pensions que les employés recevront à leur retraite, qui dépendent généralement de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de service ou les rémunérations.

Un régime de retraite à contributions définies est un régime de retraite dans lequel le Groupe règle des cotisations fixes à une entité distincte. Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite d'effectuer des paiements supplémentaires si le fonds ne dispose pas de ressources nécessaires pour effectuer le paiement des pensions des employés relatives aux années de service actuelles et antérieures.

Principes comptables (suite)

Concernant le régime à contributions définies, le Groupe paie des cotisations aux organismes de retraites privés ou publics sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire. Le Groupe n'a ainsi aucune nouvelle obligation dès que les cotisations ont été payées.

Ces cotisations sont enregistrées dans le compte de charge relatif aux avantages accordés aux employés. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées comme des actifs dans la mesure où un remboursement ou une réduction des paiements futurs est possible.

b) Autres engagements de retraites

Le Groupe verse des indemnités de départ à la retraite ou des gratifications au départ à la retraite. Ces avantages sont souvent soumis au maintien du salarié dans le service jusqu'à l'âge de la retraite et à l'achèvement d'une période de service minimal. Les coûts estimés de ces gratifications sont provisionnés sur la période d'activité en utilisant la méthode comptable décrite ci-dessous :

La dette enregistrée au bilan en vue des paiements futurs des indemnités de départ à la retraite correspond à la valeur actuelle de ces indemnités à la date d'arrêt des comptes diminuée de la juste valeur des placements effectués auprès d'organismes de gestion en la matière (le cas échéant), ainsi que des ajustements de gains ou pertes actuarielles non constatés et le coût des services antérieurs.

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite, sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actuelle des engagements relatifs à ces indemnités est déterminée en actualisant les futurs décaissements au taux d'intérêts d'obligations de très bonnes qualités émises par les sociétés de premier rang dans la monnaie dans laquelle les indemnités seront payées, et dont les durées se rapprochent de celles du paiement de la dette afférente aux indemnités de départ à la retraite.

Les gains et pertes actuariels qui résultent d'ajustements, de variations dans les hypothèses utilisées, sont enregistrées en produits ou charges sur la durée de vie moyenne de travail restant aux employés concernés. Ces obligations sont estimées annuellement par des actuaires indépendants.

c) Paiement fondé sur des actions

Le groupe a adopté un système de stock options pour ses employés dont les paiements se feront par remise d'instruments de capitaux propres. La juste valeur des services reçus des employés en contrepartie de l'attribution d'options d'actions, est constatée en charges.

Le montant total de la dépense sur la période d'acquisition des droits est évalué sur la base de la juste valeur des options attribuées, excluant l'effet de toute condition non-financière d'octroi des options (par exemple, objectifs de rentabilité ou de croissance des ventes). Les conditions non – financières sont prises en compte dans les hypothèses du nombre d'options qui seront exercées. À chaque clôture d'exercice, le groupe effectue une revue des prévisions du nombre d'options attribuables. Le cas échéant, l'impact de cette revue d'hypothèses est enregistré au compte de résultat et le montant correspondant à l'ajustement des capitaux propres sur la durée restante de la période d'acquisition.

Les montants reçus nets de toute charge directement affectable au coût de transaction est créditée au capital social (valeur nominale) et à la prime d'émission, lorsque l'option est exercée.

2.17 Perte de valeur des actifs non – financiers

Les actifs à durée de vie indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis annuellement à un test de perte de valeur. Les biens amortissables sont revus pour perte de valeur lorsque des événements ou des changements dans l'environnement indiquent que la valeur comptable pourrait être différente de la valeur recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. Celle-ci se définit comme étant le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

Afin d'évaluer une perte de valeur, les actifs sont en rassemblés en plus petits groupes identifiables générateurs de flux de trésorerie (unités génératrices de trésorerie). Les actifs non financiers autres que la survaleur et qui ont déjà subis une perte de valeur sont passés en revue afin de déceler toute reprise éventuelle de perte de valeur.

2.18 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (juste valeur de la contrepartie reçue) c'est à dire à leur valeur d'émission nette des coûts de transactions supportés. Les emprunts sont subséquemment évalués à leur coût amorti ; Tout écart entre la valeur d'émission nette des coûts de transaction et la valeur de rachat est enregistré dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées, liées à un coupon obligatoire, ou qui sont remboursables à une date convenue ou à la discrétion de l'actionnaire, sont enregistrées comme des passifs financiers au poste "autres fonds empruntés". Les dividendes de ces actions privilégiées sont enregistrés dans le compte de résultat en charge d'intérêts sur la base du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur de la part de dette d'une obligation convertible ou d'une action privilégiée convertible est calculée en utilisant le taux d'intérêt du marché d'une obligation non convertible similaire ou d'un coupon d'action privilégiée remboursable. Ce montant est enregistré comme un passif sur la base du coût amorti jusqu'à la conversion ou jusqu'à l'échéance. Le reliquat de la valeur d'émission est affectée à l'option de conversion. Ce montant est enregistré dans les capitaux propres, net des incidences fiscales.

Si le Groupe rachète ses propres dettes, ces dettes sont soustraites du bilan, et la différence entre la valeur comptable de la dette et le prix payé est enregistrée dans le compte de résultat.

2.19 Capital social

a) Frais d'émission du capital

Les coûts directement liés à l'émission de nouvelles actions ou options ou à l'acquisition de sociétés sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction net d'impôts, des fonds perçus.

b) Dividendes sur les actions ordinaires

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés en capitaux propres dans la période pendant laquelle ces dividendes ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires. Les dividendes de l'exercice qui sont déclarés après la date d'arrêté des comptes sont indiqués dans la note correspondante.

c) Actions propres

Lorsque les filiales du Groupe ou le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé est déduit des capitaux propres pour la valeur des actions autodétenues jusqu'à leur annulation. Lorsque ces actions sont par la suite vendues ou remises sur le marché, les fonds perçus de ces opérations sont enregistrés en capitaux propres.

2.20 Information sectorielle

Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entreprise qui est engagée dans la fourniture de produits ou services et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est une composante distincte d'une entreprise engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et rentabilités différents des risques et des rentabilités des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

2.21 Comparatifs

Les données comparatives présentées ont été ajustées le cas échéant afin d'assurer la conformité avec la présentation adoptée pour l'année en cours.

Principes comptables (suite)

3. RISQUES DE CRÉDIT

3.1 Répartition géographique de l'actif et du passif

Le présent chapitre donne les informations requises et des éléments hors bilan par IAS 32, les informations de IAS 30 sur les actifs et passifs et les informations relatives aux opérations hors bilan.

	Total actif \$EU'000	Total passif \$EU'000	Engagements de financement \$EU'000	Revenus bruts \$EU'000	Dépenses d'investissement \$EU'000
Au 31 décembre 2006					
Afrique Francophone					
Zone UEMOA	1 312 499	1 197 287	170 452	137 671	23 281
Nigéria	1 108 446	996 825	571 164	162 216	38 053
Zone Monétaire Ouest Africaine	430 964	535 356	84 333	90 141	7 201
Afrique Centrale	257 402	258 592	91 151	21 954	4 619
Autres pays africains	1 425	3 041	-	25	-
Amériques	48 900	20 116	1	657	-
Asie	11	1	23	-	-
Europe	344 092	10 206	55 522	6 364	-
	3 503 739	3 021 424	972 646	419 028	73 694
Au 31 décembre 2005					
Afrique Francophone					
Zone UEMOA	1 021 652	965 358	385 552	130 823	14 337
Nigéria	484 140	328 668	257 621	73 989	12 871
Zone Monétaire Ouest Africaine	331 614	378 760	95 195	64 240	5 646
Afrique Centrale	109 917	129 098	30 494	16 378	1 526
Autres pays africains	51 250	49 118	-	6 404	2 538
Amériques	24 500	15 578	1 185	255	-
Asie	284	106	-	-	-
Europe	175 873	28 665	14 376	3 435	-
	2 199 230	1 895 351	784 423	295 524	36 918

La répartition des risques par secteurs d'activités économiques se présente comme suit :

	2006 \$EU'000	2006 %	2005 \$EU'000	2005 %
Agriculture	16 022	1	25 330	2
Négoce du café et du cacao	91 718	5	18 617	2
Construction	95 868	5	42 541	4
Egrenage de coton	55 133	3	28 021	3
Etats et parapublics	111 680	6	25 907	2
Industries manufacturières	267 347	13	161 167	14
Industries minières	32 990	2	21 021	2
Raffinage et distribution de produits pétroliers	240 697	12	95 320	9
Télécommunications	180 869	9	152 965	14
Services d'utilités publiques (eau, électricité)	148 294	7	106 896	10
Institutions financières	43 597	2	68 410	6
Commerce de gros et détail	384 374	19	247 313	22
Autres	347 099	17	122 580	11
	2 015 688	100	1 116 088	100

3.2 Le risque de marché

Le Groupe est exposé aux risques de marché. Les risques proviennent des prises de positions sur les taux d'intérêt, taux de change et les titres de capitaux propres. Tous ces risques sont soumis aux variations spécifiques et générales du marché.

3.3 Risques de change

Le Groupe est exposé aux risques de fluctuations des taux de change en vigueur sur ses positions financières et ses flux de trésorerie. Le Conseil d'Administration limite le niveau d'exposition par devise et par montants aussi bien pour les positions à vue que celles à termes qui font l'objet d'un contrôle quotidien.

Le tableau ci-dessous présente le niveau des risques de change du Groupe au 31 décembre 2006. Il indique également l'actif et le passif du Groupe par devises.

Répartition des actifs, des passifs et des éléments hors bilan

Au 31 décembre 2006	Dollar \$EU'000	Euro \$EU'000	CFA \$EU'000	Naira \$EU'000	Cedis \$EU'000	Autres \$EU'000	Total \$EU'000
ACTIF							
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	41 245	14 657	164 602	36 469	30 208	21 778	308 959
Bons du Trésor et autres effets publics	-	-	45 086	70 344	21 915	-	137 345
Prêts et avances aux banques	206 425	83 888	63 871	183 915	9 506	6 706	554 311
Titres de transactions	-	-	325	-	322	-	647
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	20	-	20
Autres instruments financiers à la juste valeur à travers le compte de résultat	100	-	-	-	-	-	100
Prêts et avances aux clients	116 179	77	1 262 727	408 339	108 779	23 265	1 919 366
Titres de placement et participations :							
- titres disponibles à la vente	84	-	124 124	109 286	101 897	14 337	349 728
- titres détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-
Actifs affectés en garantie	-	-	72	1 949	-	-	2 021
Immobilisations incorporelles	-	-	4 338	211	-	58	4 607
Immobilisations corporelles	1 335	-	47 754	52 267	10 370	4 694	116 420
Impôts différés actif	-	-	1 270	5 094	1 376	92	7 832
Autres actifs	6 786	25	41 959	32 137	19 177	2 299	102 383
Total de l'actif	372 154	98 647	1 756 128	900 011	303 570	73 229	3 503 739
PASSIF							
Dépôts des banques	9 156	11 112	95 278	122	1 915	1 034	118 617
Autres dépôts	-	-	703	4 324	-	-	5 027
Instruments financiers dérivés et autres instruments de transaction	-	-	-	-	-	-	-
Sommes dues à la clientèle	379 376	47 382	1 365 362	471 343	194 280	42 435	2 500 178
Emprunts	15 744	-	24 868	-	10 048	-	50 660
Autres passifs	25 461	181	93 242	143 315	25 977	6 794	294 970
Dettes d'impôts courants	556	-	12 916	14 849	2 472	1 432	32 225
Dettes d'impôts différés	17	-	746	10 072	-	10	10 845
Obligations au titre des retraites	-	-	1 798	7 104	-	-	8 902
Total du passif	430 310	58 675	1 594 913	651 129	234 692	51 705	3 021 424
Position nette au bilan	-58 156	39 972	161 215	248 882	68 878	21 524	482 315
Engagements de crédit	221 207	70 149	175 463	372 914	16 885	116 028	972 646
	163 051	110 121	336 678	621 796	85 763	137 552	1 454 961

Répartition des actifs, des passifs et des éléments hors bilan

Au 31 décembre 2005	Dollar \$EU'000	Euro \$EU'000	CFA \$EU'000	Naira \$EU'000	Cedis \$EU'000	Others \$EU'000	Total \$EU'000
Total actif	272 897	79 621	1 130 195	455 890	194 793	65 834	2 199 230
Total passif	299 871	42 211	1 089 184	241 960	168 896	53 229	1 895 351
Position nette au bilan	-26 974	37 410	41 011	213 930	25 897	12 605	303 879
Engagements de crédit	139 593	53 485	376 015	163 283	35 180	16 867	784 423
	112 619	90 895	417 026	377 213	61 077	29 472	1 088 302

Principes comptables (suite)

3. Risques de crédit (suite)

3.4 Risques des flux de trésorerie et taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts sur les flux monétaires est le risque que les flux futurs d'un instrument financier changent en raison des variations des taux d'intérêts du marché. Le risque de taux d'intérêt à la valeur de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier change en raison des variations du taux d'intérêts sur le marché. Le Groupe est exposé aux fluctuations des taux d'intérêts du marché sur la valeur des instruments financiers et sur les flux monétaires.

Les marges d'intérêts peuvent augmenter suite aux variations, mais peuvent diminuer ou générer des pertes dans le cas de variations non prévues. Le Conseil d'Administration fixe les limites sur le niveau d'écart sur les taux d'intérêts que le Groupe peut supporter.

Le tableau ci-dessous montre l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêts. Il montre les actifs et passifs du Groupe à la valeur comptable classés selon les échéances.

	0 à 1 mois \$EU'000	1 - 3 mois \$EU'000	3 - 12 mois \$EU'000	1 - 5 ans \$EU'000	Plus de 5 ans \$EU'000	Non rému- nérés \$EU'000	Total \$EU'000
Au 31 décembre 2006							
ACTIF							
Trésorerie et soldes auprès							
des banques centrales	159 368	-	-	-	-	149 591	308 959
Bons du trésor et autres effets publics	14 041	29 287	87 989	6 028	-	-	137 345
Prêts et avances aux banques	400 909	30 537	27 843	25 792	-	69 230	554 311
Titres de transactions	-	325	-	322	-	-	647
Instruments financiers dérivés	-	-	-	20	-	-	20
Prêts et avances aux clients	853 842	210 621	230 761	511 412	97 947	14 783	1 919 366
Titres de placement et participations :							
- titres disponibles à la vente	120 139	10 143	9 912	186 586	18 065	4 883	349 728
- titres détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	5 753	6 928	3 675	449	-	85 578	102 383
Total de l'actif	1 554 052	287 841	360 180	730 609	116 012	324 065	3 372 759
PASSIF							
Dépôts des banques	66 805	37 245	14 567	-	-	-	118 617
Autres dépôts	530	-	-	-	-	4 497	5 027
Sommes dues à la clientèle	1 399 934	86 787	143 635	313 233	15 506	541 083	2 500 178
Emprunts	201	-	-	20 410	30 049	-	50 660
Autres passifs	33 287	17 973	16 934	1 006	-	225 770	294 970
Total du passif	1 500 757	142 005	175 136	334 649	45 555	771 350	2 969 452
Total écarts de sensibilité des intérêts	53 295	145 836	185 044	395 960	70 457		

3. Risques de crédit (suite)

	0 à 1 mois \$EU'000	1 - 3 mois \$EU'000	3 - 12 mois \$EU'000	1 - 5 ans \$EU'000	Plus de 5 ans \$EU'000	Non rému- nérés \$EU'000	Total \$EU'000
Au 31 décembre 2005							
ACTIF							
Trésorerie et soldes auprès des banques centrales	-	-	-	-	-	298 571	298 571
Bons du trésor et autres effets publics	12 916	102 326	108 069	37 736	-	-	261 047
Prêts et avances aux banques	232 320	6 396	114 705	8 740	-	-	362 160
Titres de transaction	-	301	-	-	111	-	412
Prêts et avances aux clients	408 862	182 952	198 216	201 013	31 096	-	1 022 140
Titres de placement et participations :							
- titres disponibles à la vente	-	4 778	-	162	406	5 556	10 902
- titres détenus jusqu'à leur échéance	185	3 605	10 037	65 837	15 053	18 927	113 644
Autres actifs	4 609	-	-	-	-	38 600	43 209
Total de l'actif	658 892	300 358	431 027	313 488	46 666	361 654	2 112 085
PASSIF							
Dépôts des banques	82 452	22 247	10 228	6 309	-	-	121 236
Autres dépôts	-	-	-	1 000	-	17 564	18 564
Sommes dues à la clientèle	690 987	96 236	139 122	75 574	1 046	529 512	1 532 478
Emprunts	-	1 908	3 752	17 624	2 693	-	25 977
Autres passifs	9 242	-	-	-	-	158 288	167 530
Total du passif	782 681	120 391	153 102	100 507	3 739	705 364	1 865 785
Total écarts de sensibilité des intérêts	-123 788	179 967	277 926	212 981	42 927		

Principes comptables (suite)

3. Risques de crédit (suite)

3.5 Risques de liquidité

Le Groupe est exposé à des demandes quotidiennes sur ses ressources liquides disponibles provenant des dépôts au jour le jour, comptes courants, dépôts échus, tirages sur prêts, garanties et autres demandes formulées sur la base des instruments de paiement en liquidité. Le Groupe ne maintient pas le niveau de ressources liquides nécessaires pour honorer tous ces besoins, dans la mesure où l'expérience montre que l'on peut prévoir avec un degré élevé de certitude un niveau minimum de réinvestissement des fonds en cours de maturité.

Le tableau ci-dessous classe les actifs et les passifs du Groupe en catégories pertinentes par échéance, sur la base de la durée restant à courir entre la date d'arrêt du bilan et la date d'échéance contractuelle.

Echéances des éléments de l'actif et du passif

	0 - 30 jours \$EU'000	1 - 6 mois \$EU'000	6 - 12 mois \$EU'000	Plus d'1 an \$EU'000	Total \$EU'000
Au 31 décembre 2006					
ACTIF					
Trésorerie et soldes auprès des banques centrales	297 879	10 759	164	157	308 959
Bons du trésor et autres effets publics	14 041	29 287	87 989	6 028	137 345
Prêts et avances aux banques	412 364	40 310	31 051	70 586	554 311
Titres de transactions	-	325	-	322	647
Instruments financiers dérivés	20	-	-	-	20
Autres instruments financiers à la juste valeur	-	-	-	100	100
Prêts et avances aux clients	875 223	263 005	177 248	603 890	1 919 366
Titres de placement et participations :					
- disponibles à la vente	122 439	15 425	512	211 352	349 728
- détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-
Actifs affectés en garantie	1 949	-	-	72	2 021
Immobilisations incorporelles	346	657	764	2 840	4 607
Immobilisations corporelles	11 033	26	19	105 342	116 420
Impôts différés actifs	6 542	366	-	924	7 832
Autres actifs	37 522	48 663	8 093	8 105	102 383
Total de l'actif	1 779 358	408 823	305 840	1 009 718	3 503 739
PASSIF					
Dépôts des banques	66 805	37 245	14 567	-	118 617
Autres dépôts	1 130	3 897	-	-	5 027
Instruments financiers dérivés et instruments de transactions	-	-	-	-	-
Sommes dues à la clientèle	1 821 846	130 115	102 738	445 479	2 500 178
Emprunts	201	-	-	50 459	50 660
Autres passifs	233 387	37 823	23 733	27	294 970
Dettes d'impôts courant	23 742	6 957	1 526	-	32 225
Impôts différés passif	10 171	-	-	674	10 845
Obligations au titre des retraites	631	367	-	7 904	8 902
Total du passif	2 157 913	216 404	142 564	504 543	3 021 424
(Déficit) / Surplus net de liquidité	-378 555	192 419	163 276	505 175	482 315
Au 31 décembre 2005					
Total de l'actif	1 031 057	530 968	219 519	417 686	2 199 230
Total du passif	1 413 853	253 239	127 049	101 210	1 895 351
(Déficit) / Surplus net de liquidité	-382 796	277 729	92 470	316 476	303 879

Le rapprochement et le contrôle des écarts entre les échéances et les taux d'intérêt, la correspondance et la transformation contrôlée des échéances et des taux d'intérêt de l'actif et du passif sont des éléments fondamentaux de la gestion du Groupe. Il est inhabituel que les banques réalisent un équilibre parfait puisque les transactions sont souvent réalisées à des termes incertains et sont de différents types. La transformation des échéances est une source potentielle d'augmentation des profits, mais elle peut également accroître les risques de pertes.

L'échéance des éléments d'actif et de passif, et la capacité de remplacer, à un coût acceptable, le passif porteur d'intérêts au fur et à mesure des échéances, constituent des facteurs importants dans l'évaluation de la liquidité du Groupe et de ses risques liés aux variations des taux d'intérêt et des taux de change

Les besoins de liquidité pour satisfaire les appels de garantie et l'exécution des lettres de crédit stand-by sont considérablement moins élevés que les montants de l'engagement parce que le groupe ne s'attend généralement pas à ce que sa garantie soit mise en œuvre. Le montant contractuel résiduel de l'engagement pour accorder le crédit ne représente pas nécessairement les besoins de financements futurs dans la mesure où ces financements expireront avant d'être financés.

3.6 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers qui n'apparaissent pas dans le bilan du Groupe à leur juste valeur.

Les prix de vente sont utilisés pour évaluer la juste valeur des actifs, alors que les prix d'achat sont utilisés pour les dettes.

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Actifs financiers				
Bons du trésor et autres effets publics	137 345	261 047	137 345	261 047
Prêts et avances aux clients	1 919 366	1 022 140	1 919 366	1 017 790
Titres de placements :				
- Disponibles à la vente	349 728	10 902	349 728	10 902
- Détenus jusqu'à leur échéance	-	113 644	-	113 644
Passifs financiers				
Dépôts des banques	118 617	121 236	118 617	121 236
Autres dépôts	5 027	18 564	5 027	18 564
Sommes dues à la clientèle	2 500 178	1 532 478	2 500 178	1 532 478
Emprunts	50 660	25 977	50 660	25 977

Principes comptables (suite)

a) Créances interbancaires

Ces créances comprennent des placements et autres éléments interbancaires en cours de recouvrement.

La juste valeur des placements à taux variables et des dépôts à vue est leur valeur au bilan. L'évaluation de la juste valeur des dépôts à intérêts fixes est basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêts prévalant sur les marchés monétaires pour les dettes avec un risque de crédit et des périodes restantes similaires.

b) Prêts et avances à la clientèle

Les prêts et avances à la clientèle sont comptabilisés nets de provisions pour dépréciation d'actifs. La juste valeur de ces prêts est la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie en utilisant le taux d'intérêt du marché des emprunts avec les mêmes caractéristiques de risque de crédit et périodes restantes.

c) Titres de placements

Les titres de placements comprennent seulement les actifs à intérêt conservés jusqu'à leur échéance, vu que les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des actifs qui sont conservés jusqu'à leur échéance est basée sur les cotations de bourses de valeurs ou des courtiers. Quand cette information n'est pas disponible, la juste valeur est estimée en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

d) Dépôts et emprunts

La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas définie, qui comprennent les dépôts non rémunérés, est le montant remboursable sur demande. La juste valeur des dépôts à taux d'intérêts fixes et autres emprunts sans cotation de marché est basée sur l'actualisation des flux de trésorerie avec les taux d'intérêts pour les nouveaux emprunts avec des périodes restantes similaires.

3.7 Activités fiduciaires

Le Groupe agit généralement à titre d'administrateur en cas de détention ou de placement de biens pour le compte d'individus, trusts, régimes de retraite et autres institutions. Ces biens et les produits liés sont exclus des états financiers, vu qu'ils ne sont pas considérés comme des actifs du Groupe.

4. Estimations Comptables Critiques et Jugement dans l'application des Principes Comptables

Le Groupe fait des estimations et émet des hypothèses ayant une incidence sur les soldes des comptes actif et passif inscrits dans les états financiers consolidés de l'exercice précédent et reportés dans les présents états financiers. Ces estimations et hypothèses sont constamment revues et se fondent sur les expériences passées, et d'autres facteurs, incluant des implications d'événements futurs pouvant raisonnablement être pris en compte dans les circonstances actuelles.

a) Provisions pour dépréciation des prêts et avances

Le Groupe effectue au moins une fois par trimestre, une revue du portefeuille les provisions pour dépréciations. En vue de déterminer si une provision doit être comptabilisée au compte de résultat, le Groupe apprécie si des faits observables indiquent un impact à la baisse mesurable, des flux de trésorerie prévisionnels d'un portefeuille de prêts avant qu'une dépréciation ne soit identifiée sur un prêt individuel du portefeuille. Ces faits peuvent inclure des données observables indiquant qu'il y a eu des changements défavorables dans la situation financière d'un groupe d'emprunteurs, ou dans les conditions économiques nationales ou locales qui justifient les défauts de paiement constatés sur des actifs dudit groupe.

La direction effectue ces évaluations sur la base de l'expérience de pertes antérieures sur les actifs ayant des caractéristiques de risque de crédit et une probabilité de dépréciation similaires à ceux du portefeuille lorsqu'on fait une projection de leurs flux de trésorerie futurs. La méthodologie et les hypothèses utilisées en vue de l'estimation tant du montant que de la période des flux de trésorerie prévisionnels sont régulièrement revues afin de réduire les écarts entre les estimations de pertes et l'expérience de perte actuelle.

b) Juste valeur des instruments dérivés

La juste valeur des actifs financiers non cotés sur un marché actif est déterminée en utilisant les techniques de valorisation

c) Dépréciation des titres de placement de capitaux propres disponibles à la vente

Le Groupe établit que les titres de placement en capitaux propres disponibles à la vente sont dépréciés dès lors qu'il y a une baisse significative et continue de la juste valeur, en dessous du coût d'acquisition de ces titres. Définir qu'une variation est notable ou continue requiert un jugement. En vue d'établir ce jugement, le Groupe évalue parmi d'autres facteurs, la volatilité normale du prix des actions concernées. Par ailleurs, la dépréciation peut être appropriée, en cas de détérioration de la santé financière de la société émettrice des titres, de l'industrie et de la performance du secteur, des changements de technologie et des flux de trésorerie opérationnels et financiers.

d) Titres détenus jusqu'à leur échéance

Le Groupe se conforme à la norme IAS 39 en classant les actifs financiers non dérivés ayant des remboursements fixes ou déterminés et des échéances fixes, comme détenus jusqu'à leur échéance. Cette classification requiert une appréciation. En vue de cette évaluation, le Groupe

évalue et s'assure de son intention et de sa capacité à conserver ces actifs jusqu'à leur échéance. Si le Groupe est défaillant dans la conservation de ces titres jusqu'à l'échéance, pour des raisons autres que des circonstances spécifiques telles que la vente d'un montant non significatif à une période proche de l'échéance par exemple, il devra reclasser entièrement tous les titres en portefeuille de cette catégorie, en actifs disponibles à la vente. Ces titres devront dès lors être réévalués à la juste valeur au dépend de l'évaluation au coût amorti.

E) DETTES FISCALES

Le Groupe est assujéti à l'impôt sous diverses juridictions. Des estimations importantes sont donc requises dans la détermination de la provision d'impôt de façon exhaustive. Eu égard à la multitude des transactions et des modes de calcul, la détermination du montant final de l'impôt à payer n'est pas aisée en cours d'activité.

Pour ce faire, le Groupe comptabilise des dettes d'impôts anticipés en estimant que des impôts supplémentaires seront dus. Si le montant final des impôts à payer est différent du montant comptabilisé précédemment, les écarts impacteront la charge d'impôt ainsi que la provision d'impôts différés de la période au cours de laquelle l'impôt final a été déterminé.

Annexes aux états financiers consolidés

1. Information Sectorielle

Le Groupe répartit ses investissements par région géographique, pour refléter et gérer les risques liés à la conduite des activités principales sur diverses zones géographiques. Ces segments sont les suivants :

- 1 - L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) : Cette région englobe toutes les filiales, et sociétés associées, installées au sein de la zone UEMOA. Les pays de cette zone ont une monnaie commune. A ce jour, cette région est composée des filiales du Bénin, du Burkina, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. La filiale du Cap-Vert a été rattachée à cette région pour les besoins du reporting de la région.
- 2 - La Zone Monétaire Ouest Africaine (ZMOA): cette région englobe toutes les filiales et sociétés affiliées dans les pays de l'Afrique de l'Ouest qui ne sont pas compris dans la zone monétaire commune dénommée UEMOA . A ce jour, la région est composée des filiales du Ghana, de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Léone.
- 3 - La Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) : cette région est composée de toutes les filiales, et sociétés affiliées, installées au sein de la zone CEMAC. Les pays de cette zone ont une monnaie commune. Le Cameroun et le Tchad sont pour le moment les seuls pays d'implantation du Groupe.
- 4 - Nigéria. Cette région englobe toute filiale installée au Nigéria.

Les autres activités du groupe comprennent la gestion de fonds, le financement des entreprises et la fourniture de services informatiques. Aucune de ces activités ne constitue un segment de marché à part entière.

Les transactions entre les différents segments de marché se font selon des modalités et conditions normales d'activité.

Des fonds circulent couramment entre les différents segments occasionnant des frais de transfert enregistrés dans le compte de résultat. Les charges d'intérêts engendrés par ces fonds sont déterminés sur la base du coût du capital du Groupe. Il n'existe aucun autre produit ou charge significative entre les principaux segments d'activité.

Les actifs et passifs par zone géographique comprennent les actifs et passifs opérationnels, qui constituent l'essentiel du total du bilan, mais excluent les postes tels que les emprunts et actifs et passifs fiscaux.

Les évolutions internes et l'ajustement des prix de transfert ont impacté la performance de chacune des activités. Des accords de partage de revenus sont utilisés pour allouer les revenus des clients externes au segment d'activité selon une base raisonnable.

Le tableau suivant donne une image de nos résultats par secteurs géographiques.

	UEMOA \$EU'000	WAMZ \$EU'000	Nigéria \$EU'000	CEMAC \$EU'000	Autres \$EU'000	Eliminations \$EU'000	Groupe \$EU'000
Au 31 décembre 2006							
Produits externes	146 378	71 426	116 620	15 326	6 811	-8 097	348 464
Résultat du secteur	57 855	33 945	40 296	4 070	478	-7 344	129 299
Impôts sur les bénéfices	-18 180	-9 315	-12 779	-1 943	-717	-	-42 934
Résultat net de l'exercice							86 365
Actifs du secteur	1 687 577	618 596	1 034 960	285 916	34 715	-158 025	3 503 739
Total Actif							3 503 739
Passifs du secteur	1 234 577	535 356	997 013	288 592	34 684	-68 798	3 021 424
Total Passif							3 021 424
Autres éléments du secteur :							
Dépenses d'investissement	18 367	7 201	37 897	4 614	5 615	-	73 694
Amortissements de l'exercice	6 246	2 648	4 034	863	1 104	-	14 895
Provisions sur prêts et avances	5 166	833	6 238	854	-	-	13 091
Frais de restructuration	-	-	19	-	-	-	19
Au 31 décembre 2005							
Produits externes	107 166	56 411	55 134	10 640	13 898	-6 898	236 351
Résultat du secteur	36 950	24 202	13 611	3 082	5 287	-9 403	73 729
Impôts sur les bénéfices	-9 404	-7 290	-4 504	-1 255	-337	-	-22 790
Résultat net de l'exercice							50 939
Actifs du secteur	1 145 473	463 412	522 282	129 978	243 178	-305 093	2 199 230
Total Actif							2 199 230
Passifs du secteur	1 043 417	415 285	320 797	123 563	87 256	-94 967	1 895 351
Total Passif							1 895 351
Autres éléments du secteur :							
Dépenses d'investissement	14 337	5 646	12 871	1 526	2 538	-	36 918
Amortissements de l'exercice	5 011	2 337	5 025	602	968	-	13 943
Provisions sur prêts et avances	7 667	2 554	3 801	876	-	-	14 898
Frais de restructuration	265	-	-	-	-	-	265

Les dépenses d'investissement correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles (Note 19), de logiciels (notes 18), y compris des acquisitions provenant d'alliance d'entreprises.

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 décembre

2. Produits et charges d'intérêts

Produits d'intérêts :

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Placements et fonds à court terme	24 242	10 998
Bons du trésor et titres de placement	34 381	31 133
Prêts et avances	183 406	111 385
Autres	7 557	1 907
	<u>249 586</u>	<u>155 243</u>

Charges d'intérêts :

Comptes courants	6 043	5 196
Comptes d'épargne	9 126	6 939
Dépôts à termes	45 060	26 231
Emprunts	7 954	7 773
	<u>68 183</u>	<u>46 139</u>

3. Honoraires et commissions nets

Produits d'honoraires et commissions :

Commissions relatives au crédit et sur chiffre d'affaires	44 308	40 237
Honoraires sur financements	8 276	2 720
Portefeuille et autres frais de gestion	33 864	2 802
Gestion d'actifs et frais associés	2 992	2 641
Autres commissions et honoraires	20 862	40 880
	<u>110 302</u>	<u>89 280</u>

Charges d'honoraires et commissions :

Frais de courtage payés	268	92
Autres honoraires et commissions payés	2 113	3 513
	<u>2 381</u>	<u>3 605</u>

Le Groupe agit généralement à titre d'administrateur en cas de détention ou de placement de biens pour le compte d'individus, trusts, régimes de retraite et autres institutions. Ces biens sont exclus des états financiers vu qu'ils ne sont pas considérés comme des actifs du Groupe.

Exercice clos le 31 décembre

4. Produits de dividendes

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Titres de transaction	9	7
Titres disponibles à la vente	2 926	332
	2 935	339

5. Produits net sur opérations de transactions

Opérations de change :		
- Gains / pertes nets provenant des conversions	-3 410	5 365
- Gains nets provenant des transactions	45 029	28 616
	41 619	33 981

6. Charges opérationnelles

Rémunération des administrateurs	2 237	905
Charges de personnel (Note 7)	93 883	65 765
Charges administratives :		
- Loyers, taxes, eau, électricité etc.	13 444	10 114
- Assurance	5 117	3 980
- Publicité et promotion	4 871	4 352
- Honoraires de consultants externes	8 030	3 362
- Pertes opérationnelles, amendes et pénalités	4 054	2 819
- Communications	9 472	4 993
- Voyages et missions	6 415	3 231
- Activités du Conseil d'Administration	1 544	1 225
- Formations	2 921	2 165
- Entretiens et réparations	9 835	7 796
- Fournitures et autres services	9 954	6 164
- Dons	654	710
- Autres charges administratives	18 047	14 034
Amortissements de l'exercice (Note 19)	14 895	13 943
Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations	-85	-228
Provisions pour dépréciation :		
- Créances douteuses	-139	1 054
Coût des logiciels	906	1 075
Frais de restructuration	19	265
	206 074	147 724

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 décembre

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
7. Charges de personnel		
Salaires et avantages	84 129	54 140
Charges sociales	6 479	4 580
Charges de pensions :		
- Plans de contributions définies	108	61
Autres engagements de retraite (Note 28)	3 167	6 984
	<u>93 883</u>	<u>65 765</u>

8. Provisions sur prêts et avances

Créances interbancaires (Note 13)	4	275
Prêts et avances à la clientèle	13 087	14 623
	<u>13 091</u>	<u>14 898</u>

9. Impôts sur les bénéfices

Impôts de l'exercice	41 567	24 952
Impôts différés (Note 27)	1 367	-2 162
	<u>42 934</u>	<u>22 790</u>

Des informations complémentaires relatives aux impôts différés sont fournies à la Note 27.

L'impôt sur le résultat avant impôt du Groupe diffère du montant théorique obtenu en appliquant pour chaque filiale, le taux d'imposition en vigueur :

Résultat avant impôts	<u>129 299</u>	<u>73 729</u>
Moyenne pondérée des impôts du Groupe hors société mère (non soumise)	46 490	26 358
Effet des différents taux d'imposition dans les autres pays	-	-
Revenus non imposables	-10 204	-5 772
Charges non déductibles fiscalement	7 507	1 767
Utilisation des pertes fiscales antérieures non comptabilisées	-859	-1 143
Autres	-	1 580
Impôts sur les bénéfices	<u>42 934</u>	<u>22 790</u>

10. Résultat net par action

Base

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires du Groupe par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice en excluant le nombre moyen d'actions ordinaires rachetées par le Groupe et considérées comme actions autodétenues ou actions rachetées et non-annulées.

Exercice clos le 31 décembre

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Bénéfice attribuable aux actionnaires du Groupe	69 350	41 502
Nombre moyen des actions ordinaires de l'exercice	518 963	373 545
Résultat net par action de base (exprimé en \$EU par action)	0,13	0,11

Dilué

Il n'y avait aucune action potentiellement diluée en 2006 (2005: néant)

11. Trésorerie et soldes auprès des banques centrales

Caisse	101 543	68 947
Soldes auprès des banques centrales autres que les réserves obligatoires	74 782	148 492
Inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 33)	176 325	217 439
Réserves obligatoires auprès des banques centrales	132 634	81 132
	308 959	298 571

Les réserves obligatoires ne peuvent être utilisées pour les opérations courantes du Groupe. La caisse et les soldes auprès des banques centrales ne sont pas rémunérés.

12. Bons du Trésor et autres effets publics

Bons du Trésor	133 338	254 789
Autres effets publics	4 007	6 258
	137 345	261 047

Les bons du trésor et autres effets publics sont des titres de créance émis par le Trésor des divers pays où opèrent les filiales pour une durée de trois mois, six mois ou un an.

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 décembre

13. Prêts et avances accordés aux banques

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Valeurs en recouvrement auprès des autres banques	69 077	48 063
Soldes des comptes courants auprès des autres banques	218 443	152 730
Placements auprès des autres banques	233 360	146 204
	<u>520 880</u>	<u>346 997</u>
Prêts et avances aux autres banques	33 435	15 438
Moins : dotations pour dépréciations des créances sur les autres banques (Note 8)	4	275
	<u>554 311</u>	<u>362 160</u>

14. Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les titres de transactions)

Titres de transactions :		
Obligations d' Etats	157	124
Titres de participation		
- Titres cotés	490	288
Total titres de transactions	<u>647</u>	<u>412</u>
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (désignés comme tel à l'origine)	100	5 223
Total	<u>747</u>	<u>5 635</u>

15. Instruments financiers dérivés et passifs issus de transactions

Le Groupe utilise les instruments dérivés suivants, mais pas pour des besoins de couverture :

Les contrats à terme de devises correspondent aux engagements relatifs à l'achat des devises étrangères et locales y compris les opérations (de change) au comptant non dénouées. Les contrats futurs sur devises étrangères ou sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles pour recevoir ou payer un montant net basé sur les fluctuations de change ou de taux d'intérêt ou acheter ou vendre une devise étrangère ou un instrument financier à une date future, à un prix déterminé, le tout dans un marché financier organisé. Le risque de crédit est négligeable car les contrats futurs sont garantis par des espèces ou des titres négociables et les modifications dans la valeur des contrats futurs sont corrigées au jour le jour par les mouvements de change.

Les "Swaps" de devises ou de taux d'intérêt sont des engagements pour échanger un flux de trésorerie par un autre. Les "Swaps" résultent d'échanges rationnels de devises ou de taux d'intérêt (par exemple un taux d'intérêt fixe échangé avec un taux d'intérêt variable) ou une combinaison des deux. Aucun échange de principal ne peut être effectué à l'exception de certains "Swaps" de devises. Le risque de crédit du Groupe est le coût potentiel de remplacement d'un "Swap" si la contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles. Ce risque est contrôlé sur une base régulière par référence de la valeur de marché actuelle, à la proportion de la valeur spéculative du contrat et de la liquidité du marché. Pour contrôler le niveau de risque encouru, le Groupe évalue les contreparties en utilisant les mêmes techniques que pour les prêts à la clientèle.

Dérivés	Contrat / montant notionnel	Juste valeur	
		Actifs \$EU'000	Passifs \$EU'000
Au 31 décembre 2006			
Swaps de taux d'intérêts	20	20	-
Total dérivés actifs		20	-
Au 31 décembre 2005			
Swaps de taux d'intérêts	22	-	-22
Total dérivés passifs		-	-22

Le Groupe n'a pas encore identifié à l'origine, un quelconque passif financier qui doit être évalué à la juste valeur par le compte de résultat.

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 décembre

16. Prêts et avances à la clientèle

a) Analyse par type :

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Découverts	687 557	394 325
Prêts à moyen et long terme	1 048 478	467 723
Prêts hypothécaires	9 396	7 178
Prêts commerciaux	196 812	186 317
Autres	73 445	60 545
	<u>2 015 688</u>	<u>1 116 088</u>
Moins : Provisions pour pertes sur prêts et avances	-96 322	-93 948
Net	<u>1 919 366</u>	<u>1 022 140</u>

b) Analyse selon les garanties :

Garanties par une sûreté réelle	152 270	100 981
Autres types de garanties	972 365	451 629
Non garanties	891 053	563 478
	<u>2 015 688</u>	<u>1 116 088</u>
Courant	584 405	591 814
Non courant	1 431 283	524 274
	<u>2 015 688</u>	<u>1 116 088</u>

c) Analyse selon la qualité :

Sains	1 855 518	959 525
Douteux	160 170	156 563
	<u>2 015 688</u>	<u>1 116 088</u>

Exercice clos le 31 décembre

16. Prêts et avances à la clientèle (suite)

	2006	2005
	\$EU'000	\$EU'000

d) Evolution des provisions sur créances douteuses :

Au 1er janvier	93 948	82 774
Reclassement	4 728	372
Provisions constituées au cours de l'exercice	28 412	28 426
Reprises sur provisions antérieures	-11 082	-7 197
Reprise des provisions sur créances passées en pertes	-17 850	-2 753
Différence de change	-1 834	-7 674
Au 31 décembre	96 322	93 948

Les prêts et avances à la clientèle comprennent des créances de location-financement.

Investissement brut en location-financement		
Inférieur à 1 an	224 222	4 586
Supérieur à 1 an et inférieur à inférieur à 5 ans	58 328	680
A plus de 5 ans	4 494	-
	287 044	5 266
Produits constatés d'avance sur location-financement	-1 409	-3 956
Investissement net en location-financement	285 635	1 310

L'investissement net en location-financement peut être analysé comme suit :

Inférieur à 1 an	223 793	746
Supérieur à 1 an et inférieur à 5 ans	57 352	564
A plus de 5 ans	4 490	-
	285 635	1 310

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 décembre

17. Titres de placements et de participations

Titres disponibles à la vente

Titres de créances à la juste valeur :

- cotées	76 227	1 262
- non cotées	261 453	192

Titres de capitaux propres à la juste valeur :

- cotées	987	-
- non cotées	11 162	9 448

Pertes de valeur

	349 829	10 902
	-101	-

Total des titres disponibles à la vente

	349 728	10 902
--	---------	--------

Titres détenus jusqu'à leur échéance

Titres de créances au coût amorti :

- cotées	-	26 212
- non cotées	82	87 539

Perte de valeur

	-82	-107
--	-----	------

Total des titres détenus jusqu'à leur échéance

	-	113 644
--	---	---------

Total titres de placement et de participation

	349 728	124 546
--	---------	---------

Tous les titres de créances possèdent des coupons fixes.

Les titres de participation ne produisent pas d'intérêts.

Le Groupe n'a pas reclassé d'actifs financiers évalué à tort au coût amorti au lieu de la juste valeur.(2005: Néant)

Les plus ou moins values sur titres de placement comprennent :

Sortie d'actifs financiers disponibles à la vente

	8	9
--	---	---

17. Titres de placements et de participations (suite)

Les variations sur les titres de placements et de participations peuvent se résumer comme suit :

	Disponibles à la vente \$EU'000	Détenus jusqu'à l'échéance \$EU'000	Total
Au 1er janvier 2006	10 902	113 644	124 546
Différences de change sur les actifs monétaires	2 262	1 703	3 965
Acquisitions	278 306	-	278 306
Reclassifications	91 729	-91 729	-
Gains sur variation de juste valeur	2 145	-	2 145
Cessions (vente et rachat)	-35 515	-23 618	-59 133
Pertes de valeur	-101	-	-101
Au 31 décembre 2006	<u>349 728</u>	<u>-</u>	<u>349 728</u>

Exercice clos le 31 décembre

18. Immobilisations incorporelles

Survaleur

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Solde d'ouverture	-	-
Acquisition d'une filiale (Note 35)	2 962	-
Solde de clôture	<u>2 962</u>	<u>-</u>

La survaleur est révisée annuellement ou plus fréquemment lorsqu'il y a des indices qu'une perte de valeur puisse être survenue.

Coûts des logiciels

Solde d'ouverture	1 596	1 747
Acquisitions	927	1 158
Amortissement de l'exercice	-906	-1 075
Différences de change	28	-234
Solde de clôture	<u>1 645</u>	<u>1 596</u>
Total	<u>4 607</u>	<u>1 596</u>

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

19. Immobilisations corporelles

	Véhicules	Terrains & constructions	Fournitures & équipements	Installations	Constructions en cours	Total
	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000	\$EU'000
Au 1^{er} janvier 2005						
Valeur brute	10 759	12 314	53 844	19 561	13 151	109 629
Amortissements cumulés	6 441	2 147	29 256	8 552	-	46 396
Valeur nette comptable	4 318	10 167	24 588	11 009	13 151	63 233

Exercice clos le 31 décembre 2005

Valeur nette comptable à l'ouverture	4 318	10 167	24 588	11 009	13 151	63 233
Non consolidés - exercices précédents	-	32	40	27	-	99
Acquisitions	2 808	4 089	11 746	10 275	6 841	35 759
Cessions - valeur brute	-668	-40	-351	-4 979	-2 475	-8 513
Cessions- amortissements cumulés	577	7	29	2 019	-	2 632
Reclassements - valeur brute	22	516	-7 210	7 463	-798	-7
Reclassements - amortissements cumulés	-	-	-	-	-3	-3
Amortissements de l'exercice	-2 001	-777	-7 144	-4 021	-	-13 943
Différence de conversion	-285	-1 313	-1 511	-1 376	-900	-5 385

Valeur nette comptable à la clôture

	4 771	12 681	20 187	20 417	15 816	73 872
--	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Au 31 décembre 2005

Valeur brute	12 386	17 241	52 399	31 786	15 816	129 628
Amortissements cumulés	7 615	4 560	32 212	11 369	-	55 756
Valeur nette comptable à la clôture	4 771	12 681	20 187	20 417	15 816	73 872

Exercice clos au 31 décembre 2006

Valeur nette comptable à l'ouverture	4 771	12 681	20 187	20 417	15 816	73 872
Acquisitions	7 476	26 178	20 378	2 824	15 911	72 767
Cessions - valeur brute	-1 075	-13	-860	-9 711	-	-11 659
Cessions - amortissements cumulés	652	12	365	3 499	-	4 528
Reclassements - valeur brute	-	12 077	490	-127	-12 440	-
Reclassements - amortissements cumulés	-	262	-	-262	-	-
Amortissement de l'exercice	-2 361	-1 726	-9 010	-1 798	-	-14 895
Différence de conversion	-1 694	457	-2 416	-2 707	-1 833	-8 193

Valeur nette comptable à la clôture

	7 769	49 928	29 134	12 135	17 454	116 420
--	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------

Au 31 décembre 2006

Valeur brute	17 345	57 967	73 882	22 635	17 454	189 283
Amortissements cumulés	9 576	8 039	44 748	10 500	-	72 863
Valeur nette	7 769	49 928	29 134	12 135	17 454	116 420

Les immobilisations corporelles comprennent les biens loués à la clientèle en crédit bail (location simple). La plupart des contrats de crédit bail (location simple) ne sont pas résiliables et les redevances minimales futures à percevoir s'analysent comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Moins d' 1 an	973	6 488
Plus d' 1 an et moins de 5 ans	2 867	5 021
Plus de 5 ans	302	176
	4 142	11 685

20. Autres actifs

Intérêts, commissions et honoraires à recevoir	20 678	9 736
Produits à recevoir	12 247	9 897
Paiements d'avance	22 731	9 255
Débiteurs divers	54 298	21 268
	109 954	50 156
Provisions pour créances douteuses	-7 571	-6 947
	102 383	43 209

21. Dépôts reçus des autres banques

Valeurs en recouvrement	10 380	8 664
Dépôts reçus des autres banques	108 237	112 572
	118 617	121 236

22. Autres dépôts

Autres dépôts des marchés monétaires	5 027	16 826
Certificats de dépôts	-	1 738
	5 027	18 564

23. Dépôts de la clientèle

Banque de grande clientèle		
- Comptes courants / d'opérations	794 170	460 446
- Dépôts à terme	458 313	187 584
Banque de détail		
- Comptes courants/ d'opérations	768 460	538 056
- Dépôts à terme	146 837	134 383
- Comptes d'épargne	332 398	212 009
	2 500 178	1 532 478

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 décembre

24. Emprunts

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Banque Européenne d'Investissement (BEI)	1 006	1 077
Fonds de pension des employés de la société Ashanti Goldfields	3 257	3 301
Société Financière Néerlandaise pour le Développement (FMO)	-	914
Banque Africaine de Développement (BAD)	7 143	8 574
Social Security and National Insurance Trust (SSNIT)	4 732	4 149
BHK Bank	3 575	3 230
OIKOCREDIT Ecumenical Development	3 001	-
Export Development Investment Fund (EDIF)	1 683	976
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	10 046	-
Emprunt obligataire	10 046	-
Autres	6 171	3 755
	<u>50 660</u>	<u>25 977</u>

L'emprunt BEI à Ecobank Ghana et Ecobank Bénin est remboursable respectivement en 2007 et 2009. Le taux d'intérêt est de 2% (fixe) à Ecobank Bénin et correspond à la moyenne du taux des bons du trésor ghanéen à 6 mois et du taux d'intérêts à six mois des crédits aux sociétés.

L'emprunt BAD est remboursable sur 8 ans après une période de différé d'un an. Son taux d'intérêt est référencé au taux EURIBOR à six mois plus 2%. Les intérêts et le principal sont payables semestriellement.

L'emprunt du Fonds de pension des employés de Ashanti Goldfields Company (désormais Anglogold Ashanti) est remboursable à terme après une durée de six ans qui viendra à échéance le 29 mars 2008. Il est rémunéré au taux annuel des bons du trésor ghanéen plus 4%.

L'emprunt auprès de SSNIT Ghana est sur 10 ans et expirant en 2015. Il a été consenti au taux de base, applicable lors du décaissement, de la Banque Centrale du Ghana.

L'emprunt de la BHF est sur une année renouvelable au taux EURIBOR annuel plus 0,5%

L'emprunt de la OIKO CREDIT à Ecobank Ghana est sur cinq années au taux d'intérêt LIBOR 6 mois plus 2,5% annuel.

Le prêt de EDIF (Export Development Investment Fund) est un financement à Ecobank Ghana. Il est remboursable en 2009 et consenti au taux de 2,5 % par an.

Le prêt de la BOAD est un concours financier à Ecobank Sénégal et consenti au taux de 7 % par an. Il est remboursable sur une période de cinq ans en 2011. Les obligations émises par Ecobank Sénégal sont au taux 7% et sont remboursables en totalité en 2011.

Le Groupe n'a eu aucun problème de remboursement du principal, des intérêts durant l'exercice sur les fonds empruntés (2005 : Néant).

Exercice clos le 31 décembre

25. Autres passifs

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Intérêts courus et commissions à payer	17 605	9 954
Dépôts pour achat d'actions	1 404	5 751
Dividendes non réclamés	3 705	1 241
Provisions et charges à payer	37 235	21 231
Autres provisions (Note 26)	6 464	5 778
Dépôts en garantie des lettres de crédit	101 286	55 570
Créditeurs divers	127 271	68 005
	<u>294 970</u>	<u>167 530</u>

26. Autres provisions

Au 1er janvier	5 778	7 379
Différence de change	617	-989
Provisions de l'exercice	2 042	498
Utilisations de l'exercice	-1 973	-1 110
Au 31 décembre	<u>6 464</u>	<u>5 778</u>

Les autres provisions correspondent aux montants destinés à la couverture des différents litiges pendant devant les tribunaux. Suivant les conseils de professionnels, ces dotations ont été constituées afin de couvrir des pertes probables au dénouement de ces litiges.

27. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles selon la méthode du report variable en utilisant le taux d'imposition effectif pour chacune des filiales, la maison mère étant exonérée d'impôt. L'évolution de l'impôt différé se présente comme suit :

Au 1er janvier	1 244	3 265
Imputation au compte de résultat	1 367	-2 162
Réserves de réévaluation - Titres disponibles à la vente (Note 31)	243	-
Ecart de conversion	159	141
Au 31 décembre	<u>3 013</u>	<u>1 244</u>

Les impôts différés actif et passif sont relatifs aux éléments suivants :

Impôts différés passif

Amortissements accélérés	8 847	7 622
Autres différences temporelles	658	76
Titres disponibles à la vente	1 340	-
	<u>10 845</u>	<u>7 698</u>

Impôts différés actif

Pensions et autres indemnités de départ à la retraite	1 951	1 539
Provisions pour dépréciation des créances	3 395	2 778
Autres provisions	2 316	2 137
Report des déficits fiscaux	170	-
	<u>7 832</u>	<u>6 454</u>

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 décembre

27. Impôts différés (suite)

2006	2005
\$EU'000	\$EU'000

La charge d'impôt différé dans le compte de résultat comprend les différences temporelles suivantes :

Amortissements accélérés	-1 225	2 487
Pensions et autres indemnités de départ à la retraite	-961	-806
Provisions pour pertes sur créances	1 676	-1 748
Autres provisions	1 207	-1 083
Autres différences temporelles	670	-1 012
	<u>1 367</u>	<u>-2 162</u>

Les impôts différés actif et passif peuvent faire l'objet de compensation quand il est autorisé de compenser l'impôt courant actif par l'impôt courant passif et quand l'impôt différé est relatif à un espace fiscal unique.

Les impôts différés passif n'ont pas été calculés sur les retenues d'impôts et les autres impôts qui devraient être payés sur les revenus non différés de certaines filiales qui sont de façon permanente réinvestis.

28. Obligations au titre des retraites

Montants comptabilisés au bilan :

Autres obligations au titre des retraites	<u>8 902</u>	<u>7 167</u>
---	--------------	--------------

Autres obligations au titre des retraites

En plus des régimes de pension, des indemnités de départ à la retraite sont versées par le Groupe. La méthode de comptabilisation et la fréquence d'évaluation sont décrits dans les principes comptables 2.16.

Les montants au bilan sont les suivants :

Valeur actuelle des obligations couvertes	<u>7 191</u>	<u>1 752</u>
	7 191	1 752
Valeur actuelle des obligations non encore couvertes	<u>1 711</u>	<u>5 415</u>
Dettes au bilan	<u>8 902</u>	<u>7 167</u>

Les montants comptabilisés dans le compte de résultat sont les suivants :

Charges courantes de retraite	1 549	2 948
Pertes actuarielles de l'exercice	1 618	4 036
Montant total inclus dans les charges de personnel	<u>3 167</u>	<u>6 984</u>

Les mouvements au passif du bilan s'analysent comme suit :

Au 1er janvier	7 167	467
Différence de change	-803	-17
Total charges - voir ci-dessus (Note 7)	3 167	6 984
Contributions payées	-629	-267
Au 31 décembre	<u>8 902</u>	<u>7 167</u>

Exercice clos le 31 décembre

29. Passifs latents et engagements

2006	2005
\$EU'000	\$EU'000

a) Procédures judiciaires en instance

Il y avait un certain nombre de procédures judiciaires en cours contre le Groupe au 31 décembre 2006 avec des passifs latents de 14,12 millions \$EU (2005: 8,667 millions \$EU). Suivant l'avis des conseils du Groupe qui ne prévoient pas de pertes significatives, aucune provision n'a été constituée.

b) Engagements d'investissement

Au 31 décembre 2006, le Groupe avait des engagements d'investissement de 5,63 millions \$EU (2005: 3,686 millions \$EU) relatifs aux acquisitions d'immeubles et d'équipements.

c) Engagements de financement et de garantie

Selon la Direction du Groupe, les ressources financières et les revenus futurs permettront de couvrir ces engagements. Les montants contractuels des instruments financiers hors bilan du Groupe qui l'engage à accorder des crédits aux clients sont les suivants :

Acceptations bancaires	75 027	21 386
Effets de commerce garantis	202 720	84 702
Lettres de crédits documentaires	174 794	208 851
Garantie de bonne fin d'exécution, garanties et indemnités	452 639	181 902
Engagements à accorder des crédits :		
- Échéance initiale inférieure ou égale à 1 an	65 371	266 260
- Échéance initiale supérieure à 1 an	2 095	21 322
	<u>972 646</u>	<u>784 423</u>

La juste valeur des engagements de financement est de 68 millions \$EU (2005: 304 millions \$EU)

d) Actifs affectés en garantie

Les actifs sont affectés en garantie comme dépôt de garantie ou suivant des contrats de rachat avec d'autres banques. Suivant les différentes réglementations bancaires, des réserves obligatoires sont constituées auprès des banques centrales locales. Ces réserves ne sont pas disponibles pour le financement des opérations courantes du Groupe.

Solde auprès des banques centrales	132 634	81 132
Bons du trésor	2 021	-
	<u>134 655</u>	<u>81 132</u>

e) Engagements sur crédit bail (location simple)

Dans les cas où les filiales du Groupe sont locataires, les redevances minimales futures concernant le bail (location simple) non résiliable des bâtiments sont les suivants :

Moins d'1 an	-	159
Plus d'1 an et moins de 5 ans	-	445
	-	<u>604</u>

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

30. Capital social	Nombre	Actions	Primes liées	Total
	d'actions 000	ordinaires \$EU'000	aux actions \$EU'000	\$EU'000
Au 1er janvier 2005	283 036	70 759	20 020	90 779
Libérations d'actions émises	118 236	29 559	58 918	88 477
Au 31 décembre 2005/ 1er janvier 2006	401 272	100 318	78 938	179 256
Emission d'actions gratuites	101 533	25 383	-25 383	-
Libérations d'actions émises				
- placement privé	106 397	26 598	56 756	83 354
- offre publique de vente d'action en bourse	1 801	368	3 559	3 927
Frais d'émission	-	-	-2 422	-2 422
Au 31 décembre 2006	611 003	152 667	111 448	264 115

	2006	2005
	Nbre d'actions ('000)	Nbre d'actions ('000)

Actions autorisées avec valeur nominale de 0,25 \$EU	5 000 000	800 000
Actions émises	611 003	401 272
Actions émises et payées	610 875	401 272

L'offre publique de vente comprend 328.035 actions à payer.

Le nombre d'actions ordinaires autorisées à la clôture de l'exercice était de 5 000 millions (2005: 800 millions) avec une valeur nominale de 0,25 \$EU par action (2005: 0,25 \$EU par action).

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue au mois de juin 2006, les actionnaires ont autorisé les opérations suivantes:

- attribution d'une (1) action ordinaire gratuite pour cinq (5) actions ordinaires de la société détenue au 31 mai 2006.
- augmentation du capital social autorisé du Groupe de 200 millions \$EU à 1 250 millions \$EU par la création de 4 200 millions d'actions ordinaires nouvelles de 0,25 \$EU chacune.

Le Groupe a émis 106,4 millions d'actions ordinaires en Juin 2006 auprès d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé. Les actions ont été proposées au prix de 0,8 \$EU par action.

En Septembre 2006 les actions du Groupe ont été introduites sur les bourses suivantes : Nigeria Stock Exchange (Nigéria), Ghana Stock Exchange (Ghana) et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (Côte d'Ivoire). Le Groupe a alors émis 1,8 millions d'actions ordinaires auprès de souscripteurs sur ces bourses.

Le Groupe est autorisé à acheter et revendre ses propres actions conformément aux statuts. Ces actions viennent en déduction des capitaux propres. Ainsi, en cas de gains ou de pertes sur les ventes ou rachats des ses propres actions, les réserves sont respectivement créditées ou débitées. Comme en 2005, le Groupe ne détenait pas d'actions propres à la fin de l'exercice 2006.

Exercice clos le 31 décembre

31. Réserves et résultats accumulés non distribués

a) Autres réserves

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Réserves générales des banques	8 548	8 198
Réserves statutaires	55 771	39 134
Réserve de réévaluation - Titres disponibles à la vente	1 902	-
Ecart de conversion	-13 457	-28 599
	<u>52 764</u>	<u>18 733</u>

Les réserves ont évolué comme suit :

Réserves générales des banques

Au 1er janvier	8 198	4 777
Affectation des résultats accumulés non distribués	350	3 421
Au 31 décembre	<u>8 548</u>	<u>8 198</u>

Les réserves générales des banques proviennent des résultats accumulés non distribués et sont constituées en couverture des risques imprévisibles et des pertes futures. Ces réserves ne peuvent être distribuées que sur approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

Réserves statutaires

Au 1er janvier	39 134	30 790
Affectation des résultats accumulés	16 637	8 344
Au 31 décembre	<u>55 771</u>	<u>39 134</u>

Les réserves statutaires sont constituées de façon cumulative sur la base des bénéfices non distribués, conformément à la réglementation bancaire locale. Ces réserves ne sont pas distribuables.

Réserve de réévaluation - Titres disponibles à la vente

Au 1er janvier	-	-
Gains nets sur variation de la juste valeur (Note 17)	2 145	-
Dettes Impôts différés	-243	-
Au 31 décembre	<u>1 902</u>	<u>-</u>

Ecart de conversion

Au 1er janvier	-28 599	-15 249
Ecart de conversion apparus au cours de l'exercice	15 142	-13 350
Au 31 décembre	<u>-13 457</u>	<u>-28 599</u>

b) Résultats cumulés non distribués

Au 1er janvier	23 558	17 955
Réserves des filiales antérieurement non consolidées	-	-121
Résultat net de l'exercice	69 350	41 502
Coût d'acquisition lié à l'augmentation de la part du Groupe dans Ecobank Nigéria	-	-17 779
Dividendes payés	-10 712	-6 234
Affectation aux réserves générales des banques	-350	-3 421
Affectation aux réserves statutaires	-16 637	-8 344
Au 31 décembre	<u>65 209</u>	<u>23 558</u>

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 décembre

32. Dividendes par action

2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
------------------	------------------

La comptabilisation des dividendes ne peut se faire qu'après décision de l'assemblée générale des actionnaires. A l'Assemblée Générale Extraordinaire de Janvier 2007, un dividende intérimaire pour l'exercice 2006 à raison de un (1) cent EU par action a été approuvé. A la prochaine Assemblée Générale, un dividende additionnel à payer de deux (2) cents EU par action sera proposé à toute action détenue au 31 décembre 2006, portant le total des dividendes de 2006 à trois (3) cents EU par action (2005 : 3 cents EU par action). Soit un montant total distribué de 18,3 millions \$EU (2005 : 10,7 millions \$EU).

Cette résolution qui n'est pas reflétée dans les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2006 sera prise en compte au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

33. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins d'établissement du tableau consolidé de variation des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de la trésorerie et des soldes hors réserves obligatoires auprès des banques centrales, les bons de trésor et autres effets publics, les prêts et avances aux banques, les soldes des comptes courants auprès des autres banques et les titres d'état à court terme.

Caisse et soldes auprès des banques centrales (Note 11)	176 325	217 439
Bons du trésor et autres effets publics (Note 12)	137 345	261 047
Soldes des comptes courants auprès des autres banques (Note 13)	218 443	152 730
Dépôts reçus des autres banques (Note 21)	-118 617	-121 236
	<u>413 496</u>	<u>509 980</u>

34. Conventions réglementées

Certaines opérations bancaires entrent dans le cadre des conventions réglementées. Il s'agit des opérations de prêts, de dépôts et des transactions en devises effectuées avec les administrateurs et dirigeants du Groupe. Le volume de ces transactions, les encours à la fin de l'exercice clos, ainsi que les charges et produits afférents se décomposent comme suit :

Prêts

	Administrateurs et principaux dirigeants du Groupe		Entreprises associées	
--	--	--	-----------------------	--

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Prêts en cours au 1er janvier	495	7	10 362	1 500
Prêts accordés au cours de l'exercice	640	550	390	11 453
Prêts remboursés au cours de l'exercice	-58	-62	-3 979	-2 591
Prêts en cours au 31 décembre	<u>1 077</u>	<u>495</u>	<u>6 773</u>	<u>10 362</u>
Intérêts perçus	44	7	107	523

Aucune provision n'a été constituée sur les prêts accordés aux administrateurs et principaux dirigeants. (2005 : néant). Les prêts accordés aux administrateurs exécutifs au cours de l'exercice 2006 qui s'élèvent à 0,6 millions \$EU (2005: 0,5 millions \$EU) aux entreprises associées qui s'élèvent à 0,4 millions \$EU (2005:10,4 millions \$EU) sont remboursables sur une période moyenne de 10 ans et produisent des intérêts au taux moyen de 3% pour les prêts aux administrateurs exécutifs (2005 : 3%) et de 9% pour les prêts aux entreprises associées .

34. Conventions réglementées (suite)

Dépôts

	Administrateurs et principaux dirigeants du Groupe		Entreprises associées	
	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Dépôts au 1er janvier	1 193	21	1 766	141
Dépôts reçus au cours de l'exercice	3 968	1 570	4 884	10 336
Dépôts retirés au cours de l'exercice	-5 001	-398	-6 241	-8 711
Dépôts au 31 décembre	160	1 193	409	1 766
Charges d'intérêts sur les dépôts	1	-		

Exercice clos le 31 décembre

Salaires et traitement des principaux cadres de la Direction

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000
Salaires et autres avantages à court terme	2 237	1 398
Engagements de retraite		
	2 237	1 398

Rémunération des administrateurs

En 2006, la rémunération totale des administrateurs était de 2,2 millions \$EU (2005 : 0,9 millions \$EU).

Annexes aux états financiers consolidés (suite)

35. Acquisition

Le 31 Octobre 2006, le Groupe a acquis 60% du capital social de la BIAT (Banque Internationale pour l'Afrique au Tchad) située au Tchad. La banque achetée a contribué au résultat opérationnel et au résultat net du Groupe pour 618 729 \$EU et 614 153 \$EU respectivement pour la période de novembre 2006 à décembre 2006. Si l'acquisition s'était effectuée au 1^{er} janvier 2006, la contribution au résultat opérationnel et résultat net (avant répartition) du Groupe aurait été de 21 128 780 \$EU et de 2 524 144 \$EU respectivement.

Les détails de la juste valeur des actifs et dettes acquis et de la Survaleur résultant sont les suivants (en milliers de dollars EU):

Trésorerie et équivalent de trésorerie (valeur comptable précédente 24 378 \$EU)	24 297
Prêts et avances aux clients (valeur comptable précédente 37 866 \$EU)	35 942
Titres de placement (valeur comptable précédente 2 860 \$EU)	2 819
Immobilisations corporelles (valeur comptable précédente 2 969 \$EU)	4 281
Autres actifs (valeur comptable précédente 1 193 \$EU)	1 161
Dépôts reçus des autres banques (valeur comptable précédente 232 \$EU)	-232
Dépôts reçus des clients (valeur comptable précédente 59 601 \$EU)	-59 601
Emprunts (valeur comptable précédente 385 \$EU)	-385
Autres dettes (valeur comptable précédente 1 919 \$EU)	- 2 606
Juste valeur de l'actif net de la banque acquise	5 676
Coût d'acquisition (montant payé)	6 368
Juste valeur des biens acquis (60% du capital social)	3 406
Survaleur (Note 18)	2 962
Coût d'acquisition (en cash)	6 368
Trésorerie acquise	24 297
Trésorerie nette reçue	17 929

Les valeurs comptables précédentes sont celles figurant dans les livres de la banque acquise.

La survaleur repose sur d'importantes synergies attendues de cette acquisition. Les justes valeurs des actifs et dettes acquis sont basées sur les modèles de flux de trésorerie actualisés.

36. Evénements postérieurs à la clôture

a) A l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26 janvier 2007 :

- (i) les actionnaires ont approuvé la décision de réduire la valeur nominale des actions ordinaires de la société de 0,25 \$EU par action à 0,125 \$EU par action en divisant chaque action en deux parts égales.
- (ii) La distribution d'un dividende intérimaire de 1 cent EU par action a été approuvée.

b) En janvier 2007 la société a obtenue l'agrément de la Banque Centrale de Sao Tomé pour exploiter une banque à Sao Tomé et Principe.

c) Le 30 janvier 2007 la maison mère a acquis 72% dans la BICA (Banque Internationale pour la Centrafrique), en République Centrafricaine.

Chiffres clés des cinq derniers exercices

	2006 \$EU'000	2005 \$EU'000	2004 \$EU'000	2003 \$EU'000	2002 \$EU'000
En fin d'exercice					
Total bilan	3 503 739	2,199 230	1 910 433	1 523 091	1 142 911
Prêts et avances à la clientèle	1 919 366	1 022 140	923 661	785 983	524 763
Dépôts de la clientèle	2 500 178	1 532 478	1 465 117	1 153 235	861 867
Total Capitaux propres	482 315	303 879	165,258	135 853	100 305
Situation nette comptable par action (\$EU)	58,2	46,7	35,9	28,6	26,9
Pour l'exercice					
Produit net bancaire	348 464	236 351	203 852	156 690	117 213
Provisions pour créances douteuses	13 091	14 898	18 136	5 672	5 722
Résultat avant impôts	129 299	73 729	60 315	48 462	30 275
Résultat après impôts	86 365	50 939	40 427	30 214	16 567
Résultat net, part du Groupe	69 350	41 502	31 431	22 197	11 636
Ratios					
Résultat par action (cents)	13	11	10	7	4
Dividende par action (cents)	3,0	2,2	1,8	1,0	0,0
Rendement moyen des fonds propres (%)	23,0	23,8	26,9	24,3	16
Rendement moyen de l'actif (%)	3,0	2,5	2,4	2,3	1,0
Ratio d'efficacité opérationnelle (%)	59	63	61	63	67

Résumé des informations financières sur les filiales – 2006

Filiales	% Part détenue	Capitaux propres \$EU'000	Total bilan \$EU'000	Résultats avant impôts \$EU'000	Résultats Après impôts \$EU'000
Ecobank Bénin	78%	30 512	320 448	5 188	4 125
Ecobank Burkina	82%	22 184	211 813	8 964	5 946
Ecobank Cameroun	79%	14 955	212 592	3 899	2 260
Ecobank Cap Vert	98%	-152	690	-186	-186
Ecobank Côte d'Ivoire	97%	19 215	408 052	12 997	10 317
Ecobank Ghana*	87%	50 413	471 144	25 404	16 824
Ecobank Guinée	83%	9 355	78 534	6 504	4 155
Ecobank Libéria	100%	5 708	64 096	2 478	1 602
Ecobank Mali	92%	20 453	209 036	9 914	6 861
Ecobank Niger	100%	7 170	96 126	4 096	2 506
Ecobank Nigeria	71%	223 266	1 034 960	40 296	27 517
Ecobank Sénégal	80%	14 958	247 848	5, 904	4 312
Ecobank Togo	81%	17 449	193 563	10 979	7 905
Ecobank Sierra Leone	100%	2 679	4 823	-441	-305
Ecobank Tchad	60%	6 613	73 324	171	120
Ecobank Dev Corp	100%	1 714	3 220	206	206
EIC Bourse	88%	2 984	4 884	958	698
ESL Nigeria	56%	2 178	14 847	1 136	679
eProcess International SA	100%	3 669	11 763	-1 345	-1 345

*Ecobank Stock Brokers (GH) Ltd est une filiale à part entière de Ecobank Ghana.

Information aux actionnaires

1. Dépositaire Central

eProcess International SA

Adresse :

No. 556/4 Cola Avenue

Ring Road Central

Kokomlemle, Accra, Ghana

Boîte postale :

P.O. Box AN 16746

Accra North, Accra

Tél. : +233 (0)21 234 454

+233 (0)21 234 451

+233 (0)21 234 454

Fax : +233 (0)21 241 537

Contact :

Marilyn Awuku

Tél. : +233 (0)244 231 608

Fax : +233 (0)21 251 734

email : mawuku@ecobank.com

2. Dépositaires Locaux

Côte d'Ivoire (pour l'UMEOA) : Ecobank Investment Corporation

Adresse :

Immeuble Alliance, 4ème étage

Avenue Terrasson de Fougères

Abidjan - Côte d'Ivoire

Boîte postale :

01 BP 4107 Abidjan 01

Côte d'Ivoire

Tél. : +225 20 21 10 44

Fax : +225 20 21 10 46

Contact :

Jean-Christian Koudou

Tél. : +225 20 31 92 24

Fax : +225 20 21 10 46

email : jkoudou@ecobank.com

Ghana :

Ecobank Development Corporation

Adresse :

No.5 2nd Ridge Link

North Ridge, Accra, Ghana

Boîte postale :

P.O. Box AN 16746

Accra North, Accra

Tél. : +233 (0)21 251 720

+233 (0)21 251 723

Fax : +233 (0)21 251 734

Contact :

Marilyn Awuku

Tél. : +233 (0)244 231 608

Fax : +233 (0)21 251 734

email : mawuku@ecobank.com

Nigeria :

ESL Securities Limited

Adresse :

3rd Floor, Plot 161A, Raufu Taylor

Close off Idejo St.

Victoria Island, Lagos, Nigeria

Boîte postale :

P.M.B. 40013, Ikoyi

Lagos, Nigeria

Tél. : +234 1 261 29 86

+234 1 261 29 83

+234 1 461 03 47

Fax : +234 1 461 03 45

Contact :

Prisca Enwe

Tél. : +234 1 26129 86

Fax : +234 1 461 03 45

email : penwe@ecobank.com

3. Bourses des Valeurs

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières

Adresse :

18, Rue Joseph Anoma

(Rue des Banques)

Abidjan - Côte d'Ivoire

Boîte postale :

01 BP 3802 Abidjan 01

Côte d'Ivoire

Tél. : +225 20 32 66 85

+225 20 32 66 86

Fax : +225 20 32 66 84

Contact :

Le Directeur Général

email : brvm@brvm.org

Ghana Stock Exchange

Adresse :

5th Floor, Cedi House

Accra, Ghana

Boîte postale :

P.O. Box 1849

Accra, Ghana

Tél. : +233 (0)21 669 908

+233 (0)21 669 914

+233 (0)21 669 935

Fax : +233 (0)21 669 913

Contact :

The Managing Director

email : info@gse.com.gh

Nigeria Stock Exchange

Adresse :

Stock Exchange House

(8th, 9th, & 11th Floors)

2/4 Customs Street,

Lagos, Nigeria

Boîte postale :

P.O. Box 2457

Lagos, Nigeria

Tél. : +234 1 266 02 87

+234 1 266 03 05

+234 1 266 03 35

Fax : +234 1 266 87 24

+234 1 266 82 81

Contact :

The Managing Director

email :
info@nigerianstockexchange.biz

Pour les dividendes non réclamés, ou toute autre information, veuillez contacter votre dépositaire local ou votre SGI.